

Hôpitaux : après avoir rejeté une offre de Me Pratte Les syndicats soumettent au médiateur un autre compromis pendant que les grévistes défient l'ordre de la cour

par Jean FRANCOEUR et Jean-V. DUFRESNE

Poursuivant l'inlassable effort qu'il déploie depuis le 13 juillet dernier, dans le but de mettre fin à la grève qui paralyse 119 hôpitaux du Québec, le médiateur spécial du gouvernement a formulé de nouvelles "propositions" sur chacun des 14 points qui font encore obstacles à un règlement.

Les "suggestions" de Me Pratte comportaient une nouvelle offre monétaire, légèrement supérieure à celle faite conjointement, la veille, par l'Association des hôpitaux du

Québec et le gouvernement. Les syndicats ont rejeté les dernières offres soumises hier matin par Me Pratte et leurs représentants ont consacré toute la journée d'hier à élaborer leur propre formule de règlement global, formulée que le médiateur devait avoir entre les mains hier soir.

C'est très tôt, hier matin, que Me Pratte a convoqué les deux parties confinées dans des suites de l'hôtel Sheraton Mont-Royal, depuis une vingtaine de jours. La réunion s'est déroulée de 4 heures à 5 heures 30 dans la nuit de mardi à mercredi.

On n'écarterait pas la possibilité qu'une nouvelle rencontre entre les deux parties se tienne en soirée.

Une session spéciale... si la grève ne se règle pas très tôt!

QUEBEC — Les députés de l'Union nationale, réunis hier soir en caucus, ont appuyé la politique du cabinet dans les grèves concernant les employés des hôpitaux et les fonctionnaires de profession libérale. A l'issue de la réunion, le premier ministre a décrit en deux lignes la position du gouvernement: il a déclaré: "Si ces grèves ne sont pas réglées très tôt, il faudra convoquer

une session spéciale et cela, à quelques jours d'avis". M. Daniel Johnson n'a pas voulu préciser ce qu'il entendait par très tôt mais il a dit: "Il est certain que ce n'est pas une question de semaines mais de jours". Dans le cas de la grève des employés d'hôpitaux, il a déclaré: "La situation est très claire. La santé publique exige que les employés rentrent au

travail. Si les parties sont raisonnables, et qu'il ne reste que quelques points à régler, elles devraient les soumettre à un arbitrage quelconque." Dans le cas de l'arrêt de travail des professionnels, M. Johnson a dit qu'il s'agissait d'une grève illégale. Il espère cependant que le conflit sera vite réglé. Il a révélé qu'une réunion avait lieu cet avant-midi pour parapher toutes les clauses de la convention.

Une grève générale demeure possible

par Guy FERLAND

La possibilité d'une grève générale pour appuyer les employés d'hôpitaux n'a pu être vérifiée hier, mais il n'est pas exclu que la question soit à l'ordre du jour de l'assemblée du bureau confédéral de la CSN, demain après-midi à Montréal. Cette assemblée a été convoquée d'urgence pour aviser des mesures à prendre devant la grève des hôpitaux. Elle constitue l'autorité suprême de la CSN entre les congrès généraux, qui ont lieu à tous les deux ans.

Il n'a pas été possible non plus de vérifier la rumeur selon laquelle la CSN a entrepris des sondages auprès des syndicats qui lui sont affiliés pour connaître leur réaction à une grève générale. Mais il ne faut aucun doute que la CSN ne s'engagerait pas dans l'aventure sans avoir auparavant tâté le terrain. Car la grève générale de 24 heures, qui est une forme de revendication courante en France et en Italie par exemple, est inconnue ici. Elle ne fait pas partie des mœurs. En outre, la structure syndicale ne permettrait pas de décréter une grève générale sur un simple mot d'ordre du président de la CSN, sans que les différents syndicats aient été appelés à se prononcer sur son opportunité.

Ce qui est peut-être plus plausible dans l'immédiat, c'est la grève de sympathie que pourraient déclarer certains syndicats dans les secteurs clés de l'économie, soit tous en même temps, soit à tour de rôle. Cette forme d'action serait sûrement plus facile et plus rapide à mettre en marche.

Quoi qu'il en soit, il semble qu'aucune décision n'ait encore été arrêtée au niveau des dirigeants de la CSN et que ces derniers soumettront diverses formes d'action aux membres du bureau confédéral, demain. A la CSN hier, on se bornait à rappeler les paroles du président général, M. Marcel Pepin, lorsqu'on lui a demandé à sa conférence de presse de mardi soir si l'action pourrait aller jusqu'à la grève générale. M. Pepin avait répondu qu'il existait plusieurs façons pour le bureau confédéral de prendre position devant la grève des hôpitaux.

Voir page 2: Hôpitaux

Du côté patronal, un porte-parole de l'Association des hôpitaux du Québec a confirmé cette ultime démarche du médiateur, précisant qu'au chapitre des salaires et autres avantages pécuniaires, il ne s'agissait que de "suggestions". Il appartient toujours au comité patronal de négociations de présenter toute offre aux syndicats, a-t-il précisé.

De toute manière, le comité patronal ne fera pas connaître sa réaction aux propositions de Me Pratte tant que les représentants syndicaux n'auront pas transmis leur propre décision, nous a-t-on dit.

On ne connaît pas la nature précise des propositions du médiateur, ce dernier ayant déclaré qu'il ne lui appartenait pas de les rendre publiques.

Du côté syndical, le bureau fédéral de la Fédération nationale des services (CSN) a tenu une séance, hier après-midi, et devait se réunir à nouveau en soirée.

Les porte-paroles de la fédération, qui groupe les 189 syndicats impliqués dans le conflit, n'ont fait aucune déclaration.

Voir page 2: Hôpitaux

Le gouvernement impose à ses professionnels l'échelle de salaire qu'il a lui-même établie

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — Tout passe ou tout casse, telle est l'impression qui se dégage des paroles et des gestes du premier ministre, hier.

En effet, M. Daniel Johnson a déclaré: "Les professionnels" Quelques minutes avant la séance du cabinet, M. Johnson a confié aux journalistes que les nouvelles échelles de salaires, proposées définitivement au quel que 1.600 "professionnels" en grève, entreraient en vigueur lundi prochain.

"Ils ont été avertis, a dit le premier ministre, et j'appréhends qu'ils étudient actuellement les dernières offres définitives du gouvernement". Le premier ministre a refusé de préciser s'il s'agissait d'un ultimatum aux grévistes, se contentant de répéter que les nouvelles échelles de salaires seront en vigueur dès lundi prochain.

D'autre part, on a appris qu'au cours de la séance du cabinet, les ministres devaient s'entretenir avec un représentant des grévistes, ce qui est, sans doute, de nature à hâter le règlement de cette affaire qui dure depuis le 9 mai et paralyse un grand nombre de services gouvernementaux.

Hier après-midi, quelque deux cents grévistes ont manifesté dans l'ordre devant le parlement, une manifestation du genre avait failli tourner à la bagarre, hier, tout était paisible. Les grévistes, qui n'avaient même pas de pancartes, se sont contentés de faire de tour de la place du "Sauvage", face à l'entrée principale du parlement. Des policiers en grand nombre sont arrivés sur les lieux bien avant les manifestants. De part et d'autre, il n'y a eu aucun geste de provocation.

Les grévistes ont tout au plus fait quelques farces. L'un d'entre eux s'est écrié: "Nous avons adopté la nouvelle politique du gouvernement: nous tournons en rond."

Offres monétaires définitives

Le premier ministre a révélé que tôt hier matin, le médiateur nommé par le gouvernement, Me Yves Pratte, avait

125 policiers surveillaient 200 grévistes

QUEBEC — Quelque 200 fonctionnaires de profession libérale, en grève depuis le 9 mai dernier, ont manifesté dans l'ordre hier, devant l'édifice principal du Parlement provincial.

Les grévistes étaient surveillés par environ 125 agents de la Sûreté provinciale. Les manifestants n'avaient aucune pancarte. Ils discutèrent calmement entre eux, tout en circulant autour de la fontaine du sauvages.

Les voies d'accès à la colline parlementaire ont été bloquées par les policiers, et les automobilistes ont dû rebrousser chemin.

Les policiers ont procédé à l'identification des personnes désirant pénétrer dans l'édifice. Les portes ont été fermées.

Les grévistes sont arrivés sur la colline parlementaire après avoir défilé en voiture à vitesse très réduite dans les rues de Québec, à l'heure de pointe, ralentissant ainsi la circulation.

Le communiqué du bureau confédéral des hôpitaux, des offres monétaires définitives.

"Et quand le gouvernement dit définitif, a précisé M. Johnson, cela veut dire définitif."

Le premier ministre a expliqué que les nouvelles offres représentaient une hausse de salaires de \$20 millions pour 1966, de \$17,3 millions pour 1967 et de \$4,7 millions pour les six premiers mois de 1968, soit une hausse de quelque \$42 millions.

M. Johnson n'a pu fournir des chiffres précis pour chaque catégorie d'employés concernés, mais ces propositions seraient données dans la métropole ou les négociations se poursuivraient, hier.

Le premier ministre attendait un rapport de son médiateur d'une minute à l'autre.

On a demandé à M. Johnson s'il était question d'une session spéciale de la législature.

"Nous en discuterons au caucus de ce soir", a-t-il répondu. A ce moment, il n'était pas encore en mesure de prévoir s'il aurait quelques nouvelles à communiquer à la fin de cette réunion à huis clos de ses députés. De source gouvernementale cependant, on apprendrait que le mécanisme pour la convocation d'une session spéciale avait été mis en marche et que les greffiers, les pages et les rédacteurs du journal des débats avaient été avertis d'être prêts à être appelés au travail mardi.

Les injonctions

Le premier ministre s'est montré peu loquace quant aux injonctions que le gouvernement venait de prendre pour mettre fin à la grève dans seize institutions.

"Elles ont été prises et signifiées", a dit M. Johnson, qui a refusé de commenter le fait que le piquetage se poursuivait malgré cette mesure judiciaire.

OTAN: échec des pourparlers entre la France et les "14"

PARIS — Le Conseil permanent de l'OTAN a décidé hier après-midi, sur proposition du secrétaire général, M. Manlio Brosio qui présidait la séance, d'ajourner au mois de septembre la suite des discussions sur les problèmes politiques de la coopération entre les forces françaises en Allemagne et celles du commandement atlantique.

M. Brosio a constaté, en effet, qu'il n'y avait pas "un accord suffisant" entre la France et les 14 partenaires, comme il était prévu par le communiqué final de la réunion ministérielle de Bruxelles en juin dernier, pour pouvoir transmettre les dossiers aux autorités militaires, c'est-à-dire le général Lyman Lemnitzer, commandant supérieur des forces de l'OTAN et le général Charles Ailleret, le chef d'état-major français. Le représentant de la France, M. Pierre de Leusse, s'est déclaré d'accord avec M. Brosio pour constater le désaccord et ajourner le débat à septembre.

Le conseil va toutefois discuter, entre-temps, c'est-à-dire pendant le courant du mois d'août, des problèmes autres que ceux des forces françaises en Allemagne, qui sont posés par le retrait de la France des commandements intégrés, notamment l'infrastructure et la participation de la France au système d'alerte de l'OTAN, dit "Nadge". Ces discussions pourront avoir lieu en groupes restreints et se tiendront, généralement, à l'échelon des représentants permanents adjoints.

M. Robert McNamara, secrétaire à la défense, arrivé mardi soir par avion à Washington de Paris où il venait de participer à la réunion des ministres de la défense de

l'OTAN, a déclaré que le nouveau plan de défense pour les cinq années à venir approuvé à la réunion était un grand pas en avant surtout en raison de l'importance accordée au secteur Grèce-Turquie.

Le secrétaire à la défense a ajouté que la menace soviétique n'avait pas diminué et que les membres de l'OTAN en étaient conscients. Il a précisé que les budgets accordés à la défense par les membres de l'OTAN avaient, en 1966, augmenté d'un tiers par rapport à 1961 et qu'il s'attendait à voir ces budgets s'accroître dans l'avenir.

Mansfield: réduction des effectifs américains en Europe

WASHINGTON — Le sénateur Mike Mansfield, leader de la majorité démocrate, s'est prononcé hier en faveur d'une réduction de dix pour cent des effectifs militaires américains en Europe et du rapatriement aux Etats-Unis des 75.000 Américains — militaires et leur famille — qui devront quitter la France par suite de la décision française de se retirer de l'OTAN.

Le sénateur Mansfield, qui prenait la parole au cours du débat sur l'aide militaire à l'étranger, a précisé que le comité politique du groupe sénatorial

Voir page 2: Otan



Manicouagan-5 à vol d'oiseau. L'arche centrale du barrage se dessine peu à peu...

À Manic, l'heure n'est plus aux symboles; l'Hydro a fait la preuve de son génie

A la page 5, un reportage de Jean-V. Dufresne sur les gigantesques chantiers de l'Hydro, sur la Côte-Nord.

CONSTRUCTION EN HIVER

Le boni de \$500 a été suspendu

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a décidé de mettre fin à son programme d'aide à la construction domiciliaire durant l'hiver en retirant le boni de \$500 qu'il versait depuis quelques années aux constructeurs qui bâtissaient durant la saison morte.

En annonçant la nouvelle hier, le ministre du travail, M. Nicholson, a expliqué que ce programme avait atteint son but en transférant une bonne partie de la construction domiciliaire de l'été à l'hiver.

Le ministre, qui est responsable de la société centrale d'hypothèques et de logement devant le parlement, a annoncé à la même occasion que la société consentira des prêts aux constructeurs, du 1er août au 1er décembre cette année, pour les maisons en construction qui ne sont pas vendues. Jusqu'ici, les prêts de la SCHL étaient disponibles seulement pour les maisons en construction qui avaient déjà trouvé preneurs.

Voir page 2: Le boni



D'importantes forces américaines poursuivent actuellement une vaste opération de nettoyage appelée "Hastings," à proximité du 17e parallèle à la recherche de fortes unités rebelles. Jusqu'à présent, plus de 700 Vietcongs et Nord-Vietnamiens ont été abattus, précisent les services d'information américains qui gardent le silence sur les pertes américaines. La photo montre deux "marines" blessés au cours de cette opération, vendredi dernier, et recevant les premiers soins avant d'être évacués vers l'arrière. (Photo UPI)

Les États-Unis envisagent d'intensifier leurs pressions contre le Nord-Vietnam

WASHINGTON — L'escalade américaine au Vietnam va se poursuivre et s'intensifier malgré la menace qui pèse toujours sur les pilotes américains détenus au Nord-Vietnam. Cette indication a été recueillie hier dans les milieux compétents de la capitale fédérale américaine qui soulignent la détermination de l'Administration américaine de poursuivre inexorablement la lutte jusqu'à ce que les dirigeants d'Hanoi finissent par arrêter les infiltrations d'hommes et de matériel en direction du Sud-Vietnam et par s'asseoir à la table de conférence.

La vie des pilotes est peut-être en danger — encore qu'on en doute fortement à Washington — mais l'opération militaire doit être menée jusqu'à sa fin. D'ailleurs, fait-on remarquer, le gouvernement d'Hanoi n'évoque qu'en termes assez vagues et modérés la menace de traduire les captifs — le terme de

tenu est supprimé dans le langage utilisé au département d'Etat — et l'effolement de la semaine dernière s'est apaisé. Les milieux officiels observent une satisfaction discrète. Ils se gardent de céder à la tentation de faire valoir que le tollé d'indignation suscitée dans la capitale fédérale a peut-être contribué à retarder une série de procès dont les conséquences, sur le plan militaire, risqueraient d'être catastrophiques.

Mais les chefs d'état-major demeurent formels; il est impératif de poursuivre les bombardements et le "feu vert" présidentiel est attendu avec une impatience croissante. Sur le plan des opérations terrestres, de nouveaux renforts vont être prochainement envoyés au Sud-Vietnam. Le rythme de l'infiltration ne cesse de croître et il est nécessaire d'y parer.

Voir p. 2: Les Etats-Unis

MÉTÉOROLOGIE

Nuageux
Orages possibles
Maximum: 60

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

FÊTE DU JOUR

S. VICTOR

F. PILON
INC.

Fournitures de bureau

Hôpitaux

(Suite de la première page)

ration en marge des propositions du médiateur. On croit savoir que les membres du bureau fédéral ont jugé les dernières offres insuffisantes en regard de la demande formulée par les syndicats.

Parmi les formules élaborées par Me Pratte, se trouvent des compromis sur les deux clauses normatives au sujet desquelles les deux parties sont demeurées jusqu'ici irréductibles. Ces clauses concernent le droit des syndicats à des postes de cadres qui échappent à la juridiction du certificat d'accréditation de leurs syndicats, ainsi que la demande syndicale portant sur la présence d'agents de grief dans chaque hôpital.

REFUS DES GREVISTES

Tard hier soir, il semblait évident que tous les syndicats visés par l'injonction amise la veille par le juge Georges Pelletier, de la Cour supérieure, refusaient d'obtempérer à cet ordre de la cour.

On connaissait déjà la réponse des employés des hôpitaux de Montréal, Sherbrooke et Saint-Hyacinthe, tandis que

Otan

(Suite de la première page)

forial démocrate avait, au cours de quatre réunions récentes, examinée la question de la participation américaine à l'OTAN. Les conclusions de ces travaux — favorables à une réduction des forces américaines en Europe — ont été soumises au président Johnson et aux membres intéressés de son cabinet. Il a ajouté en substance le chef de la majorité démocrate du Sénat.

Le sénateur du Montana a justifié ses propositions de réduction des effectifs américains en Europe par ces motifs: "le besoin immédiat de forces américaines dans d'autres régions du monde", "la pression financière de la guerre au Vietnam" et les difficultés de la balance des paiements, ainsi que l'attitude des alliés européens des Etats-Unis qu'il a accusés de manquer à leurs engagements, tout en critiquant toute réduction des forces américaines en Europe.

elle des hôpitaux de la région de Québec devait être rendue publique en fin de soirée à la suite de réunions des syndicats.

Officiellement, le bureau fédéral de la Fédération nationale des services (CSN) n'a fait aucune recommandation à ses syndicats affiliés touchant cette injonction.

Un porte-parole des syndicats a précisé qu'il appartierait aux syndicats eux-mêmes de prendre la décision d'obtempérer ou de défier l'ordre de la cour.

La grève se poursuivait donc dans les trois hôpitaux montréalais visés par l'injonction du tribunal: St-Jean-de-Dieu, Notre-Dame-de-Lourdes, et St-Charles-Boromée.

Les piqueteurs ont fait fi de l'ordre qui les enjoignait de retourner au travail, et ils n'ont quitté le piquet que pour se réunir, dans l'avant-midi, à St-Jean-de-Dieu et Notre-Dame-de-Lourdes, dans l'après-midi à St-Charles-Boromée.

Les piqueteurs, que nous avons interrogés hier, à St-Jean-de-Dieu et Notre-Dame-de-Lourdes, ont affirmé n'avoir aucune consigne de leurs chefs syndicaux; c'est à la suite d'un scrutin, ont-ils expliqué, qu'a été prise la décision de passer outre à l'injonction les obligeant à interrompre l'arrêt de travail pour une période de détente de 80 jours, au cours de laquelle le gouvernement espérait trouver une solution au conflit.

Quant aux nouvelles propositions monétaires que l'employeur avait leur soumettre hier soir, à en juger par la détermination de ceux que nous avons interrogés, elles seront rejetées à moins qu'elles n'accroissent aux grevistés la hausse hebdomadaire de \$8 qu'ils réclament.

Cependant, les autorités d'une institution, qui nous ont prié de ne pas divulguer leur identité, nous ont signalé que quelques grevistés se sont informés auprès d'elles de la date du retour au travail.

Par ailleurs, à St-Jean-de-Dieu, le syndicat avait convoqué une assemblée d'information hier soir, la deuxième dans la même journée.

A Notre-Dame-de-Lourdes, la directrice a refusé de voir le journaliste qui désirait s'informer de la situation: "Nous n'avons rien à vous dire", a-t-elle fait savoir par l'intercom.

La FCSC remet son mémoire au ministre

QUÉBEC — La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec a présenté mardi au ministre de l'éducation, M. Jean-Jacques Bertrand, son mémoire annuel, au cours d'une rencontre à Québec.

Le document qui a été remis au ministre par le président de l'organisme, M. Lévis Sauvé, contient notamment les résolutions qui ont été adoptées par l'assemblée générale de la Fédération, réunie en congrès annuel à Montréal, le 14 octobre 1965.

Au nombre des principales résolutions, la Fédération recommande notamment au gouvernement de porter le terme des commissions d'écoles de trois à quatre années et que des élections à ces postes aient lieu à tous les deux ans.

D'autres résolutions ont par ailleurs trait à la pédagogie, soit l'uniformisation de l'enseignement de l'anglais dans les écoles de la province, l'instauration de cours sur les méthodes actives et les moyens audio-visuels au personnel enseignant et l'attribution de

bourses de perfectionnement aux enseignants.

Au chapitre des finances, la Fédération demande au ministre qu'une étude soit faite de toute la loi des subventions sur le transport des écoliers de même que sur l'application de cette loi par les officiers du ministère de l'Education.

Enfin, on suggère certaines améliorations dans la voirie rurale afin de favoriser le transport des élèves, la construction de nouvelles écoles et une plus grande coordination de tous les services du ministère de l'Education.

Le boni

(Suite de la première page)

M. Nicholson a précisé qu'il n'assurera une disponibilité continue de nouvelles habitations au Canada et pour aider à procurer le maximum d'emplois durant l'hiver", la société centrale d'hypothèques et de logement consentira durant la période du 1er août au 31 décembre 1966, "des prêts hypothécaires directs aux constructeurs sans exiger d'eux qu'ils aient vendu les maisons qui font l'objet des prêts".

"La construction de ces maisons, ajoute le ministre, ne pourra pas avoir dépassé le stade de la fondation et des solives du rez-de-chaussée au 1er novembre prochain".

M. Nicholson a annoncé également que le gouvernement avait l'intention de demander au Parlement, durant la session de l'année prochaine, d'élargir les dispositions de la loi nationale sur l'habitation de façon à inclure parmi les objectifs de cette loi les écoles de formation technique et professionnelle, les hôpitaux qui forment les infirmières et les infirmiers et les écoles qui dispensent des cours spéciaux pour les personnes handicapées".

En annonçant la suppression du programme de bonis relativement aux maisons construites en hiver, M. Nicholson a déclaré encore: "J'ai demandé à la Société centrale d'hypothèques et de logement de trouver des procédés administratifs qui vont permettre de procurer le maximum d'emplois au cours de l'hiver et une disponibilité continue des nouvelles maisons qui sont nécessaires".

M. Nicholson a ajouté que la SCHL ne permettrait pas que le nombre des prêts consentis à un constructeur en particulier dépasse les capacités matérielles et financières de ce constructeur et qu'une attention spéciale serait accordée à certaines régions dites désignées — régions de sous-emploi — ainsi qu'aux nouvelles collectivités où la demande de logements est plus forte qu'ailleurs.

Nouveau règlement pour l'accréditation syndicale

Le ministre du Travail, M. John R. Nicholson, vient d'annoncer que le Conseil canadien des relations ouvrières a révisé ses règles de procédure concernant les versements qui doivent être faits par les membres des syndicats ouvriers afin d'être considérés par le conseil comme étant membres en règle du syndicat aux fins de l'accréditation des syndicats ouvriers, en tant qu'agents négociateurs, conformément à la loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail.

Le nouveau règlement, explique un communiqué du ministère fédéral du Travail, prévoit que chaque membre d'un syndicat ouvrier devra avoir versé, en son propre nom, un montant d'au moins \$2 à titre de cotisation syndicale pour ou dans la période réglementaire de quelque trois ou quatre mois avant la date de la demande d'accréditation.

Un autre article du nouveau règlement visant les membres récemment syndiqués, stipule que les ouvriers qui sont devenus membres du syndicat dans un délai de trois ou quatre mois devront verser, en leur propre nom, une cotisation d'adhésion d'au moins deux dollars.

Enfin, l'arrêté ministériel qui édicte les modifications aux règlements prévoit que, nonobstant les révisions, le Conseil canadien des relations ouvrières peut, en ce qui touche les demandes d'accréditation déposées dans les deux mois qui suivront le 13 juillet, considérer comme membre en règle d'un syndicat toute personne reconnue comme membre en vertu de l'ancienne règle. Cette clause restrictive a pour objet de prévoir une période de temps qui permettrait aux syndicats ouvriers de modifier leurs pratiques et procédures en matière d'organisation dans l'éventualité où ils auraient fixé le montant de la cotisation mensuelle ou de la coti-

sation d'adhésion à une somme inférieure à \$2; ou, dans le cas de certains syndicats ouvriers, ils auraient abaissé le montant de leurs cotisations mensuelles ou cotisations d'adhésion à une somme inférieure à \$2 afin de promouvoir leur campagne de recrutement, ou pour toute autre raison.

Ces modifications ont pour effet de placer sur le même pied, en ce qui concerne la perception des cotisations d'adhésion et des cotisations mensuelles, tous les syndicats qui cherchent à se faire accréditer comme agent négociateur de groupements d'employés relevant de l'autorité du Parlement du Canada.

Aux termes de l'ancien règlement, c'était le montant indiqué dans la constitution ou dans les règlements d'un syndicat qui déterminait le montant de la cotisation mensuelle ou de la cotisation d'adhésion qu'il fallait verser pour être reconnu membre en règle du syndicat. Les sommes exigées variaient d'un syndicat à l'autre et en certains cas les dispositions des constitutions et des règlements étaient contradictoires et imprécises.

Cours d'économie en français à "Western Ontario"

LONDON — Des cours d'économie seront donnés en première année dès septembre à l'université Western Ontario, a annoncé le doyen du collège universitaire, le docteur A. W. Trueman.

L'expérience sera tentée durant deux ans et les cours seront donnés par M. Georges Gallais-Hammondo, docteur en sciences économiques de l'université de Paris. L'objectif: familiariser les étudiants avec la langue française comme instrument de travail quotidien.

Sanctions syndicales contre six instituteurs en banlieue de Québec?

QUÉBEC — L'Association des instituteurs du comté de Québec devra décider d'ici quelques jours si elle exclura de ses rangs six de ses membres pour avoir dispensé des cours de récupération à la commission scolaire régionale Chauveau alors que les membres de l'Association, au nombre d'environ 900, avaient donné leur démission en bloc le 31 mai dernier pour protester

contre le congédiement de leur président.

Cette démission en bloc était effective depuis la fin des cours en juin dernier et les 900 instituteurs avaient fait savoir aux commissions scolaires concernées qu'ils ne retourneraient pas en classe en septembre prochain à moins que leur président, M. Viateur Dupont soit renvoyé.

L'Association considère que

six de ses membres sont allés à l'encontre de la décision de l'assemblée générale et recommandée que des mesures disciplinaires soient prises contre eux.

De leur côté, les six instituteurs concernés ont remis une lettre à l'Association signifiant leur intention de démissionner. Ils avaient auparavant tenté de justifier leur geste en prétendant que l'Association n'avait jamais interdit formellement de donner des cours de récupération.

Les dirigeants de l'Association soutiennent que la décision prise par eux en juin dernier était claire et précise en défendant aux instituteurs impliqués dans le conflit de dispenser des cours avant qu'une entente intervienne entre la commission scolaire et l'Association. Ils précisent par contre qu'ils n'ont aucune objection à ce que des instituteurs étrangers au territoire où sevit le conflit, dispensent ces cours.

L'Association des instituteurs du comté de Québec englobe une vingtaine de commissions scolaires dont deux régionales. Ce conflit met en cause quelque 30.000 étudiants.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Le gouvernement Campbell entre en fonction

CHARLOTTETOWN — Le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Walter Shaw, remet les rênes du pouvoir ce matin au chef du parti libéral qui a obtenu la majorité des sièges à la législature à la suite d'une élection complémentaire, le 11 juillet.

Lors de sa dernière réunion, le cabinet provincial a résolu de rendre hommage au premier ministre de 78 ans, en baptisant le nouvel édifice de l'administration gouvernementale de \$5 millions, The Shaw Centre.

M. Shaw et les conservateurs qu'il dirige ont été défaits par le jeune chef libéral M. Alex Campbell, 33 ans, qui devient ainsi le plus jeune premier ministre de l'histoire du Canada. Les libéraux ont 17 sièges contre 15 pour les Tories.

Commande du CN

Le Canadien National a passé deux commandes d'une valeur globale de \$7.500.000 à la National Steel Car Corporation.

La première de ces commandes comprend 400 wagons couverts à portes-tampons, d'une longueur de 50 pieds et d'une capacité de 70 tonnes, dont la livraison commencera en décembre prochain. La plupart de ces wagons seront ajoutés au parc des wagons aux ports jaunes servant à transporter le papier-journal. Les autres seront utilisés pour le transport du sucre, de la farine, des céréales et des aliments en boîtes.

La seconde commande comprend deux wagons à centre surbaissé et d'une capacité de 180 tonnes pour le transport de pontons, tels que générateurs et rotors pour usines hydrauliques. Ils seront livrés respectivement en avril et en mai 1967. Ils seront construits à l'usine d'Hamilton, en Ontario.

Une grève

(Suite de la première page)

Une de ces façons pourrait être un raidissement des piquets de grève à l'entrée de chaque hôpital, mais la encore c'est une possibilité qui n'a pu être vérifiée.

L'autre centrale syndicale dans la province, la FTQ, n'a pas encore pris position dans le présent conflit des hôpitaux. Ses dirigeants doivent se réunir aujourd'hui pour étudier la question. Environ 3.000 employés d'hôpitaux affiliés à la FTQ sont actuellement en négociation eux aussi, mais ne sont pas en grève.

Manifestation nouveau genre à Ottawa

OTTAWA — Un récit de poésie organisé hier en guise de manifestation contre la guerre au Vietnam s'est terminé par la remise d'une contre-proposition pour usage sans permission d'un haut-parleur dans les rues de la ville. Lorsque les manifestants, au nombre d'une douzaine, commencèrent à lire des poèmes au haut-parleur, à portée de voix de l'édifice du parlement et de l'ambassade des Etats-Unis, la gendarmerie fédérale les a forcés à circuler. C'est alors que, rendu dans les rues de la ville, le propriétaire de la voiture munie du haut-parleur a reçu une contravention de la police municipale. L'un des manifestants, un jeune Américain de 24 ans déménagé au Canada, depuis trois semaines, a déclaré que cette manifestation avait pour but de démontrer qu'il y a moyen de trouver autre chose que de se battre au Vietnam pour occuper ses après-midi. Lire de la poésie est une de ces "autres choses".

Augmentation du prix des automobiles 1967?

TORONTO — Le Globe and Mail prédit que les concessionnaires d'automobiles canadiens s'attendent à ce que les prix de détail des voitures

Les Etats-Unis KY, IMPOPULAIRE

De l'avis du Pentagone, la situation militaire reste relativement satisfaisante. Elle s'améliore même perceptiblement. Mais sur le plan politique, elle l'est beaucoup moins. Les propos que vient de tenir le général Ky ont été fort mal reçus à la Maison Blanche. La menace d'une invasion du Nord-Vietnam d'un affrontement direct avec la Chine populaire, les tentatives ouvertes de pression du chef du gouvernement sud-vietnamien sur les Etats-Unis inquiètent et irritent au plus haut point le gouvernement et le Congrès. Le département d'Etat a son rôle de dissocier officiellement de ces propos aussi alarmants; les législateurs sont furieux et l'administration éprouve un mal croissant à leur faire valoir qu'il faut d'une solution de rechange jusqu'à présent introuvable, le général Ky demeure le seul partenaire valable et qu'il est plus dangereux en paroles qu'en actions.

Ce dernier, a de nouveau hier, placé les Etats-Unis devant l'alternative: envahir le Nord-Vietnam et détruire ce qu'il a appelé le "sanctuaire communiste" pour assurer une victoire rapide, sinon avoir la patience d'accepter une guerre qui durera "cinq, dix ou quinze ans" comme l'envisagent les dirigeants nord-vietnamiens.

Le premier ministre a placé les Etats-Unis devant ce choix au cours d'une conférence de presse à Saigon. Il a déclaré que si les Etats-Unis et les autres alliés du Sud-Vietnam avaient cette patience, il était prêt à lui, avec le peuple sud-vietnamien, prêt à adopter la deuxième solution.

Mais les alliés du Vietnam sont prêts à se battre pendant cinq, dix ou quinze ans, a demandé le général Nguyen Cao Ky. C'est pour eux comme pour tous les hommes libres un cas de conscience.

Les opérations militaires au Sud-Vietnam continuent à marquer le pas. Aucun contact significatif n'a pu être établi avec les Vietcong par les unités américaines ou gouvernementales qui poursuivent plusieurs opérations d'envergure diverses dans les différentes provinces.

Depuis trois jours les "marines" américains lancés dans l'opération "Hastings" n'ont eu que des contacts sporadiques avec les unités de la 324e division nord-vietnamienne infiltrée au sud du 17e parallèle et qu'ils poursuivent en bordure sud de la zone délimitée depuis le 7 juillet.

Le Vietcong en revanche conserve l'initiative autour de Saigon et dans le Delta du Mékong où il a harcelé seize postes gouvernementaux en plus de l'attaque au mortier qu'il a lancée contre le PC de la 25e division d'infanterie américaine à Cu Chi, à 25 km au nord-ouest de la capitale.

Enfin, les "B-52" stratégiques sont à nouveau intervenus contre une zone probable de concentration de troupes vietcong dans la province de Dinh Tuong, en bordure nord du delta du Mékong, à 50 milles au sud-ouest de Saigon.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

STENO DACTYLO
Diplômée d'école secondaire. Excellent français et expérience exigées. Bénéfices marginaux. Salaire correspondant aux qualifications.
Demandez: Directeur du personnel
387-7422

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE
requis par une compagnie spécialisée dans la fabrication de produits pharmaceutiques et cosmétiques.
Expérience dans le contrôle ou la mise au point nécessaire.
Excellent salaire et bénéfices.
S'adresser: Directeur technique, 526-9191

DACTYLO-RECEPTIONNISTE
Bilingue, expérience requise 3 ans, initiative, bonne présentation. Salaire selon qualifications.
Tél.: 861-5465

INFIRMIERES DEMANDEES
L'HÔPITAL-DES-LAURENTIDES
situé dans la région touristique du nord de Montréal offre aux infirmières licenciées la possibilité de remplir des fonctions importantes:
— Directrice des Etudes pour école de gardes-malades auxiliaires
— Monitrices cliniques
— Hospitalières
Autant que possible, ces personnes devraient avoir des connaissances en psychiatrie. Les conditions sont parmi les meilleures.
Les intéressées peuvent communiquer avec:
Directeur du personnel
Hôpital-des-Laurentides
L'Annouciation
Comté de Labelle, P.Q.
Tél.: Code régional 819 275-2118

STAGIAIRE BILINGUE
Notre maison, une importante entreprise de produits alimentaires, recherche les services d'un diplômé universitaire bilingue pour participer à son programme de formation par entraînement pratique.
Ce programme de formation a été spécialement conçu afin de préparer le stagiaire à assumer un poste responsable.
Le candidat choisi agira à titre de stagiaire dans notre service du trafic et de la production. Il sera assigné à différents postes et pourra ainsi en étudier tous les rouages.
Nous offrons un salaire initial intéressant et d'excellentes prestations sociales.
Prière de soumettre votre "curriculum vitae" à:
Case 376, Le Devoir, Mil.

AGENT FORESTIER
PARC NATIONAL DU MONT RIDING
Jusqu'à \$8,000
CRÉATION Le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales demande un diplômé en sciences forestières, possédant plusieurs années d'expérience connexe, pour diriger toutes les phases de la gestion des ressources forestières du parc national du mont Riding au Manitoba.
PROTECTION
CONSERVATION
UTILISATION S'inscrire immédiatement auprès de la Commission du Service civil, Ottawa 4. Veuillez mentionner le numéro de concours 66-125-1.

MICROBIOLOGISTE DES ALIMENTS
LABORATOIRE DE CONTRÔLE ANALYTIQUE
Ministère de l'Agriculture
OTTAWA
Jusqu'à \$8,000
On demande un diplômé d'université pour pratiquer des essais microbiologiques à des fins de réglementation et pour faire des études initiales sur les méthodes d'analyse microbiologique des produits alimentaires et des provenances afin de:
● déterminer la présence d'antibiotiques
● établir un compte microscopique direct des bactéries
● déceler la présence de salmonella
● utiliser les analyses de coliformes et des streptocoques comme indices de qualité
● déterminer l'efficacité de la pasteurisation.
S'inscrire immédiatement auprès de la COMMISSION DU SERVICE CIVIL, OTTAWA, Ontario, et mentionner le numéro de concours 66-155-4.

VULGARISATEURS SCIENTIFIQUES
Ministère des forêts — OTTAWA
\$10,380 — \$12,150
On cherche deux rédacteurs d'expérience pour inter-préter, dans une langue imagée et vivante, à l'intention de l'industrie forestière e. des administrateurs provinciaux de la forêt, des textes scientifiques sur une foule de sujets concernant la science forestière et la recherche sur les produits forestiers.
Les candidats doivent avoir une longue expérience de la rédaction dans des domaines connexes aux ressources naturelles et à la mise en valeur économique. Un diplôme universitaire en sciences naturelles serait un avantage.
Envoyez votre inscription et votre curriculum vitae

COMMISSION DU SERVICE CIVIL
Ottawa 4
En mentionnant le No de dossier 66-1028
Autres détails sur demande

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL
OFFRE D'EMPLOI
DIRECTEUR
BUREAU DES ARCHIVES
Fonction: assume la responsabilité de l'administration du bureau des archives.
Qualifications: diplôme d'archiviste ou diplôme de bibliothécaire d'une université reconnue.
Expérience: minimum de cinq ans d'expérience dans le domaine des archives.
Traitement: le traitement tiendra compte des qualifications et de l'expérience du candidat. Les candidats sont priés d'écrire à:
Monsieur Sylvio de Grandmont, Secrétaire, La Commission des écoles catholiques de Montréal, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal 36.

INSTALLEZ UN RESEAU SOUTERRAIN D'ARROSAGE AUTOMATIQUE pour aussi peu que \$12.00 par mois
Admissible aux prêts d'amélioration des habitations (article 24) LNH
Voyez dès maintenant à vous assurer une plus belle pelouse l'été prochain et à économiser!
Le nouveau réseau d'arrosage Moist O'Matic de Toro fonctionne automatiquement durant votre sommeil. Il peut être installé maintenant dans la pelouse moyenne pour un coût mensuel minime.
Des arrosoirs entièrement enfouis arrosent l'herbe à tout moment désiré... à l'heure et au jour voulus, automatiquement. Étendue couverte: 7.000 pieds carrés. Épargnez-vous du temps, ayez une pelouse plus belle, enrichissez votre terrain. L'étendue couverte dépend de la forme du terrain.

ROULEZ-LE NOUVEAU A.R.R. NOUVEAU A.R.R. NOUVEAU A.R.R.
DUBIEZ-LE! SOIRS ONDULANTS SOIRS SORTANTS pour
Le centre des grandes superficies, les SOIRS SORTANTS pour
électrique démarre et les SOIRS SORTANTS pour
arrête l'arrosage au SOIRS SORTANTS pour
moment voulu.

Vous pouvez y ajouter des éléments (ou d'autres réseaux) pour toute superficie de terrain.

Réseau d'arrosage des pelouses
MOIST O'MATIC® **TORO®**
Brevets demandés
TORO... célèbre pour ses tondeuses depuis plus de 50 ans
DISTRIBUTEUR: **AGRI-TECH**
2025 Chemin Chambly, Jacques-Cartier
674-4967

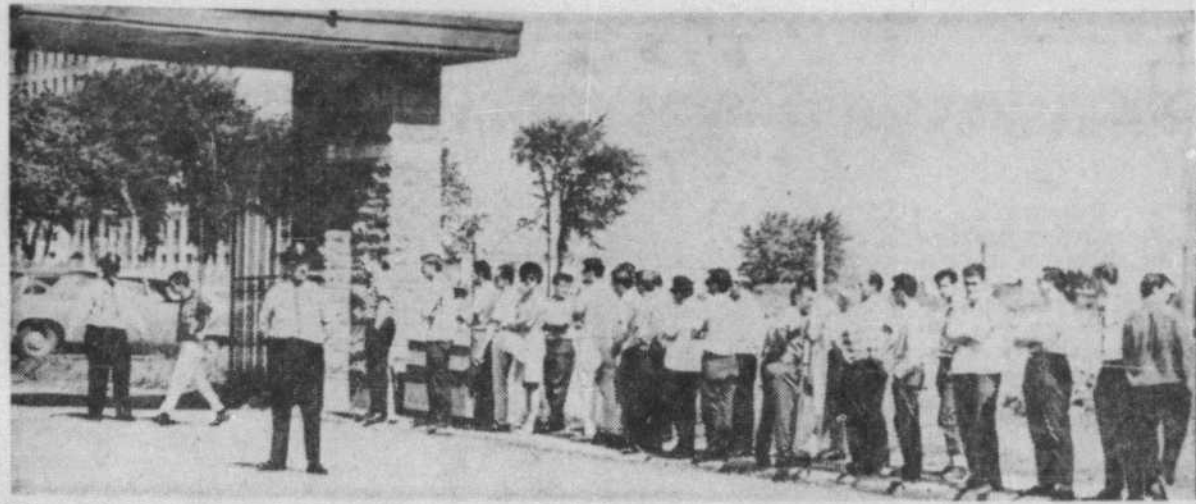
Le réseau d'arrosage Moist O'Matic est vendu chez les marchands suivants

ryan Automatic Lawn Sprinkler Systems
Système automatique d'arrosage de pelouse
9180 Tolhurst, Montréal — 387-3673

Suburban Outdoor Sprinklers 840 Décarie, Montréal 9 748-9110
La Plomberie Nationale Inc. 7550 St-Dominique, MH 10 274-7541

Savard Machine Shop Inc. 980 rue Roy, Ville St-Laurent 747-4719
Armed Lo Nabec 7180 boul. des Mills Illes Laval 666-4047

Val Royal Building Material Ltd.
12200 boul. Laurentien — 334-5320
6200 boul. Taschereau — 676-0311
11401 boul. Pie-IX — DA. 2-7341



Même s'ils sont en grève, ces employés de Saint-Jean-de-Dieu ne se sont pas moins présentés à l'institution hier pour retirer leurs chèques de vacances. Argent en poche, ils se rendaient ensuite directement à une assemblée syndicale où il a été décidé qu'on ne respecterait pas l'injonction judiciaire émise contre le syndicat. Les piquets de grève qui ont cédé temporairement la place à des grévistes-vacanciers sont donc toujours là ce matin. (Photo Le Devoir)

Commentant la grève des hôpitaux, l'API suggère une confédération des associations patronales

Chefs d'entreprise, unissez-vous! Tel est l'appel que l'association professionnelle des industriels a lancé hier, par la voix de son directeur général, M. Jean Brunelle, dans un communiqué remis à la presse...

Les manufacturiers réclament des procédures d'outrages au tribunal contre des grévistes

L'Association des manufacturiers canadiens (division du Québec) a réclame, hier, que "des procédures d'outrage au tribunal soient prises immédiatement contre les employés d'hôpitaux qui ont refusé d'obtempérer à une injonction leur enjoignant de retourner au travail..."

Gilbert: le mépris du code routier soulève la nécessité d'un nouveau type de sanction

Sans proposer carrément que l'on jette en prison les automobilistes qui brûlent les feux rouges, le directeur de la police de Montréal, M. Pierre Bourgault souligne de son côté: "Nous, citoyens du Québec, nous sommes tous coupables de ce qui arrive aujourd'hui..."

Trois Canadiens à l'EUM

L'assemblée générale internationale de l'entraide universitaire mondiale (EUM) vient d'être tenue à Dar-es-Salaam, en Tanzanie. A cette occasion, deux Canadiens ont été élus membres du conseil d'administration de l'EUM...

Le vice-président de La Voix de l'Est est décédé hier

GRANBY — Le vice-président et directeur général de La Voix de l'Est de Granby, le Dr Philippe-Auguste Leduc, est décédé hier dans un hôpital à l'âge de 66 ans.

Mort dans un autobus

Un homme d'environ 60 ans a été trouvé mort vers 1h20 mardi matin dans un autobus de la CTP stationné au garage de la rue William, à Montréal. Il ne portait aucune carte d'identité au moment où le chauffeur l'a découvert...

en devenir

PAR YVES MARGRAFF. Assurances automobiles, eau dégoutteuse, etc. Annonce pour des services de réparation et d'entretien.

Les syndiqués déplorent le retrait de Jacques-Cartier de la Comm. intermunicipale

A l'issue d'une séance du comité exécutif du Conseil du Québec du Syndicat canadien de la Fonction Publique (SCFP), le président de cet organisme, M. Roger Lampron, a déclaré que, pour leur part, les travailleurs déplorent vivement la décision de Ville Jacques-Cartier de se retirer de la Commission intermunicipale de la Rive-Sud...

LEXPO

Les J.M.C. prennent pied, en musique

S'il arrive au chroniqueur de l'Expo au Devoir de toucher du compte rendu de concert, il arrive aussi que ses fonctions de journaliste lui font découvrir l'Expo et du côté pour la musique. Ce fut assurément le cas, hier après-midi, à la cérémonie marquant le début des travaux du pavillon des Jeunes-musiciens du Canada (J.M.C.) dans la cité du Havre...

LES EXAMENS EN 11e, 12e

C'est 32.4 p.c. et non 23.4 p.c. QUEBEC — Trente-deux et quatre-dixième pour cent des élèves de 11e et 12e années des écoles catholiques françaises ont obtenu leur certificat à la suite des examens de juin dernier...

Ils ne pouvaient pas ne pas être prêts

Aujourd'hui, ce sont les scouts qui invitent sur le terrain de l'Expo (sur le cap de la cité du Havre) à la cérémonie marquant le dévoilement de leurs projets pour 1967. Les boys scouts du Canada mettent en scène sur un pied un centre international du scoutisme que commande la firme Heintz.

La curieuse discrétion des Vénézuéliens

Assez curieusement, le pavillon de Venezuela n'illustrera pas, ou à peu près, l'extraordinaire richesse qu'apporte à ce pays son sous-sol aux réserves presque intarissables de pétrole. L'explication voulant que le Venezuela ait tant d'autres choses à offrir, tant d'autres choses à montrer ne convaincra pas du bien-fondé de cette discrétion.

Conférence des chefs provinciaux à Toronto début août

QUEBEC — La conférence annuelle des premiers ministres provinciaux du Canada, aura lieu à Toronto, cette année, les 1, 2 et 3 août prochain. Un communiqué issu hier du bureau du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, précise que ce dernier y assistera et sera accompagné de M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'éducation et de la justice.

La meilleure en ville! Notre traditionnelle VENTE D'ÉTÉ. Max Beauvais. 385, RUE ST-JACQUES ET A L'HÔTEL REINE-ELIZABETH.

ASSURANCE AUTOMOBILE. L. M. DESILETS. Montréal 861-5395. St-Hilaire 467-5636.

L'EAU DÉGOUTTE? Faites installer les GOUTTIÈRES "PRIMEAU". GALVANISÉE • ALUMINIUM OUVRE. Estimation gratuite. MONTREAL — 322-4160. QUEBEC — 872-9244. PRIMEAU METAL INC.

Voici comment la Croix-Rouge a employé votre argent le mois dernier dans la Province de Québec. SERVICE DE TRANSFUSION SANGUINE, SECOURS AUX SINISTRÉS, BUREAU D'ENQUÊTES, NURSING, DÉTACHEMENT DE LA CROIX-ROUGE, SERVICES VOLONTAIRES, TRAVAUX FÉMININS, BIEN-ÊTRE DES ANCIENS COMBATTANTS, SÉCURITÉ AQUATIQUE, CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE.

Les responsabilités du secteur public en matière de salaires

Des trois obstacles qui empêchaient encore, hier, un règlement immédiat de la grève des hôpitaux, le premier, celui des promotions, ne semblait plus insurmontable. Le second, celui des injonctions, était trop chargé d'implications légales ou d'émotivité pour qu'on puisse prendre le risque d'en juger sans se donner un recul de 24 heures. Le plus important, celui dont on a le moins parlé jusqu'à maintenant, semblait cependant être la question des salaires.

Le gouvernement et les hôpitaux ont soumis de nouvelles offres dont ils estiment le coût total à près de \$50 millions pour deux ans. Le syndicat s'en tenait, hier encore, à sa demande première, dont les experts établissent le coût brut à plus de \$80 millions pour la même période.

Les arguments de chaque partie sont connus. La partie syndicale présente sa demande comme un "minimum social vital". La partie patronale décrit son offre comme le "maximum économiquement possible" dans les circonstances actuelles.

Il faudrait, pour apprécier la justesse de chaque thèse, posséder des renseignements détaillés sur chaque catégorie d'emploi impliquée dans le débat. Il faudrait, de plus, posséder des renseignements complémentaires sur la courbe d'évolution des salaires pour des emplois correspondants dans le secteur public et dans le secteur privé, dans le Québec et dans le reste du pays. À défaut de tels renseignements, on doit s'en tenir à des considérations qui, pour être un peu abstraites, ne sont aucunement étrangères au débat.

J'entendais, l'autre soir, à la télévision, une jeune lèveuse de vaisselle d'environ 18 ans décrire son cas personnel. Cette travailleuse gréviste gagne présentement \$52 par semaine, sans compter tous les avantages accessoires (repas à prix réduit, uniforme gratuit, congés de maladie, etc.).

D'après les exigences du syndicat, cette personne devrait gagner tout de suite \$60.00. Avant de conclure que le gouvernement devrait lui verser cette somme, j'éprouve le besoin de savoir ce que gagnent, dans le secteur privé et dans les autres provinces, les travailleuses de formation et d'expérience équivalentes.

Le syndicat répond à cela qu'il y a des minima en deçà desquels le secteur public ne saurait descendre. Cette manière de raisonner minimise à l'extrême l'infinie com-

plexité, l'étroite interdépendance des divers secteurs de l'activité économique. Le secteur public vit, en régime d'économie libre, dans une relation d'étroite interdépendance avec le secteur privé. Peut-il, en toute justice pour l'ensemble des contribuables, s'imposer arbitrairement des normes sensiblement supérieures à celles qui prévalent dans la société tout court? En théorie, tout est certes possible. En pratique, n'y a-t-il pas, au bout de la ligne, un risque évident d'éclatement de la machine si celle-ci est surchauffée?

Les économistes qu'a dénoncés M. Marcel Pepin n'entendent peut-être pas grand-chose aux problèmes sociaux. Les chiffres qu'ils présentent ne sont tout de même pas de purs états de raison. Chaque dollar d'augmentation qu'ils prévoient pour les seuls employés syndiqués d'hôpitaux représente, réparti sur deux années, une somme de \$3 millions. Peut-on leur reprocher, surtout quand on soupçonne l'état délabré de la caisse de l'Etat et qu'on sait, d'autre part, que le Québécois est déjà surtaxé par rapport à son voisin de l'Ontario, d'y aller avec une infinie prudence dans leurs calculs?

Le chiffre de \$8 d'augmentation, sur lequel insiste le syndicat, sans être excessif en soi, demeure quand même relatif, c'est-à-dire sujet à des analyses rationnelles et à d'honnêtes accommodements. On pourrait très bien concevoir, par exemple, une augmentation de \$7 ou \$8 répartie sur deux années plutôt que sur une seule. Cela ferait, en tout, environ \$10 millions de plus que ce qu'offre la partie patronale, c'est-à-dire \$3 ou \$4 millions cette année et le double l'an prochain. Cette différence ne serait pas un coût exorbitant à payer pour sortir de l'enfer où nous sommes actuellement. Elle pourrait être, pour les grévistes, un compromis honorable. Quand il s'agit de discuter chiffres, il faut trouver une juste mesure entre le besoin et les sommes disponibles. Même au sortir de leurs grèves les plus spectaculaires, les syndicats doivent généralement se rendre à cette évidence.

Deux autres facteurs très pertinents ont été mis en relief par la partie patronale. Il ne serait pas réaliste, quand l'on sait les différences de niveau économique qui existent d'une région à l'autre, de prévoir pour tout le monde, de Hull jusqu'en Gaspésie, des taux de rémunération absolument uniformes. La standardisation des taux peut

être de règle dans le cas des occupations pour lesquelles il existe un marché très restreint qui crée, de fait, une forte tendance vers l'uniformité et tend au surplus à favoriser indûment les grands centres. L'uniformisation peut être, par ailleurs, extravagante dans le cas des occupations pour lesquelles il existe, dans les diverses régions, un réservoir de main-d'œuvre assez abondant. Si l'on veut trop, par pression politique, forcer la main au gouvernement dans le secteur public, on créera fort probablement, dans le secteur privé, un effet de rессac qui se traduira par une diminution de l'activité économique et une réduction du nombre des emplois disponibles. Certains travailleurs feront des gains importants; d'autres perdront leur chemise. La société sera-t-elle plus avancée?

Les administrateurs d'hôpitaux ont aussi fait valoir que les syndiqués ne représentent qu'environ 60 p.c. de tous les employés d'hôpitaux. Toute augmentation accordée aux syndiqués entraînerait inévitablement des ajustements dans les normes de rétribution des autres employés. Ne pas tenir compte de ce facteur serait antisocial: ce serait rejeter au second plan l'argument "besoins" fortement souligné par les dirigeants syndicaux.

La parfaite rencontre de l'argument "social" et de l'argument "économique" est pratiquement impossible. La vie économique repose, en très grande partie, sur un dynamisme qui est souvent voisin des lois de la jungle, mais auquel aucun peuple ne saurait se soustraire sans se condamner à vivre dans la pauvreté ou aux crochets de ses voisins. L'argument "social" procède, au contraire, d'une vue plus haute, plus humaine de la vie, mais il postule, pour se réaliser en plénitude, une société qui soit en bonne santé économique.

L'oeuvre de la civilisation consiste à faire se rencontrer les deux arguments. Les véritables équations de progrès sont celles qui réussissent à tenir ensemble les deux bouts de la chaîne. Mais ces équations prennent rarement naissance dans le seul creneau des légistes ou des économistes; elles dérivent le plus souvent, en définitive, de luttes après comme celle à laquelle nous assistons depuis douze jours. C'est pourquoi il se produit des grèves qu'on ne comprend pas, mais qui ont quand même un sens...

Claude RYAN



Un groupe de jeunes gens, garçons et filles, font route vers le chantier de construction d'une route comme c'est chose courante en Yougoslavie. (Photo Keystone)

La Yougoslavie en mouvement III — Que faire du parti ?

par Michel TATU

BELGRADE. — "Dans l'avenir nous ne pourrions plus traiter ces manifestations (d'opposition au sein du parti) d'une manière générale, nous ne devons plus manquer de clarté dans nos interventions publiques, et nous servir d'expressions générales et vagues telles que 'certains', 'il y a des camarades', 'd'aucuns', etc. A qui et à quel ça pourrait-il servir? Par égard envers certaines personnes, nous avons manqué de fermeté."

En prononçant ces fortes paroles au congrès de la Ligue des communistes, en décembre 1964, M. Rankovitch ne croyait pas si bien dire. Son tour est venu bien tard, après que, dans des dizaines d'interventions publiques, le maréchal Tito et d'autres dirigeants eurent usé des mêmes expressions "générales et vagues" pour justifier les adversaires de la réforme. On sait qu'en dehors de l'usage discrétionnaire qu'il faisait des services de sécurité, l'un des torts reprochés à l'ancien "dauphin" a été d'avoir systématiquement cette réforme. Le grief n'était pas inattendu: depuis longtemps, M. Rankovitch passait pour peu favorable à l'évolution. Et l'on avait remarqué qu'au plénum mouvement de février-mars 1966, qui relança vigoureusement la réforme, le numéro 2 du parti avait parlé de tout, sauf de celle-ci. Il n'est pas exclu que la décision d'ouvrir une enquête sur l'activité des services de police ait été prise précisément à ce moment. L'abbé devait être vite vu de jour ou l'autre. En tout cas, le président Tito, qui avait alors promis d'être "terriblement énergique et ferme, afin que nous ne cedions pas d'un pouce", a tenu parole.

Les résultats de cet effacement du parti sont difficiles à évaluer sur le plan pratique, d'autant plus que le zèle conduit certains fonctionnaires à présenter comme une réalité ce qui n'est qu'un objectif. Les communistes ont encore nombreux aux postes de direction, non seulement à la tête de l'Etat et des diverses organisations politiques — où ils sont la quasi-totalité — mais aussi dans l'économie. Ainsi dans une entreprise que nous avons visitée, le comité directeur textile Brograd, les membres de la Ligue composent 10% du personnel (250 sur 2.500), mais ils sont déjà 38 sur les 55 membres du conseil ouvrier et 8 sur 11 au sein du comité de gestion, l'organe de direction suprême.

Zagreb, en revanche, les communistes ne représentent qu'environ le tiers de l'effectif total des conseils ouvriers. Une enquête effectuée dans la même ville par des sociologues sur le degré d'autorité attribuée aux divers organes dirigeants par les collectifs ouvriers dans les entreprises n'attribue à la Ligue des communistes que la cinquième place, après le directeur, le corps des ingénieurs, le conseil ouvrier et le comité de gestion (seule consolation pour le parti: l'autorité du syndicat vient encore bien loin derrière). Personne ne conteste en tout cas que la Ligue n'a d'autre pouvoir au sein des conseils que de formuler ses suggestions, et que celles-ci sont rejetées sans ménagement par la majorité, le cas échéant. Dernièrement, cette possibilité d'une opposition extérieure a été entendue plus haut dans la hiérarchie: même M. Rankovitch, malgré son conservatisme foncier, avait soutenu le droit des autres organisations sociales de critiquer la Ligue des communistes, ajoutant non sans bons sens: "Qu'il nous critiquera si ces organisations ne le font pas".

Pas de régime avec plusieurs partis

Aux nombreuses questions que soulève l'avenir du parti dans la nouvelle situation, M. Mika Tripalo, membre du comité central, bras droit de M. Bakaritch en Croatie et chef de la Ligue pour la ville de Zagreb, a bien voulu nous donner ses réponses. Très jeune encore, M. Tripalo passe pour l'un des dirigeants les plus "progressistes" de cette République qui n'en manque pas. Il commence par rejeter la thèse stalinienne selon laquelle tout ce qui existe dans le pays en fait d'institutions politiques et sociales doit être autant de "courroies de transmission" pour les directives du parti et rien d'autre: "Les organes d'autogestion ne sauraient s'identifier avec cette théorie; ils sont des assemblées ou, d'une part, les communistes essaient d'agir par la voie de la persuasion et, d'autre part, les masses influent sur la politique du parti. Très souvent nous modifions notre politique sous cette pression".

En vertu de ce même argument, M. Tripalo combat comme "survivance stalinienne" la thèse du renforcement constant du rôle du parti, mais il n'accepte pas pour autant la perspective d'un régime à plusieurs partis.

"Je doute que ce soit là la bonne voie. Certes, nous ne sommes pas dogmatiques sur ce chapitre. Aucun dogme ne précise si le socialisme doit s'identifier avec un seul parti ou avec plusieurs. En tout cas, la liberté de presse que nous avons offerte de très larges possibilités d'exprimer les opinions et même de constituer des groupes, sans aller jusqu'à la formation d'autres partis." Et il conclut par cette boutade souvent entendue en Yougoslavie: "Nous sommes pour le dépeçage même du parti. Comment pourrions-nous en vouloir de nouveaux?"

La possibilité reconnue de l'existence de "groupes" n'en est pas moins une importante concession au pluralisme. Mais ici une distinction s'impose entre le "groupe" et le "fraction" contre laquelle il s'élève. Il y a "fraction", à ses yeux, dès que l'opposition devient systématique, dès qu'un groupe se sent obligé de prendre automatiquement le contre-pied de ce qu'avance tel ou tel autre "logique" antidémocratique. On passe cette subtilité frontrière. C'est évidemment affaire d'interprétation personnelle. Par exemple, dans le cas de la turbulente revue des philosophes de Zagreb, Praxis, M. Tripalo estime qu'on n'en est pas encore venu à un cas de fractionnisme et que la revue, si l'on ne veut même même des fractions, est un droit à l'existence et même à sa subvention. Mais l'on conçoit que d'autres fonctionnaires aux vues plus conservatrices aient une autre opinion.

En bref, la mutation n'est pas achevée. Une vaste zone d'équilibre subsiste, entretenue par la terminologie même des dirigeants. Le fameux principe du "centralisme démocratique" et son corollaire, la soumission de la minorité à la majorité, reste toujours en vigueur en doctrine, même s'il devient de plus en plus difficile de le maintenir dans les faits. Il est vrai que son principal avocat était, là encore, M. Rankovitch, un homme dont il est dit aujourd'hui qu'il avait "arrêté et empêché les discussions sur le rôle du parti dans les conditions de l'autogestion" (M. Voukmanovitch, au plénum de juillet de la Ligue). Sa chute ouvre sans conteste de nouvelles perspectives d'évolution, mais elle illustre en même temps l'un des dilemmes principaux devant lesquels se trouvent le pays et ses gouvernants: il n'est rien de plus difficile que d'obtenir des gens en place qu'ils fassent de bon gré leur "Nuit du 4 août".

Prochain article

UN EXEMPLE A L'EST (Le Monde)

BLOC-NOTES

E.-U. : le sénat est d'humeur belliqueuse

dans le monde

québécois, Me G.-E. Lapalmé et Me Y. Prévost, l'assistant en qualité de conseillers. Trois commissions ont été formées: la commission politique et constitutionnelle, la commission des relations avec les Canadiens français d'outre-frontières et la commission de la communauté francophone mondiale. Il est prévu, dans une phase ultérieure, la formation de commissions sur les grands problèmes culturels, économiques et sociaux.

Dans un bref message, Me J.-Y. Morin résume le dessein ambitieux de ces états généraux qu'il définit comme "l'assemblée des éléments représentatifs de la nation" en précisant que les EG veulent être "le point de ralliement, le vaste forum des Canadiens français, le lieu de rencontre des forces vives de la nation". Et cela afin "d'étudier en profondeur la situation et de définir une orientation vitale". En somme, les états généraux voudraient être l'occasion d'un vaste inventaire, dégarer un commun dénominateur et arrêter une sorte de "grande charte" du Canada français correspondant dans tous les domaines clés à un minimum vital.

Le premier temps d'une pareille entreprise est évidemment de sensibiliser l'opinion et d'engager le plus grand nombre possible d'organismes représentatifs des divers milieux et groupes de la nation à participer activement aux états généraux. D'où les tournées régionales d'information du printemps dernier qui seront reprises dès septembre; d'où un système de représentation qui joue à plusieurs niveaux, le comté, la région, la province entière. On compte arriver ainsi à la constitution d'une assemblée générale de quelques milliers de membres effectivement représentative, aussi bien géographiquement que socialement et culturellement.

La relance des états généraux

Après un faux départ dont l'échec tenait à l'improvisation, l'organisation des "états généraux du Canada français" semble, cette fois, en bonne voie. Son secrétariat vient précisément de publier sous le titre de "Un peuple parle" une petite brochure où sont rappelés les objectifs et décrites les structures des états généraux.

On sait que lors de la relance de l'entreprise en mars dernier, le professeur Jacques-Yvan Morin, de l'université de Montréal, a été nommé président de la commission centrale et que deux anciens ministres du gouvernement

à la veille de l'arrivée du premier ministre Wilson qui vient s'entretenir avec le président Johnson aussi bien des difficultés intérieures britanniques que des grands problèmes internationaux, le Sénat américain a illustré à sa façon le rapprochement et le net glissement à droite de la politique étrangère des Etats-Unis.

Il a commencé par réduire de \$400 millions les crédits de \$2.5 milliards prévus par le gouvernement pour l'aide à l'étranger et à un assorti d'autres conditions sensiblement plus rigoureuses qu'auparavant. C'est là une singulière façon de répondre à l'appel du secrétaire général des Nations unies et de divers organismes internationaux voués à l'aide aux pays en voie de développement. Les crédits affectés à l'assistance au tiers monde diminuent régulièrement depuis trois ans: ils représentent moins de 1-2 de 1% du produit national brut américain.

En revanche, le budget de la défense et particulièrement les ressources destinées à la guerre du Vietnam augmentent sans cesse.

Autre signe des temps: le Sénat a repoussé à une forte majorité un projet d'amendement du sénateur W. Morse (démocrate de tendance libérale) en vertu duquel les pays latino-américains qui consacrent aux fins de défense une portion excessive de leur budget pourraient être privés de l'assistance des Etats-Unis. On sait qu'à plusieurs reprises, ces derniers temps, des économistes et des sociologues d'Amérique latine ont marqué leur vive inquiétude devant l'ampleur des dépenses militaires au détriment des mesures de progrès économique et social dans plusieurs pays latins et ont exprimé leurs regrets de ce que Washington poursuivait cauteillon ou encourager cette politique.

Obsédés par la crainte du communisme et de l'action révolutionnaire en Amérique latine, les sénateurs américains ont refusé d'entendre ces avertissements et confirmé directement que, pour eux, l'anticommunisme passe avant les réformes. L'esprit de l'Alliance pour le progrès est bien mort. Un vote comme celui-là ne peut d'autre part que décourager les réformistes latino-américains et renforcer la position des éléments radicaux et des "castristes".

Mais l'élément le plus retentissant de ce débat sur la politique de l'aide à l'étranger aura été la dénonciation sans le nommer de Bonn et d'autres capitales occidentales qui ont accepté de fournir à la Chine les moyens de se donner une puissante industrie sidérurgique. Par 56 voix contre 33, les sénateurs ont adopté un projet d'amendement portant que les gouvernements en cause "portent ainsi une grave atteinte à la défense commune du monde libre et à la sécurité des troupes amé-

ricaines au Vietnam". C'est surtout le gouvernement de l'Allemagne occidentale qui était visé et accessoirement l'Italie, la France et d'autres pays dont diverses sociétés forment un consortium international où les intérêts allemands sont majoritaires.

C'est bien la première fois que l'Allemagne de l'Ouest, alliée très fidèle et quasi inconditionnelle des E.-U., est ainsi clouée au pilori. Le président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, qui s'est vainement opposé à cet amendement, devait déclarer après le vote qu'il s'agissait là d'une insulte gratuite à Bonn, "l'un des rares amis que nous conservons encore dans le monde".

On se rappelle que, voici quelques mois, le secrétariat d'Etat avait marqué son mécontentement et son inquiétude devant l'autorisation accordée par Bonn à de grandes firmes allemandes pour la fourniture à Pékin des éléments nécessaires à la construction de plusieurs aciéries. Bonn avait répondu qu'il s'agissait d'entreprises conçues de fins purement civiles et nullement équipées pour la fabrication d'aciers propres aux armements.

Mais il va de soi qu'on ne peut tracer une frontière nette entre "fins civiles" et "fins militaires" et, comme disait ironiquement un journaliste américain, le Canada lui-même attente à la sécurité des troupes américaines et à la défense du monde libre car son bier sert à nourrir des dizaines de millions de Chinois dont certains sont des militaires ou des ouvriers d'usines d'armement. Jusqu'à présent, il n'est arrivé jusqu'au Vietnam du Nord et une part plus petite encore jusqu'au Vietnam du Sud.

L'évolution de l'attitude du Sénat américain au cours des derniers mois et son humeur belliqueuse paraissent assez significatives du climat qui prévaut aux Etats-Unis. La guerre du Vietnam et, derrière elle, la perspective d'un affrontement avec la Chine, dominent tout le reste et inspirent pour une large part les réactions des législateurs dans les domaines les plus divers. Qu'il s'agisse de l'aide au tiers monde, de l'orientation intérieure des gouvernements latino-américains ou des relations commerciales entre les pays occidentaux et la Chine, les décisions sont souvent prises et les déclarations souvent faites dans la fièvre et en fonction des intérêts des E.-U. dans le Sud-Est asiatique. Le Vietnam devient ou tend du moins à devenir le premier critère de la politique étrangère des Etats-Unis et les critiques même les plus prudentes, les réserves les plus nuancées des alliés par ailleurs fidèles sont de plus en plus mal acceptées.

M. Pearson l'a appris voici quelques mois déjà; M. Wilson l'apprendra peut-être à son tour ces jours-ci.

J.-M. L.

MONTREAL, JEUDI 28 JUILLET 1966

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN André LAURENDEAU
Directeur Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: PAUL SAURIOL
Directeur de l'information: MICHEL ROY
Trésorier: ARTHUR LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au 433 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée. Scale la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$23.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$26.00, 6 mois \$16.00, 3 mois \$9.00. A l'étranger: 12 mois \$28.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi: 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

A Manicouagan, la preuve est faite; ces gens-là n'ont plus besoin de symboles!

par Jean-V. DUFRESNE

RIVIERE-AUX-OUTARDES — Il se passe des choses à Manicouagan. Plus le barrage s'élève, moins il vous impressionne. Manic 5, croyez-le ou non, perd des "fans" et les amateurs de gros ouvrages se tournent, ingrats, vers Outardes-4.

Situé sur la rivière du même nom, à 60 milles de son embouchure, ce complexe groupe huit barrages qui contiennent un réservoir s'étendant à 109 milles en amont. Le bassin des Outardes est parallèle à celui de Manicouagan. Les deux rivières se jettent dans le St-Laurent, à hauteur de Baie-Comeau, sur la Côte-Nord. Outardes-4, le premier des trois aménagements retenus par l'Hydro-Québec, aura une puissance "installée" de 880,000 c.v.

Manic-5, c'est le grand décor, un peu païen, des contreforts colossaux qui évoquent les arrière-plans d'un "spectaculaire" de Cecil B. de Mille. Il n'y manque que Cléopâtre la nuit sous le chapelet de projecteurs à lampe de mercure orientables qui illuminent le chantier comme en plein jour.

Le barrage à voûtes multiples, dont l'arche centrale et ses deux contreforts latéraux évoquent la position inébranlable du bloquer au football, à la ligne de mêlée, a plus de grâce maintenant qu'il atteint cinq cents pieds d'altitude. Si l'on songe à la masse d'eau qu'il retient, il a la mineur d'une feuille de papier.

Déplacer une montagne...

Outardes-4, c'est autre chose. Manic est l'expression brillante du génie de ses constructeurs; Outardes retient davantage l'attention de ceux qui ne dédaignent pas non plus les ouvrages conçus à une échelle, disons, plus humaine.

— "Vous voyez, là, il suffit de déplacer cette montagne..." Le gérant du chantier, M. Raymond Lauzon, se penche sur la maquette et, délicatement, détache du paysage en papier mâché un monticule de quelques pouces de longueur.

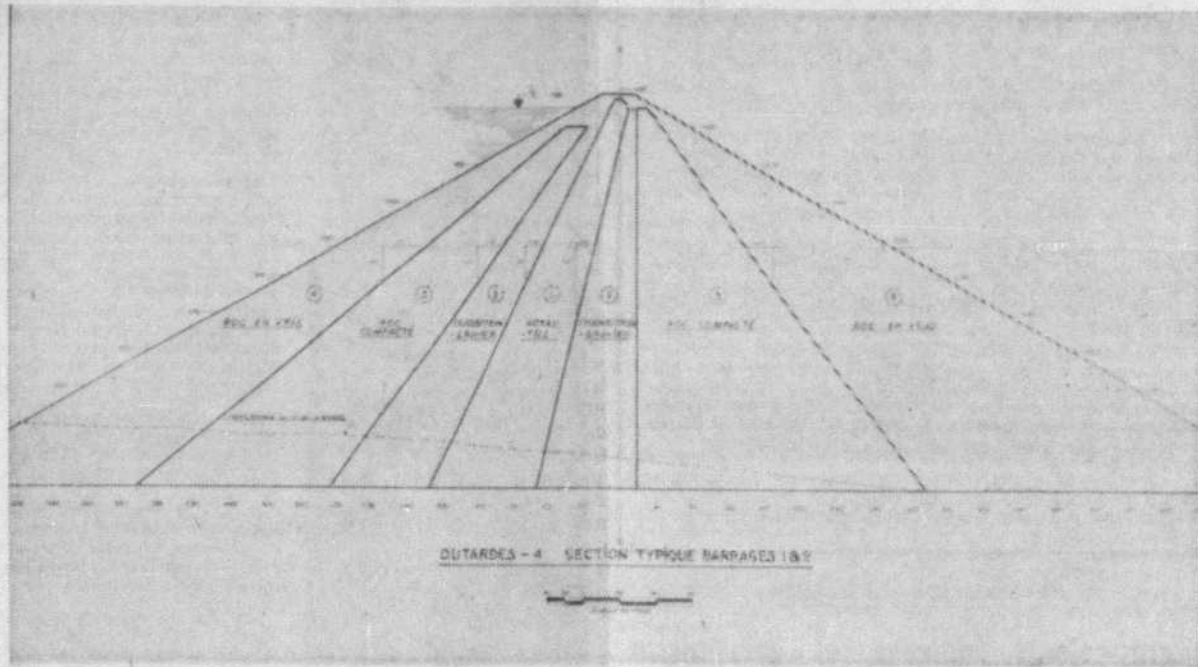
— "Et de la poser en travers de la vallée..." Ici, ni blondins compliqués avec leurs câbles tendeurs, ni échafaudages, ni coffres s'agrippant à des pignons aux flancs du béton à la manière des alpinistes en escalade artificielle. Pour tout équipement, des hommes, des niveleuses à lames et à herbes, des camions Euclid peints vert citronnelle (on les distingue mieux dans la poussière) qui se déplacent comme les monstres d'une préhistoire nouvelle, des concasseuses qui réduisent le roc à des proportions manoeuvrables, et d'immenses pelles électriques de 7 verges cubes qui mangent sans faire de bruit.

Outardes-4 est tout d'argile, de gravier, de terre et de roc. Un seul dispositif, outre la centrale elle-même (qui nécessitera un outillage aussi savant que Manic-5) sera coulé en béton: le déversoir. Les sept autres barrages, qui vont apprivoiser une nature plus accidentée et plus belle que celle de Manic, sont en enrochement, hormis quatre petits ouvrages en terre. Le contraste avec Manic-5 est donc saisissant.

Pourquoi pas en béton ?

Parce qu'on y utilise les matériaux ambiants, le complexe de la rivière aux Outardes a quelque chose de rassurant. A l'âge des grandes techniques, le béton n'a pas déclassé l'argile. Mais la glaise se fût-elle trouvée en quantité insuffisante, l'équation des cerceaux électroniques, auxquels furent soumises les mille données du problème, eût été tout autre, et peut-être alors l'emploi du béton se serait-il révélé plus rentable. Combien coûte le kilowatt-heure, voilà la question. En principe, on pourrait construire un barrage n'importe où. Le génie, c'est de choisir.

Du belvédère qui surplombe le chantier Outardes-4 — il faudra l'aménager, pour le visiteur — on l'embrasse d'un seul regard. Le barrage principal, près de 10 millions de verges cubes, ressemble très exactement à ces petits triangles de pâtisserie viennoise qu'on aurait coupée par le travers, avec ses lisières distinctement visibles: au coeur, l'argile, ou le "till", comme disent les ingénieurs, et comme matériau de



Deux barrages en enrochement retiendront le réservoir du complexe Outardes-4, que l'Hydro-Québec a mis en chantier en 1964, et dont la mise en eau est prévue en avril prochain. L'ouvrage emprunte la forme pyramidale, 1,180 pieds à sa base, 420 approx. de hauteur. L'édifice se décompose en sept lisières, cinq en amont de son axe, toutes plus minces que les deux en aval (à droite de l'axe) sur lesquelles elles trouvent appui. Le "coeur" du barrage, l'argile, est légèrement incliné, en amont de l'axe, la quatrième lisière (de g. à d.).

transition, de part et d'autre de ce diaphragme, du gravier, puis du roc compacté, puis du roc en vrac qui constitue la muraille amont et aval de l'édifice pyramidal.

A la manière du potier

Au premier abord, on dirait le jeu d'un enfant qui construit une digue sur la plage. Les ingénieurs, en tous cas, s'y appliquent avec la même candeur attentive. Mais la technique est méticuleuse et la construction de l'ouvrage exige autant de précision qu'un barrage en béton.

Etonnés par les longs détours qu'empruntent les camions pour aller vider leur charge, un ingénieur nous a rappelé, avec un petit air de pâtissier viennois, moitié paternel, moitié scandalisé, qu'il faut prendre soin de ne pas mêler les ingrédients les uns avec les autres. En roulant de travers, d'une lisière à l'autre, les roues du mastodonte en charriant des débris risqueraient de souiller l'argile.

Chaque matériau a sa place. Dans un barrage à coeur d'argile — l'expression est très peu polytechnicienne, mais elle est juste — l'imperméabilité tient à cette condition essentielle. A vrai dire, l'eau s'infiltrerait toujours sous l'énorme pression du réservoir que retient le barrage, mais une brèche apparaîtrait bientôt si le fluide déplaçait des matériaux avec lui.

Ceux-ci doivent être étendus suivant des méthodes éprouvées. A mesure qu'on étend la glaise, par exemple, il faut la niveler, la herser, la compacter, la pétrir, de sorte que chaque nouvelle couche soit liée à la précédente pour ne faire qu'un avec elle. Les potiers les plus primitifs, qui montaient

leurs vases en boudins, travaillaient exactement de la même manière.

La glaise aime l'eau, elle la boit. Les ingénieurs ont constaté qu'à une des extrémités du barrage, elle était toujours plus humide qu'à l'autre. Ils découvrirent bientôt qu'à plusieurs centaines de pieds du barrage, l'eau de la rivière en s'enfonçant dans les canaux de dérivation s'atomise et répand sur l'argile une fine pluie invisible.

Lorsque l'argile atteint plus de 10 p.c. d'humidité, on cesse de l'étendre. Il faut qu'elle sèche un peu. Le laboratoire mobile prélève des échantillons de chaque lisière. Une bonne pluie entraîne trois jours de retard. On dirige alors l'équipement aux abords du barrage, sur la muraille de pierre amont et aval, qui s'élève alors plus rapidement.

Vu en plongée, l'ouvrage prend alors l'aspect d'un long plat à céleri, élevé sur les bords, creux au centre. Au printemps, les murailles sont toujours plus élevées: l'argile au froid est naturellement intraitable et dans l'année on ne peut compter que sur une centaine de jours pour la "monter".

Le déversoir

L'ouvrage des Outardes-4 compte huit barrages, un seul de béton, on l'a dit, le déversoir, dans l'éventualité d'une crue exceptionnelle, mais surtout pour assurer aux centrales en aval un débit régulier, ou lorsqu'on exige d'elles une production optimum, et qu'il faut alimenter les turbines en conséquence.

(Dans l'état actuel des travaux, si les canaux de dérivation étaient bouchés pour faire le remplissage du réservoir, et qu'un arrêt de travail prolongé survient, le déversoir ne serait d'aucune utilité pour assurer l'écoulement de l'eau. Il est forcément situé à la crête du réservoir et le barrage est loin d'avoir atteint sa cote maximum. L'eau submergerait celui-ci avant d'avoir atteint le dispositif d'écoulement.)

Dans le grand barrage de Manic-5, l'emploi du béton a permis l'installation de pertuis — sorte de soupapes d'urgence — à la toute base de l'arche centrale.

Avant de construire les barrages des Outardes, il a fallu littéralement décaper la forêt, au roc. On y a découvert de ces fameuses marnières de géant, sorte de puits naturels "usés" par des pierres en constante révolution, sous l'impulsion de ce qui fut, à l'origine, un tout petit remous. Certaines atteignent 80 pieds de profondeur et de 25 pieds de diamètre. Il a fallu les nettoyer et les obturer avec du béton, comme une dent creuse.

L'accotement des barrages a également soulevé de multiples problèmes. Sur la rive gauche du barrage numéro un, le plus gros, la falaise grimpe à 460 pieds. Il a fallu, à ses pieds, dégager complètement un talus d'éboulis, pour asseoir les matériaux sur le roc solide. Notons que si un "barrage de roches" n'a pas les formes savantes d'un ouvrage en béton, il est essentiel de le cambrer lui aussi contre le courant, en amont. On retrouve ici le principe de l'ogive, qui répartit graduellement la poussée des forces jusqu'aux contreforts, et dont les cathédrales gothiques sont l'exemple classique. Ce sont les accotements naturels des montagnes, de part et d'autre du barrage, qui lui servent ici de contreforts.

"Vous voyez, là, il suffit de déplacer cette montagne..."

* * *

Outardes-4 est-il en train de démythifier Manicouagan? Si l'on veut. A l'enthousiasme des premières heures fait place la certitude sereine des bâtisseurs qui ont fait la preuve de leur génie, qui ont réussi l'équation de leur compétence. L'allure de défi qu'on lisait dans les visages d'ingénieurs encore dans la vingtaine — certains y sont toujours — c'est en vain qu'on cherche à la retrouver aujourd'hui.

Les ingénieurs ont à peine vieilli; mais leur calme traduit l'équilibre qu'ils ont trouvé en eux; pour réussir désormais, ces gens n'ont plus besoin de symboles.

C'est, en résumé, l'histoire du Québec, celle des six dernières années. A l'époque des premières coulées de béton, à Manic-5, personne n'aurait osé signaler que les premières épreuves de l'ouvrage furent tracées en 1955, sous le régime Duplessis. Non point qu'on ait voulu fausser l'histoire, même si la tentation était forte; mais on craignait de briser l'enchantement. Aujourd'hui, six ans après, sans pour cela vouloir louanger les nouveaux élus, on le raconte naturellement, et le barrage ne proteste point. Il durera peut-être plus longtemps que les deux régimes mis bout à bout.

De la même manière, a-t-on puisé dans la marche peut-être lente et irritante de la révolution tranquille, la certitude farouche qu'aucun changement de régime ne pourrait désormais compromettre l'immense effort entrepris depuis six ans, et dont il n'est plus besoin aujourd'hui d'exiger qu'il s'inscrive dans les formes d'un ouvrage qui en quatorze bonds franchit une vallée — et 200 ans d'histoire.

S'il fallait que cet effort soit compromis, alors le barrage regimberait assurément, il lancerait des éclairs. Il suffit de contempler à distance respectueuse l'iridescence bleue des câbles de transmission de 735 kilowatts — on observe le phénomène la nuit, par temps très humide — pour se rassurer: on ne coupe pas le courant selon son bon plaisir.

LE POMPIER Lui, y connaît ça!



Etre prêt à tout instant...



Partir en vitesse...



Connaitre son équipement...



Protéger des foyers...



Choisir un métier qu'on aime, c'est important. Il faut aussi choisir une vraie bonne bière...



sa bière, y a rien qui **Labatt**

Brassée au Québec par LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE



VALIQUETTE
SEULE FOIS DANS L'ANNEE

VENTE

TOUTES MARCHANDISES

SANS EXCEPTION

REDUITES DE

10% à 50 %

TROIS DERNIERS JOURS

Une occasion unique d'acheter des meubles et accessoires pour une pièce complète. Le choix des marchandises n'est aucunement limité.

N. G. VALIQUETTE LTEE, 510 est. Ste-Catherine près Berri TEL. : 842-8811

La seule façon commode d'acheter la SPEARMINT WRIGLEY

...le populaire gros paquet à 10¢

Une cause gagnée grâce à l'avion!

OTTAWA — La Sûreté de l'Ontario a créé un précédent dans la région d'Ottawa en gagnant une première cause devant les tribunaux contre un automobiliste dont la vitesse excessive avait été remarquée et calculée par un avion de patrouille.

Achetez-en bientôt!



Le populaire gros paquet à 10¢ de Spearmint Wrigley vous permet de goûter plus souvent sa saveur fraîche et vive!

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

CINE

Nous avons omis hier de mentionner une revue indépendante dans le cinéma. Il s'agit de "Jeune Cinema", revue mensuelle destinée à la formation et à l'information des cinéastes amateurs. Elle paraît en corrélation avec l'émission "Image en tête" de Radio-Canada. Rédacteur en chef: Yves Lafontaine. Adresse: 8517 bid St-Laurent, ou en librairie.

RENEE

Rappelons que Renée Claude sera vendredi prochain, le 29,

à l'extérieur classique de Louguet. Soirée unique à 20h. 30.

PIGGERY

"Le Piggery" de North Hatley présente jusqu'au 6 août "Au revoir Charlie" avec Monique Lepage, Julien Bessette, Christian Delmas, Catherine Bégin, Gisèle Schmidt, Jean-Pierre Compain et Elise Lavoie. Au bar-discothèque, on verra, en outre, le 31, Alain Denys et Renée Claude. Le 5 août ce sera au tour de Pauline Julien à se produire.

PARUTION

Pour les cinéphiles, Seghers vient de publier dans sa célèbre collection "Cinéma d'aujourd'hui", deux nouveaux titres: "Charlie Chaplin" par Marcel Martin (no 43) et "Mare Donskoi" par Albert Cervoni (no 42). Mots sérieux mais plus estival, Pierre Duc, le célèbre humoriste français vient de publier chez Julliard un roman "Du côté d'ailleurs". On nous prévient: poésie naïve et prose rebelles, ton docte et verve populaire et parfois même une allure de roman policier.

horaires des spectacles

THEATRE

COMEDIE-CANADIENNE — "Les Fous Follets", 8.00. THEATRE DE LA PLACE — "Le beau délire", 9.00 — Rel. Jundi. THEATRE DE QUATREZOUS — "La Grande Boue", 8.30 — Relâche le Jundi. LE PATRIOTE — "François Villon, poète", 8.30 — Relâche lun, mar, et mercredi. LA POUDRIERE — "Never too late", 8.30 — Sam., 7.00 — 10.00. LA FENÊTRE — "L'Éclaircie", 8.30 — Relâche lundi et vendredi. MONUMENT NATIONAL — "Jacques ou la soumission", par Yvan Morin — 9.00. THEATRE DE MARJOLEINE — "Eau-mau — Ne rétez pas l'espion", 8.30. SALTIMBANQUES — "Les Bâtisseurs d'Empire", 8.30 — Relâche lun, mar, jeu, ven, sam, et dim. 8.45. EN TIRER — "Les Amants terribles", 8.30. THEATRE PIGGERY, North Hatley — "Au revoir Charlie", 8.30 — Relâche Jundi. REPENTIGNY — "La Jument du roi", 8.30. THEATRE DE SUN VALLEY — "Reveille toi chérie", Sem. 8.30 — Sam., 7.30 — 10.00 — Relâche dim. et lun.

ELECTRA

"Mon col fait la loi", 12.00 — 3.22 — 4.44 — 10.01. "Le monde est noir", 1.31 — 4.30 — 8.23. "Toutes ses femmes", Sem., 8.40 — 10.00 — Dim., 1.00 — 2.30 — 4.40 — 10.00. "La Source", Sem., 8.15 — Dim., 1.30 — 8.10 — 8.15. FRANÇAIS — "Les Gendarmes à New York", 2.40 — 6.00 — 9.25 — "Samson contre le corse noir", 1.05 — 4.25 — 7.51. JEAN-TALON — "Merveilleuse Angélique", 6.00 — 10.00 — Dim., 6.00 — 10.00. "Angélique, marquise des anges", 8.00 — Dim., 12.00 — 4.50 — 8.00. GRANADA — "La 317e Section", 2.45 — 6.15 — 9.25 — "Simbad contre les Sarrasins", 1.05 — 4.30 — 7.55. KENT — "Born Free", 1.35 — 3.25 — 5.25. LAVAL — "L'Homme d'Istanbul", 2.45 — 9.05 — "Aïoli pour un assassin", 1.45 — 5.00 — "Brenno le Tyran", 12.30 — 5.30. LOUVE — "Boy, Did I Get a Wrong Number", 10.25 — 11.50 — 3.00 — 3.20 — 7.20 — 9.35. LA SCALA — "L'aine des Fochaux", 12.45 — 3.00 — 6.00 — "Une femme est une femme", 12.45 — 4.10 — "1900, 000 au Soleil", 2.15 — 7.50. MERCIER — "Mon col fait la loi", 1.40 — 5.01 — 8.24 — "Le maître du monde", 12.00 — 3.2 — 6.44 — 10.01. MONTECALM — "Bunny Lake a disparu", 9.00 — "L'Épée écarlate", 2.45 — 7.25 — 10.00. MONTECALM — "Bambi", 1.00 — 3.00 — 5.05 — 7.30 — 9.40. OUTREMONT — "Bambi", 1.00 — 3.00 — 5.05 — 7.30 — 9.40. PALACE — "Cast a Giant Shadow", 10.10 — 12.45 — 3.30 — 6.15 — 9.00. PAPINEAU — "Les Gendarmes à New York", 2.45 — 6.05 — 9.25 — "Samson contre le corse noir", 1.10 — 4.30 — 7.50. PARISIEN — "Viva Maria", 10.10 — 12.25 — 2.45 — 5.00 — 7.15 — 9.25. PIERRE — "Angèle, marquise des anges", 12.00 — 4.00 — 8.00. "Merveilleuse Angélique", 2.00 — 6.00 — 10.00. PLACE VILLE-MARIE — "Tenth Victim", 1.05 — 3.10 — 5.20 — 7.25 — 9.25. "Frette Saïte", "Whop on the Main Street", 1.10 — 3.40 — 6.10 — 8.40. "Horror Castle", 1.00 — 3.30 — 5.55 — "Panic Button", 1.20 — 3.40 — 6.15. RIVIERE — "La 317e Section", 2.50 — 6.10 — 9.25 — "Simbad contre les Sarrasins", 1.45 — 4.40 — 8.00. SAUVAGES — "Ten Commandments", 1.45 — 7.45. SAINT-DENIS — "La soupe au pouce", 12.30 — 3.41 — 6.42 — 10.03 — "Le bal des espions", 1.48 — 5.09 — 8.20 — Mat. pour enfants: "Le héros", 12.30 — Sem. 10.00 — 1.00. Dim. 12.30 — 2.01. SNOWDON — "Stop the world, I want to get off", 1.00 — 3.05 — 7.15 — 9.25. STRAND — "Horror Castle", 11.55 — 3.15 — 6.35 — 10.00. "Panic Button", 10.20 — 1.40 — 5.00. VAN HORNE — "Mary Poppins", 1.00 — 3.00. VENDÔME — "La femme insecte", 12.45 — 2.50 — 6.00 — 7.15 — 9.30. VERT — "The Love Goddess", 1.10 — 4.10 — 7.05 — 10.05. VOYOK — "The Blue Max", 2.15 — 5.20 — 8.25. WESTMONT — "Who's Afraid of Virginia Woolf?", 12.25 — 2.40 — 4.55 — 7.15 — 9.35.

CARICATURES, PLACE VICTORIA

De Gaulle et Vietnam en vedette

Le président de Gaulle est encore cette année la cible favorite des caricaturistes; c'est toujours la figure de l'important général qui revient le plus souvent parmi les 210 caricatures que des artistes de 37 pays différents ont soumises au troisième salon international de la caricature dont l'ouverture avait lieu dernièrement Place Victoria.

Cinquante-huit villes des États-Unis ont envoyé 67 dessins à l'exposition; les USA sont ainsi le pays ayant soumis le plus grand nombre d'oeuvres. Le Canada a présenté 39 caricatures provenant de 23 villes. En tout, 150 villes sont représentées à cette exposition.

Parmi les pays étrangers ayant contribué à cette exposition organisée par la ville de Montréal et le "Montreal Star", on trouve la Yougoslavie, l'Australie, Israël, la Grande-Bretagne, la France, l'Uruguay, Cuba et la Tchecoslovaquie.

Le portrait du général de Gaulle apparaît sur 27 oeuvres venant de sept pays de trois continents différents. La guerre du Vietnam fait le sujet de 17 inscriptions et le président Johnson, de 14. On compte 100 légendes anglaises, 31 françaises et 17 bilingues. Plusieurs autres, il faut le dire, n'ont pas besoin de légende.

Trente-quatre prix seront adjugés aux participants: il y a un grand prix de \$5,000 et 34 prix variant de \$1,000 à \$100. Les gagnants seront classés en trois catégories.

A MAURICE - RICHARD

Divertissements musicaux et enthousiasme

par Yves MARGRAFF

C'était bien de "divertissements" qu'il s'agissait au Concert populaire de mardi soir, au palais des sports Maurice-Richard. Le concert devait du reste être répété hier soir à Verdun et le sera ce soir à Villiers. Boris Broff, qui dirigeait, avait inscrit au programme deux "numéros" qui ont soulevé, chez un public nombreux, un enthousiasme sans limite. Après l'ouverture "Obéron" de Weber et une exécution, un peu scholastique peut-être des "Variations sur un thème de Haydn" de Brahms, le jeune chef a cédé le pupitre à Robert Savoie qui a donné de "Il maestro de Capella" de Ciaramosa, une interprétation soignée quant au chant et savoureuse quant au jeu. Dans un costume d'époque, coiffé d'une perruque poudrée, le délicieusement cabotin Savoie a fort amusé le public. Son succès fut si grand qu'il dut accorder un rappel "Mille et tre" de Don Juan. Après le deuxième entracte, il y eut cinq chefs d'orchestre sur la scène, Boris Broff, toujours au pupitre, avait confié à Wilfrid Pelletier, Jean-Marie Beaudet, Jacques Baudry et Alexander Broff, les amateurs soli de la "Symphonie des jouets" de Haydn. C'est avec beaucoup d'humour que MM. Pelletier et Baudry, Baudry et Pelletier à tour de rôle, ont joué à sifflet et à roulettes, Baudry à la crécelle et au sifflet à piston, Broff à la trompette pas du tout d'harmonie, ont apporté à cette oeuvre plus sérieuse qu'il n'y paraît de prime abord, la fantaisie que voulait le programme. Une très bonne interprétation de "L'Apprenti sorcier" de Dukas terminait la soirée avec entrain.

À L'OCCASION D'UN COLLOQUE SUR LE CINÉMA

Hitchcock à Toronto: "La création m'amuse mais après je m'ennuie..."

TORONTO — Le cinéaste Alfred Hitchcock, le maître du suspense, affirme que son plus grand plaisir lorsqu'il tourne un film, se produit au moment de la mise en scène: "Lorsque nous nous réunissons, dit-il, pour nous dire de quelle façon la plus amusante on pourrait tuer le personnage." Il a déclaré à environ 1,300 personnes participant à un colloque sur le cinéma organisé à

A Tanglewood

10,000 personnes pour Marsh et Van Cliburn

LENOX, Mass. — Van Cliburn, seul Américain à remporter un premier prix dans la section piano au concours Tchaikovsky de Moscou, et le soprano Jane Marsh, étaient les artistes invités à un concert donné par l'Orchestre symphonique de Boston au Festival de musique de Tanglewood. Le pianiste Cliburn, lauréat en 1958, et Miss Marsh, gagnante cette année du prix section d'art vocal, furent très applaudis par un auditoire de plus de 10,000 personnes qui assistaient à ce concert. C'était la première fois que Jane Marsh se faisait entendre depuis son retour de Moscou. L'Orchestre de Boston termina une série de trois concerts au festival, qui avait attiré au total 32,291 auditeurs, soit le chiffre le plus considérable pour trois concerts à Tanglewood depuis la fin de semaine de clôture en 1958. Jane Marsh était accompagnée de Veronica Tyler et Simon Estes, qui ont gagné respectivement le second et troisième prix section chant, au concours de Moscou 1966. Mlle Marsh a interprété des extraits d'opéras de Tchaikovsky et Verdi, qu'elle avait chantés à Moscou.

8 manuscrits pour le Prix du Cercle

Sur les vingt-deux manuscrits reçus en mai dernier, 8 ont été retenus en finale par les membres du jury. Ces huit manuscrits en finale ont pour titre: LA FUGUE; LES RAPIDES; LE SOLEIL SUR LA FACADE; LE CAPRICORNE; ITINÉRAIRE SANS HORAIRES; LA VOCATION DES MIROIRS; DES JOURS ÉGAUX; CONDAMNE À VIVRE.

La boîte du Café André

où l'on va rigoler avec Marylène et Claude Landré

Spectacles tous les soirs sauf le lundi

9.30 p.m. - 11.30 p.m. 2077 Victoria près Eaton Montréal

AU CONCOURS INTERNATIONAL DE BALLET DE VARNA (Bulgarie)

Martine van Hamel, 1er prix dans sa section

La jeune Martine Van Hamel, soliste de la Compagnie nationale de ballet du Canada, a remporté le premier prix dans la catégorie des jeunes artistes au troisième Concours international de ballet à Varna, en Bulgarie. Cette danseuse, âgée de 20 ans, s'est classée en tête d'une liste de 50 concurrents. Plus tôt, elle avait été fort applaudie pour son interprétation aux demi-finales devant un jury composé de 16 membres dont Galina Ulanova, ballerine-étoile de Russie, et Arnold Haskell, d'Angleterre. Le partenaire de Martine était Earl Kraul, du National Ballet.

Mlle van Hamel voulait s'inscrire au concours dans la section des danseurs de 22 ans et plus, mais les membres du jury l'ont classée dans l'autre catégorie. Parmi les huit finalistes, elle a obtenu la première place, dépassant l'une des favorites qui fait partie du ballet Kirov de Leningrad. En plus de son prix comprenant un diplôme et une bourse de 300 leva, unité monétaire bulgare représentant \$270, elle a déjà reçu des offres pour participer à des émissions télévisées danoises et aussi pour danser avec des compagnies de ballet à l'étranger.

C'était la première fois que le Canada était représenté à ce concours international.

Mlle van Hamel voulait s'inscrire au concours dans la section des danseurs de 22 ans et plus, mais les membres du jury l'ont classée dans l'autre catégorie. Parmi les huit finalistes, elle a obtenu la première place, dépassant l'une des favorites qui fait partie du ballet Kirov de Leningrad.

En plus de son prix comprenant un diplôme et une bourse de 300 leva, unité monétaire bulgare représentant \$270, elle a déjà reçu des offres pour participer à des émissions télévisées danoises et aussi pour danser avec des compagnies de ballet à l'étranger.

C'était la première fois que le Canada était représenté à ce concours international.

Mlle van Hamel voulait s'inscrire au concours dans la section des danseurs de 22 ans et plus, mais les membres du jury l'ont classée dans l'autre catégorie. Parmi les huit finalistes, elle a obtenu la première place, dépassant l'une des favorites qui fait partie du ballet Kirov de Leningrad.

En plus de son prix comprenant un diplôme et une bourse de 300 leva, unité monétaire bulgare représentant \$270, elle a déjà reçu des offres pour participer à des émissions télévisées danoises et aussi pour danser avec des compagnies de ballet à l'étranger.

C'était la première fois que le Canada était représenté à ce concours international.

Mlle van Hamel voulait s'inscrire au concours dans la section des danseurs de 22 ans et plus, mais les membres du jury l'ont classée dans l'autre catégorie. Parmi les huit finalistes, elle a obtenu la première place, dépassant l'une des favorites qui fait partie du ballet Kirov de Leningrad.

En plus de son prix comprenant un diplôme et une bourse de 300 leva, unité monétaire bulgare représentant \$270, elle a déjà reçu des offres pour participer à des émissions télévisées danoises et aussi pour danser avec des compagnies de ballet à l'étranger.

C'était la première fois que le Canada était représenté à ce concours international.

Mlle van Hamel voulait s'inscrire au concours dans la section des danseurs de 22 ans et plus, mais les membres du jury l'ont classée dans l'autre catégorie. Parmi les huit finalistes, elle a obtenu la première place, dépassant l'une des favorites qui fait partie du ballet Kirov de Leningrad.

En plus de son prix comprenant un diplôme et une bourse de 300 leva, unité monétaire bulgare représentant \$270, elle a déjà reçu des offres pour participer à des émissions télévisées danoises et aussi pour danser avec des compagnies de ballet à l'étranger.

C'était la première fois que le Canada était représenté à ce concours international.

Mlle van Hamel voulait s'inscrire au concours dans la section des danseurs de 22 ans et plus, mais les membres du jury l'ont classée dans l'autre catégorie. Parmi les huit finalistes, elle a obtenu la première place, dépassant l'une des favorites qui fait partie du ballet Kirov de Leningrad.

En plus de son prix comprenant un diplôme et une bourse de 300 leva, unité monétaire bulgare représentant \$270, elle a déjà reçu des offres pour participer à des émissions télévisées danoises et aussi pour danser avec des compagnies de ballet à l'étranger.

C'était la première fois que le Canada était représenté à ce concours international.

Mlle van Hamel voulait s'inscrire au concours dans la section des danseurs de 22 ans et plus, mais les membres du jury l'ont classée dans l'autre catégorie. Parmi les huit finalistes, elle a obtenu la première place, dépassant l'une des favorites qui fait partie du ballet Kirov de Leningrad.

En plus de son prix comprenant un diplôme et une bourse de 300 leva, unité monétaire bulgare représentant \$270, elle a déjà reçu des offres pour participer à des émissions télévisées danoises et aussi pour danser avec des compagnies de ballet à l'étranger.

C'était la première fois que le Canada était représenté à ce concours international.

Mlle van Hamel voulait s'inscrire au concours dans la section des danseurs de 22 ans et plus, mais les membres du jury l'ont classée dans l'autre catégorie. Parmi les huit finalistes, elle a obtenu la première place, dépassant l'une des favorites qui fait partie du ballet Kirov de Leningrad.

En plus de son prix comprenant un diplôme et une bourse de 300 leva, unité monétaire bulgare représentant \$270, elle a déjà reçu des offres pour participer à des émissions télévisées danoises et aussi pour danser avec des compagnies de ballet à l'étranger.

C'était la première fois que le Canada était représenté à ce concours international.

Mlle van Hamel voulait s'inscrire au concours dans la section des danseurs de 22 ans et plus, mais les membres du jury l'ont classée dans l'autre catégorie. Parmi les huit finalistes, elle a obtenu la première place, dépassant l'une des favorites qui fait partie du ballet Kirov de Leningrad.

En plus de son prix comprenant un diplôme et une bourse de 300 leva, unité monétaire bulgare représentant \$270, elle a déjà reçu des offres pour participer à des émissions télévisées danoises et aussi pour danser avec des compagnies de ballet à l'étranger.

C'était la première fois que le Canada était représenté à ce concours international.

Mlle van Hamel voulait s'inscrire au concours dans la section des danseurs de 22 ans et plus, mais les membres du jury l'ont classée dans l'autre catégorie. Parmi les huit finalistes, elle a obtenu la première place, dépassant l'une des favorites qui fait partie du ballet Kirov de Leningrad.

En plus de son prix comprenant un diplôme et une bourse de 300 leva, unité monétaire bulgare représentant \$270, elle a déjà reçu des offres pour participer à des émissions télévisées danoises et aussi pour danser avec des compagnies de ballet à l'étranger.

C'était la première fois que le Canada était représenté à ce concours international.

Mlle van Hamel voulait s'inscrire au concours dans la section des danseurs de 22 ans et plus, mais les membres du jury l'ont classée dans l'autre catégorie. Parmi les huit finalistes, elle a obtenu la première place, dépassant l'une des favorites qui fait partie du ballet Kirov de Leningrad.

En plus de son prix comprenant un diplôme et une bourse de 300 leva, unité monétaire bulgare représentant \$270, elle a déjà reçu des offres pour participer à des émissions télévisées danoises et aussi pour danser avec des compagnies de ballet à l'étranger.

C'était la première fois que le Canada était représenté à ce concours international.

Mlle van Hamel voulait s'inscrire au concours dans la section des danseurs de 22 ans et plus, mais les membres du jury l'ont classée dans l'autre catégorie. Parmi les huit finalistes, elle a obtenu la première place, dépassant l'une des favorites qui fait partie du ballet Kirov de Leningrad.

En plus de son prix comprenant un diplôme et une bourse de 300 leva, unité monétaire bulgare représentant \$270, elle a déjà reçu des offres pour participer à des émissions télévisées danoises et aussi pour danser avec des compagnies de ballet à l'étranger.

C'était la première fois que le Canada était représenté à ce concours international.

Mlle van Hamel voulait s'inscrire au concours dans la section des danseurs de 22 ans et plus, mais les membres du jury l'ont classée dans l'autre catégorie. Parmi les huit finalistes, elle a obtenu la première place, dépassant l'une des favorites qui fait partie du ballet Kirov de Leningrad.

En plus de son prix comprenant un diplôme et une bourse de 300 leva, unité monétaire bulgare représentant \$270, elle a déjà reçu des offres pour participer à des émissions télévisées danoises et aussi pour danser avec des compagnies de ballet à l'étranger.

C'était la première fois que le Canada était représenté à ce concours international.

Mlle van Hamel voulait s'inscrire au concours dans la section des danseurs de 22 ans et plus, mais les membres du jury l'ont classée dans l'autre catégorie. Parmi les huit finalistes, elle a obtenu la première place, dépassant l'une des favorites qui fait partie du ballet Kirov de Leningrad.

En plus de son prix comprenant un diplôme et une bourse de 300 leva, unité monétaire bulgare représentant \$270, elle a déjà reçu des offres pour participer à des émissions télévisées danoises et aussi pour danser avec des compagnies de ballet à l'étranger.

VOTRE DERNIÈRE CHANCE DE VOIR ANGÉLIQUE #1 + ANGÉLIQUE #2 DANS UN SEUL PROGRAMME!

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2

L'univers féminin



Tenant par la main son petit John maintenant âgé de 5 ans, Mme Jacqueline Kennedy descend de l'avion qui la ramène d'Honolulu à New York après avoir passé des vacances de sept semaines dans les îles Hawaï. Elle était également accompagnée de sa fille, Caroline, 9 ans. "Ce n'est plus John-John, a déclaré le petit garçon alors qu'on le présentait à une famille amie. Je m'appelle maintenant John."

Nouveau cours de secrétariat spécialisé pour les jeunes filles qui ont terminé une 11ème

QUEBEC — Le ministère de l'éducation a annoncé hier que les jeunes filles ayant terminé avec succès les études de 11e année pourront s'orienter, à partir de septembre, vers le métier de secrétaire dans une étude d'avocat ou de notaire.

Un communiqué a fait savoir que l'école des métiers de Sainte-Foy, en banlieue de Québec, dispensera un cours intensif d'un an permettant aux étudiantes d'acquiescer désormais une formation spéciale dans le domaine légal.

On leur inculquera des connaissances en droit criminel, civil, municipal, constitutionnel et commercial, ainsi qu'en procédure civile, en comptabilité, en sténographie, en dactylographie, en plus d'un cours de langue et communication.

C'est Me Cécilien Pelchat, avocat de Sainte-Foy, qui est responsable de ce cours.

Judy LaMarsh, à l'aise dans son rôle de politicienne

SYDNEY, Australie — Le secrétaire d'Etat au parlement canadien Mlle Judy LaMarsh, a déclaré aux journalistes australiens, à Sydney, qu'elle ne s'inquiète pas d'être une femme dans le domaine traditionnellement masculin de la politique canadienne.

"Je m'y sens tout à fait à l'aise, alors que ce n'est pas toujours le cas pour les hommes", dit-elle. Elle se trouvait à Sydney, venant de la Nouvelle-Zélande, dans le but de promouvoir le tourisme au Canada l'an prochain à l'occasion des fêtes du Centenaire.

EN TCHECOSLOVAQUIE

Les femmes représentent 44 p.c. de la force ouvrière: la vie familiale s'en ressent

NDLR — Un journaliste canadien, John Best, qui a séjourné en Tchécoslovaquie analyse la portée de cette situation sur la vie familiale. Voici de larges extraits de cette analyse.

PRAGUE. — Alors que les femmes représentent 44 p.c. de la force ouvrière et qu'il n'y a pas de réserve de main-d'œuvre pour prendre leur place, il est évident que le régime n'encouragera certainement pas les mères de famille à abandonner leurs outils et à rentrer à la maison. L'économie nationale a vrai dire ne peut plus se passer des femmes.

Cependant, on reconnaît de plus en plus le tort immense que cela a causé à la vie familiale. A titre d'exemple, un congrès de femmes tchèques s'est fait dire il n'y a pas tellement longtemps que les fillettes âgées de 9 à 21 ans avouent candidement qu'elles ne sauraient s'acquiescer des tâches maternelles parce qu'elles n'ont jamais vu elles-mêmes ce qu'étaient une mère à plein temps.

Congé de maternité

Tout ce que le gouvernement a fait au cours des dernières années a été de porter de 18 à 22 semaines la période de congé de maternité. Cela signifie qu'en éliminant un mois pour le congé prénatal, le nouveau-né sera sous les soins complets de sa mère pendant environ quatre mois. Après quoi il est confié à une pouponnière. Dans des cas spécifiques, autorisés par un médecin qui a signé un certificat à cet effet, le congé de maternité peut être prolongé jusqu'à un an.

En plus du sentiment d'émancipation, un grand nombre de femmes travaillent à cause des avantages des deux enveloppes de paie dans la famille. Un grand nombre de familles comptent deux travailleurs ou plus qui grossissent les revenus familiaux. Ils se sont habitués petit à petit au standard de vie plus élevé rendu possible grâce aux revenus additionnels et ils n'y renonceraient pas sans rouspéter.

Les adolescents

En dépit de l'autorité considérable dont l'Etat dispose pour influencer la façon d'élever et d'éduquer les jeunes, de nombreux indices démontrent que le régime communiste n'a pas réussi à imposer ses idées et ses principes à nombre de jeunes. Au cours d'une enquête récente menée dans le cadre d'un programme intitulé: "Le parti s'adresse à la jeunesse", 20 p.c. des jeunes qui ont été interrogés ont déclaré que l'intervention militaire américaine au Vietnam ne visait pas à provoquer une troisième guerre mondiale. D'ailleurs, 30 p.c. des jeunes tchèques ont répondu que les E.U. ne s'armaient pas dans un but d'agression. En outre, un grand pourcentage des jeunes interrogés n'avaient aucune idée de ce qu'était le pacte de Varsovie.

Influence occidentale

Un exemple différent de l'échec de l'endoctrinement communiste peut être vu quotidiennement dans le grand nombre de jeunes gens qui déboulent dans les rues de Prague vêtus de blue jeans et coiffés à la beatle.

"Si c'est de cette façon qu'ils veulent se vêtir, laissons-les faire", m'a dit un haut fonctionnaire. "Nous nous efforçons d'influencer la population par l'éducation. C'est inutile d'avoir recours à la coercition."

Une autre tendance pas très communisme que l'on discerne parmi la jeunesse c'est la fièvre pour la musique et les danses occidentales.

Il n'y a rien de plus précieux pour un jeune Tchéque que de posséder un appareil à ondes courtes qui lui permettra de capter des programmes occidentaux, principalement des émissions présentant des

chansons populaires et de la musique de danse.

J'ai demandé à un dirigeant du parti si l'on songeait à prendre des mesures pour enrayer une pareille influence étrangère. "Je ne suggérerais certainement pas qu'on joue de la musique communiste", répondit-il avec résignation.

La haute couture londonienne laisse tomber la mini-jupe

LONDRES — La haute couture britannique a abandonné la jupe ultra-courte et l'encolure en plongée pour des créations très enveloppantes à l'automne.

Les grands couturiers au service de la royauté britannique, aussi bien qu'étrangère, et pour les dames de la haute société, ont fait voir une nouvelle silhouette qui cache plutôt qu'elle met en valeur les lignes de la taille.

De larges manteaux aux couleurs voyantes donnent leur ampleur depuis les cols remontants et l'empiecement au dos et les manches ont souvent beaucoup de volume.

Des costumes en tissu quadrillé comportent la veste longue sur une jupe à plis ou à panneaux, s'arrêtant au genou ou plus bas.

L'ex-architecte Michael s'éloigne le plus de la mini-jupe avec une série de manteaux-trench en fourrure de poney ou de lama, descendant au mollet.

dans votre panier à provisions

Pour répondre aux besoins des 10 millions de visiteurs (30 millions d'entrées) attendus à l'Expo 67, la compagnie a prévu 39 restaurants d'une capacité totale de 9,000 places et 67 casse-croûte d'une capacité totale de 4,000 places. De ce nombre, 30 restaurants et 51 casse-croûte seront exploités par des concessionnaires privés.

En outre, on évalue à environ 7,000 places la capacité totale des restaurants prévus dans les pavillons nationaux. Environ 30 pays offriront, dans leurs pavillons, des mets exotiques. Les divers restaurants et casse-croûte de l'Expo pourront accueillir en tout, jusqu'à 20,000 personnes.

Période d'ouverture

On prévoit que le restaurant et la cafétéria à la Place d'accueil seront en état de fonctionner dès octobre 1966, c'est-à-dire dans quelques mois à peine, et resteront ouverts jusqu'en juin 1968.

Tous les autres restaurants ne seront ouverts que pour la durée de l'Expo, soit du 28 avril au 27 octobre 1967. Toutefois, les restaurants situés sur La Ronde pourront être ouverts au public du 15 avril au 15 octobre pendant les saisons d'été 68-69. Cela demeure un projet.

Catégorie de restaurants

Pour donner à la cuisine la variété qui convient au caractère international de l'Exposition, la compagnie présentera les spécialités suivantes: cuisine orientale, hongroise, continentale, italienne, canadienne et canado-américaine. Certains d'entre eux afficheront un spectacle.

L'emplacement réunira cinq genres de restaurants: bon marché; addition moyenne de \$1.00; prix modique; addition moyenne de \$1.75; prix moyen;

addition moyenne de \$2.50; prix élevé; addition moyenne de \$3.75 et de luxe, addition moyenne de \$5. On prévoit que l'addition moyenne, dans un casse-croûte, sera de \$0.65.

Boutiques de spécialités

Ce type de boutiques offrira divers produits alimentaires tels que bonbons, chocolats, fruits, variétés de fromages, pâtisseries, etc. Au carrefour international, on présentera des aliments d'origine étrangère afin d'accroître le caractère international de la cuisine offerte aux visiteurs.

Une mauvaise nouvelle

Pour la troisième fois depuis six mois, les ménagères auront à subir une nouvelle hausse du prix du lait. La hausse, cette fois, sera de .01 la pinte. Quant à l'augmentation sur les contenants de plus gros formats (2 et 3 pintes), on n'a pas obtenu de réductions des laiteries. Certaines ont l'intention d'en hausser le coût de .04 les trois pintes environ, d'autres, moins ou pas du tout. Des décisions seront prises ces jours-ci.

A la Régie des marchés agricoles, on nous a expliqué que le prix payé aux producteurs sera porté, à compter de lundi, de \$5.35 à \$5.55 pour le 100 livres de lait. Les laiteries sont libres d'absorber cette hausse ou de la "passer" aux consommateurs, ce qui va se produire dans la majorité des cas, semble-t-il. C'est ce qui explique également que la hausse sur tous les formats ne soit pas uniforme, mais une hausse générale de .01 la pinte semble chose entendue. Le prix en sera donc porté à \$0.27 dans la région de Montréal, soit encore .02 de moins qu'à Toronto. Cette augmentation ne s'applique qu'au lait embouteillé.

et n'affectera pas les sous-produits du lait, comme le beurre et le crème.

Des sauces pour la "fondue"

À la demande de Mme B. de la rue Durocher, à Montréal, voici quelques recettes de sauces faciles à préparer et délicieuses avec la fondue bourguignonne.

Différente et fraîche, surtout pendant la saison estivale: à une botte de persil finement haché, ajouter un petit boeuf de capres. Bien mélanger, vérifier l'assaisonnement et verser dans un joli bol. C'est tout.

Peu simplifiée, mais savoureuse: à de la sauce à tremper aux fines herbes (celle qui se vend déjà préparée dans le commerce et que vous trouvez au comptoir des fromages et autres produits laitiers) ajouter des échalotes ou de la ciboulette finement hachée, une petite gousse d'ail broyée (facultatif) et de la mayonnaise ou de la crème en quantité suffisante pour lui donner la consistance voulue. Peut se préparer la veille.

Une dernière suggestion très facile: des échalotes émincées, 1 c. à soupe de sauce chili et 1 c. à soupe de cognac. Bien mélanger.

Renée R.

Sur votre agenda

Une soirée estivale aura lieu samedi prochain, le 30 juillet, à la villa de la Bonne Entente, au lac Charlebois, à Ste-Marguerite-du-lac-Masson. Le ménestrel du bon Dieu, le père Bernard, o.f.m., est l'artiste invité. Chacun est invité.

Comment, madame, prendre soin de votre deuxième "tête"

TORONTO — Les perruques les plus coûteuses sont confectionnées à la main, utilisant de véritables cheveux fixés au filet de base à l'aide d'un instrument qui ressemble à un crochet de broderie. Fabriquées à la machine, les perruques comportent des cheveux cousus par rangs sur un léger tissu. Le fabricant de perruques Peter Suba, de Toronto, dit que ce dernier procédé donne une base plus lourde et, en regardant de près, on peut voir parfois les coutures.

Selon M. Suba, les perruques et postiches sont généralement fabriquées avec des cheveux importés d'Europe et d'Orient, ou avec une fibre synthétique.

A son avis, la chevelure européenne est considérée comme la plus souple, et partant, sert à réaliser les plus jolies coiffures.

La durée d'une perruque ou d'un postiche dépend du soin qu'on y apporte. Il suggère d'acheter une tête à perruque servant spécialement à conserver la forme, et non pas employer un tout autre objet, comme par exemple un abat-jour de lampe.

Une perruque peut nécessiter une mise en plis à sec, peut-être deux fois par mois, selon l'utilisation qu'on en fait. Il ne faut pas plonger la perruque dans l'eau pour un lavage, non plus que d'employer des teintures ou solutions décolorantes.

ver la vitesse de votre ligne; et les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le façon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Plan d'amaigrissement

Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrou-

Les mots croisés du "DEVOIR"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- HORIZONTALEMENT**
- Ensemble du matériel nécessaire
 - Châtierait
 - Qui finit mal — Personnes vivantes
 - Lieu de travail — Possessif
 - Rejette ce qu'il acceptait avant — Couture sur un pli
 - En trésor — Finie
 - Qui s'entend bien — Pour ouvrir — Action de lancer
 - Voiture tirée par un cheval — Diminue un saint
 - Passé récent — Sans barbe
 - Infinitif — Mal à son aise — Obtenu
 - Remettement à neuf — Dans la mer
 - Saison — Semblable — Initiales d'un voisin
- VERTICALEMENT**
- Fera grand peur
 - De notre ère
 - Article de cuisine — Négation
 - Péninsule — Fierté du coq
 - Soutient un édifice — Première personne du féminin
 - Mer — Réservoir humain
 - Pronom — Utilise parfois des billes
 - Epoque — Emploi — Animal
 - Ce que l'homme n'a pas fait — Pronom
 - Exercice d'adresse — Souvent mises en boîte
 - Chef — Condensation
 - Planète — Parcouru
- Solution d'hier**
- Horizontalement:**
- GRIMACANTES
 - LACERATION
 - OSTRACISME
 - USEE — AMIBE
 - TIR — PHI — CI
 - OSE — L'EUR — IV
 - MIE — AMI
 - TENTACULES
 - ECARTEMENT
 - RE — HIS — REINE
 - ETE — LESEES
 - ECHASSES — RE
- Verticalement:**
- GLOUTONNERIE
 - RASSIS — CE
 - ICTERE — TA — EH
 - MERE — MERITA
 - ARA — PLINTHES
 - CACAHUETES
 - ATIME — AM — LE
 - NISI — ULCERES
 - TOMBER — UNES
 - ENEE — ALTHEE
 - CME — NEE
 - ARRIVISTES

CONDUISEZ...

Jusqu'à notre stationnement intérieur et vous serez à un pas d'une nourriture et d'un service inégalés.

LE MIDI : Menu d'hommes d'affaires à partir de \$1.85. Buffet chaud et froid \$2.50 complet.

REPAS : Diners pour gourmet à partir de \$2.25 complet. MENU INTERNATIONAL À LA CARTE

1005 GUY

le Martinique Réservations au Restaurant

866-4611

Grand stationnement intérieur

Importé de France

CIDRE DE POMMES

Fruit — Léger (20% en alcool). Toute la saveur et le parfum des véritables pommes à cidre de NORMANDIE.

Conforme aux normes de pureté et de qualité fixées par les autorités françaises et canadiennes.

Recettes d'apéritif pour préparation de Punches et cocktails sur l'étiquette complémentaire au verso de la bouteille.

Documentation et prix sur demande

Distributeur exclusif pour le Québec:

Société JUFANCE

470, Avenue Ogilvy — Montréal 15 Tel.: 276-1224 ou 276-1127

EVA, la seule marque de cidre de Normandie en vente libre dans les épiceries du Québec, licenciées ou non.

L'ÉLÉGANCE de l'heure

Prévoyance

CONFIANCE MAÎTRISE

en tout temps, au volant!

LIGUE DE SÉCURITÉ DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Instructeurs professionnels hautement compétents. 5566 Chemin Upper Lachine, Montréal 28 (N.D.G.)

RENSEIGNEMENTS: 482-9110*

Cours de Formation en Conduite Automobile

PRÉVOYANCE CONFIANCE MAÎTRISE

en tout temps, au volant!

LIGUE DE SÉCURITÉ DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Instructeurs professionnels hautement compétents. 5566 Chemin Upper Lachine, Montréal 28 (N.D.G.)

RENSEIGNEMENTS: 482-9110*

Montréal-Québec en 2h.59 min. par le Champlain

Le Champlain fait maintenant le trajet Montréal-Québec en 2h.59 min. (Montréal-Sainte-Foy: 2h.32 min.). Rapidité, confort, modéré, confort. Le Champlain est le train pour tous. Il quitte la gare Centrale tous les jours à 5h.15 p.m., sauf le samedi. Tous les horaires du CN sont maintenant à l'avancée. Voitures coach, voitures-salons, voitures-restaurants. Billet simple de voiture coach: à partir de \$4.90. Toutes les places sont réservées.

British American Oil Co., intéressée à un laboratoire de recherches

potins financiers

Après avoir vainement tenté avant hier, de remonter la pente à la suite de la plus violente dégringolade encore vue la veille sur la Bourse de N.Y., depuis 32 mois, les stocks paraissent se relever quelque peu hier, de sorte que l'indice des industriels de DJ clôturait hier 4,06 points plus haut à 856,23, au regard du plus bas niveau de l'année touché la veille, soit 852,43.

NOMINATIONS CHEZ PECK'S



Ronald-L. Lapointe Dolly Rieupeyroux

M. Trevor F. Peck, président de Trevor Peck Co. Limited, annonce les nominations suivantes: M. Ronald-L. Lapointe a été nommé gérant des ventes après quatre années de service avec la compagnie.

Bon semestre pour Abitibi Paper Ltée

Chiffres d'affaires de \$103.068.420, soit \$8.688.380 de plus

La Compagnie de Papier Abitibi Limitée rapporte que son chiffre d'affaires global net a augmenté au cours du premier semestre de 1966. D'après le rapport semestriel de l'entreprise, le chiffre d'affaires net a atteint \$103.068.420 soit une augmentation de \$8.688.380 sur la période correspondante de l'exercice précédent.

tout porte à croire que la majeure partie des frais de préparation, d'ordonnement et de mise en marche de la production ont déjà été absorbés. Au cours des six derniers mois, la capacité de production de la Compagnie de Papier Abitibi a encore augmenté: l'usine de pâte kraft blanche de Smooth Rock Falls et l'usine de cartonnages ondulés de l'Abitibi Containers Ltd., à Toronto, sont entrées en service.

Au service de l'ère spatiale

TORONTO — Est-ce bien la panacée de la disette qui sévit actuellement dans le monde ou un bienfait pour les voyages cosmiques que l'homme entreprendra demain — ou les deux ?

Les chercheurs du centre de recherches et de mise au point de la British American Oil établi au parc Sheridan, près de Toronto, ne connaissent pas le fruit ultime que porteront leurs travaux, mais ils n'en continuent pas moins d'effectuer les analyses précises nécessaires à la réalisation d'un programme de recherches médicales entrepris au Roswell Park Memorial Institute, à Buffalo, N.Y.

Sous la direction du Dr Giovanni Costa, le programme a pour objet d'essayer de déterminer si le corps humain transforme les protéines en azote.

Effectuant ses essais avec une volontaire dans une chambre fermée où l'atmosphère est exempte d'azote, le Dr Costa a déjà découvert plusieurs choses intéressantes sur les toxines que produit le corps humain — et ceci a éveillé l'intérêt de l'administration américaine de l'aéronautique et de l'espace (NASA) qui, a déclaré le Dr Costa, fournira peut-être des fonds pour approfondir les recherches.

Au cours de tout voyage cosmique, un des facteurs critiques est la quantité de toxines que libère l'organisme de l'astronaute. Si ces toxines ne sont pas éliminées, leur teneur dans l'atmosphère de la capsule atteint vite un niveau dangereux.

Les chercheurs de la NASA, au cours d'un programme analogue, ont découvert que le système respiratoire de l'homme produit de très faibles quantités de gaz mortel, l'oxyde de carbone, ainsi que du sulfure d'ammoniac et d'hydrogène.

Les impuretés des échantillons d'air prélevés dans la chambre sont si infinitésimales qu'il est nécessaire, pour les détecter, d'utiliser une technique instrumentale chimique spéciale, à savoir, la spectrométrie de la masse.

Le laboratoire de plus proche capable de mener à bien ce genre d'analyse, était le laboratoire de spectrométrie de la masse installé au centre de recherches B.A. situé à environ 90 milles de Buffalo. B.A. accepta d'effectuer ces analyses et, jusqu'à présent, plus de 40 échantillons y ont été analysés.

Cependant, les découvertes relatives aux toxines ne sont qu'un côté de l'objectif ultime du programme entrepris — à savoir si l'organisme transforme les protéines en azote, et le cas échéant, comment. Si cela pouvait être prouvé, un certain nombre de phénomènes qui sont actuellement considérés comme des singularités inexplicables du métabolisme — et présentes, en particulier, chez les cancéreux et les patients souffrant d'un très haut degré de malnutrition — pourra alors être expliqués.

L'étude, que le Dr Costa a commencée alors qu'il était encore à l'université en 1965, pourrait très bien constituer une solution à la disette qui sévit actuellement de par le monde.

"Selon nos informations", déclare le Dr Costa, "le taux et la quantité de conversion en azote varient de façon marquée selon l'apport d'azote dans l'organisme et les personnes qui absorbent de grandes quantités de protéines "convertissent" celles-ci à un taux relativement plus élevé que les autres".

Il ajoute en outre que: "Si nous pouvons trouver la valeur exacte de ce facteur de conversion et la façon dont il est contrôlé, nous pourrions alors utiliser bien plus efficacement les protéines alimentaires qui sont à la base de l'alimentation, dans le monde entier. Cela serait un véritable bienfait pour les pays où il existe une pénurie chronique de protéines".

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

1er semestre-record pour Scott Paper Limited

Le produit net des ventes en marchandises et en dollars de Scott Paper Limited a atteint un niveau record durant la première moitié de 1966, si on en croit le rapport aux actionnaires, daté du 22 juillet, émis par le bureau des directeurs. Le produit net de ventes en dollars a atteint \$13.427.506 — une augmentation de 6,4 pour cent comparée à la même période de 1965. Les produits pour le consommateur et l'industrie, particulièrement les nouveaux produits, ont en majeure partie favorisé l'augmentation des ventes. Le revenu avant et après l'imposition des taxes a augmenté respectivement de 24,6 pour cent et de 21,1 pour cent comparé à la première moitié de 1965.

Shell Canada Limited a vu ses ventes durant le 1er semestre atteindre 179.400 barils par jour

La direction de Shell Canada Ltd a annoncé hier que le profit net de la compagnie et de ses filiales pour le premier semestre de 1966 se chiffre à \$22.590.000 ou 68 cents par action de la classe "A" en comparaison à \$15.508.000 ou 47 cents par action de la classe "A" pour le premier semestre de 1965. Cette hausse est due à une augmentation du volume des ventes de produits raffinés et de soufre ainsi qu'à un raffermissement des prix des essences-automobile et du soufre. L'accroissement du volume de production de pétrole brut et de dérivés liquides du gaz naturel a contribué de façon importante à l'augmentation du profit net. Le volume des ventes de produits raffinés se chiffre à une moyenne de 179.400 barils par jour, soit une augmentation de 8 pour cent en comparaison au premier semestre de 1965.

Les commandes en carnet de Robert Morse Corp. excèdent pour la 1ère fois les \$50.000.000

Robert Morse Corporation Limited a déclaré des dividendes trimestriels de 22 1/2 c et 20c pour les actions des classes A et B, respectivement. Cette augmentation trimestrielle de 2 1/2 c élève le taux annuel des dividendes de 80c à 90c pour les actions de la classe A, et de 70c à 80c pour les actions de la classe B. Ces dividendes ainsi que le dividende trimestriel de 60c sur les actions privilégiées à 5 1/2 % seront payables le 1er septembre aux actionnaires enregistrés à la date du 19 août. M. Robert Morse III, président et directeur général, a annoncé que les tendances à l'expansion des affaires de l'entreprise ont continué de s'affirmer au cours du premier semestre de 1966, permettant d'atteindre des chiffres records dans les ventes et les bénéfices. Le bénéfice net pour le semestre terminé le 30 juin a été de \$803.000, soit l'équivalent, après paiement des dividendes sur actions privilégiées, de \$1.01 par action de la classe A, et de 96c par action de la classe B. Ces chiffres sont à comparer à 81c et 76c, respectivement, pour la même période, l'an dernier.

Ce qui se passe en Angleterre et se passera au E.-U. doit inviter Ottawa à avoir l'oeil bien ouvert

Le gouvernement anglais n'a pas eu peur récemment de prendre le boeuf par les cornes et d'adopter maintes mesures radicales, afin de sauvegarder la livre sterling, stimuler les exportations et enrayer la poussée inflationniste. Ces mesures déflationnistes ont influé défavorablement sur le sentiment spéculatif britannique, de sorte qu'un nouveau mouvement de baisse générale hier a entraîné un fléchissement de l'indice des industriels de 5,2 points, en dépit d'un recul de 3,9 points la veille. Rien donc d'étonnant qu'il cotait hier, en fermeture au plus bas niveau vu depuis septembre 1965. En revanche la livre sterling a poursuivi, hier, son redressement, clôturant hier soir à 2,79 1/2, selon l'A.F.P. Ce prix n'indique guère une fermeté et la Banque d'Angleterre devra encore la soutenir momentanément. Le blocage des salaires rencontre certaine opposition. Quoi qu'il en soit, à la suite des grèves nombreuses au pays et dans notre province, nos autorités se doivent aussi de faire preuve de fermeté, car, elles ne doivent pas oublier qu'il n'y a pas de plus grand fléau après la guerre que l'inflation. Que Washington en vienne à adopter le bill proposé, rendant l'arbitrage obligatoire dans tout conflit ouvrier causant trop d'inconvénients au public et il ne serait pas étonnant qu'Ottawa, etc., suive cet exemple.

Marcel CLEMENT

Bourse de New York

Avances initiales, encore modifiées hier à Wall Street

NEW YORK — Les cours s'inscrivaient légèrement en hausse hier à Wall Street, mettant ainsi fin au mouvement de régression qui se poursuivait depuis sept jours. Le virement a été de 6.080,000 actions au regard de 7.610.000 mardi. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a haussé de 4,06 à 856,23.

La cote présentait une tendance générale à la hausse hier dans le cadre d'une activité modérée. Aux valeurs canadiennes, Scurry Rainbow Oil et Canadian Javelin ont gagné 1,2 cent chacune; Presliar Light and Power a haussé de 14.

À noter...

Great Canadian Oil Sands Ltd est en train de construire une usine de \$49.000.000, de 20 milles de Fort McMurray, en Alberta.

Densité, qui cotait cette année aussi bas que 35 cts et qui a touché ensuite un sommet de 68, a fléchi cette semaine sur le marché minier de la Ville Reine, après un mois de vague de titres d'uranium sur cette même bourse.

Selon le président de West-coast Transmission Co., la compagnie commencera à payer des dividendes cette année. Elle a gagné un profit net de \$2.293.268 durant le dernier exercice terminé le 31 mars 1966 soit l'équivalent de 34 cts d'action. Son président annonça aussi, à l'assemblée annuelle que la compagnie participerait avec Pacific Northern Gas Co à la construction d'un oléoduc de 430 milles.

Les détenteurs d'actions de la Compagnie de Téléphone de Beauveville se sont réunis hier soir pour étudier les offres de la Compagnie de Téléphone Continentale Ltée et de la Québec Téléphone. La Bourse de Vancouver a connu une activité inaccoutumée ces jours derniers. Canadian General Electric Co. en viendrait à acquérir la division d'engins Orenda, de Hawker Siddeley Canada Limited.

Marché des bestiaux

Les prix de toutes les catégories de bestiaux étaient de plus fermes à plus forts que ceux de la semaine dernière aux marchés à bestiaux de Montréal, mercredi.

Arrivages: 471 bovins, 375 veaux, 229 porcs, 65 moutons et agneaux. Bovillons: de choix, \$26,25; moyens, \$23; communs \$20,75 à \$22,50. Génisses: moyennes, \$19 à \$22; communes, \$16,75. Vaches: bonnes, \$19,75 à \$22,50; moyennes, \$17,25 à \$19,50; communes, \$16,25 à \$18; sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve, \$13 à \$18,25. Taureaux: bons \$22 à \$23,50; moyens \$20 à \$21,75; communs, \$18,50. Veaux: bons, \$32,50 à \$35,50; moyens, \$26,50 à \$32,50; communs, \$15 à \$27,50. Pores: de catégorie A, \$33 à \$34. Truies: \$20 à \$21,50. Moutons: \$7 à \$12.

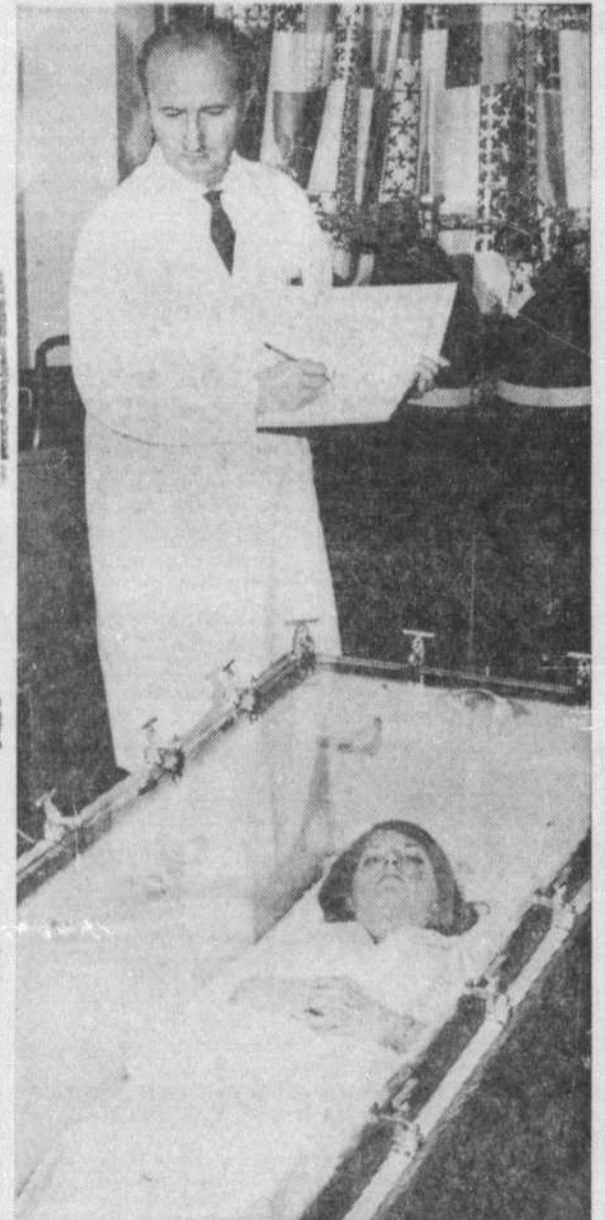
2ème trimestre défavorable à General Motors

Profits de \$546.000.000 vs \$639.000.000 en 1965

NEW YORK. — Les profits de la General Motors Corporation, le plus gros trust des Etats-Unis, ont baissé de façon prononcée à \$546.000.000, dans le second quart de 1966, de \$639.000.000 qu'ils étaient pour cette même période l'an dernier.

Les profits, équivalents à \$1,90 la part comparativement à \$2,23 l'an dernier, ont été accompagnés dans leur baisse par une chute des ventes à \$5.501.000.000 de \$5.657.000.000 qu'ils étaient pour les six mois précédant le 30 juin 1965.

Pour les premiers six mois de l'année, révèle la compagnie, le revenu net a atteint \$1.140.000.000 contre \$1.275.000.000 l'an dernier. Les ventes s'élevèrent à \$11.203.000.000 une légère baisse du \$11.215.000.000 l'an dernier. GM, selon le rapport, a manufacturé 1.253.201 véhicules familiaux pendant la période avril-mai-juin et 2.684.213 unités dans les premiers six mois. L'an dernier, les chiffres étaient de 1.386.537 et de 2.771.965.



LE CANADA AIDE LA RECHERCHE AMERICAINE — Etudiant les gaz et liquides rejetés par l'organisme humain le Dr Giovanni Costa du Roswell Park Memorial Institute de Buffalo dirige un programme de recherches de grande importance tant pour la médecine que pour les voyages cosmiques. Les échantillons d'air recueillis dans la bouteille, à gauche, sont transportés à 90 milles de là, au centre de recherches et de mise au point de la British American Oil, près de Toronto, où se trouve le plus proche laboratoire capable d'effectuer les analyses précises nécessaires.

DIRECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (ASSURANCE-VIE)

L'EMPLOI: Le titulaire aura la responsabilité d'assurer l'entraînement des instructeurs-gérants et représentants de deux institutions d'assurance-vie du Mouvement coopératif Desjardins. À cette fin, il devra concevoir et réaliser un programme de formation sous la direction conjointe des directeurs de la vente, en collaboration avec l'Institut Coopératif Desjardins. L'HOMME: Instruction de niveau universitaire ou l'équivalent. Expérience pratique en assurance-vie requise. Aptitudes pour la rédaction, l'enseignement et le travail en équipe. CONDITIONS: Le titulaire pourra demeurer à Montréal, Lévis ou Québec. Salaire à déterminer. Avantages de sécurité sociale. Discretion assurée aux candidats. Prière de soumettre sa demande d'emploi et son "curriculum vitae" au DIRECTEUR DE LA VENTE, à l'une ou l'autre des adresses suivantes: LA SAUVEGARDE L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS 152, rue Notre-Dame Montréal 1, Qué. Avenue des Commandeurs Lévis, Qué.

LA SOCIÉTÉ DOMINION TEXTILE

À LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS



Charles A. McCrae

La Société Dominion Textile annonce la nomination de M. Charles A. McCrae, C.A., au poste de trésorier de la Société. Il y remplace M. Andrew J. Wishart qui a pris sa retraite. M. McCrae est bachelier en commerce de l'université McGill et membre de l'Institut des comptables agréés du Québec. Auparavant, il était trésorier de l'Industrial Acceptance Corporation Limited.



M. Gilles Boyer, gérant de la région Montréal-des-Prairies à la coopérative d'assurance-vie, La Société des Artisans, a qui l'Institut des Assureurs-vie agréés du Canada a nommé au poste de gérant de la division d'assurance-vie agréé (C.L.U.).

Flexbelon Limitée

Vient de commencer sa production

MONTRÉAL — Une nouvelle compagnie spécialisée dans la fabrication de panneaux de revêtement extérieur en béton vient de commencer sa production. Il s'agit de Flexbelon Ltée, dont les usines sont situées à Montréal.

Couvrant une superficie de 20.000 pieds carrés, les ateliers de Flexbelon produisent des panneaux dont le moulage se fait selon une formule spéciale qui était à l'étude depuis plusieurs années.

Cette formule permet de réduire sensiblement l'épaisseur et le poids des panneaux, facilitant ainsi le revêtement des complexes commerciaux, industriels, résidentiels et d'institutions. Flexbelon a également mis au point un système mural actuellement en instance de brevet. Les panneaux et le système mural sont maintenant disponibles aux architectes et constructeurs du Québec.

Rapports financiers

Nova Scotia Light and Power Co. Ltd., pour les six mois terminés le 30 juin 1966, \$1.672.131, 34 cts l'action 1965, \$1.777.175, 36 cts.

Exquisite Form Brassière Canada Ltd., année terminée le 28 février 1965, \$838.172, \$1,22 l'action; 1964, \$602.836, \$1,14.

Cours du dollar

NEW YORK — Le dollar canadien a cédé hier 1-32 à 93 7/64 au regard de 93 1-16 mercredi dernier. La livre sterling a haussé de 7-64 à \$2,79 5-32. MONTRÉAL — Le dollar américain a gagné hier 1-16 à \$1,07 13-32. La livre sterling a haussé de 3-8 à \$2,99 15-16.

Advertisement for 'd'Estérel' real estate services, including contact information for Gérard Parizeau, Ltée.

Advertisement for Gérard Parizeau, Ltée, Courtiers d'Assurance Agréés, featuring services like life insurance and annuities.

Advertisement for Place Delorimier real estate services, including contact information for Des Rosiers Inc.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes.

THE OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED



A. ATKINS J. W. TAIT

Ogilvie Flour Mills Company, Limited annonce la retraite de M. Arthur Atkins, président de la compagnie, et la nomination de M. John W. Tait, C.A., qui le remplacera à compter du 1er septembre.

M. Atkins prend sa retraite après sept ans au poste de président et 48 ans au service de la compagnie. Il reste cependant membre du Conseil d'administration.

Bourse de Montréal

La liste locale reprend quelque peu son aplomb

MONTRÉAL — La cote a légèrement progressé hier en Place locale.

Alcan a été particulièrement en faveur, accusant un gain de 1-4 à 34 7-8 sur un déplacement de 3,765 actions.

D'autre part, Dominion Glass a perdu 1-8 à 15-3 cependant que Brinco a gagné 1-8 à 5-8.

Pacifique Canadien a gagné 1-2 à 61 et Walker-Gooderham 1-2 à 29-14 cependant que Du Pont a perdu 1-2 à 42.

Parmi les services publics, Nova Scotia Light a cédé 1-2 à 11 sur un déplacement de 1,617 actions.

Le mouvement industriel a été de 89,100 actions et celui des mines et prétrélorées de 886,000.

Parmi les papeteries, Price a gagné 3-8 à 14-5-8 cependant que Domtar et Abitibi ont haussé de 1-8 chacune.

Cominco a gagné 1-4 à 39-3-4 cependant que Rio Algom a cédé 1-2 à 26-1-2.

Aux valeurs spéculatives, Provo a gagné 70 cents à \$3.00 cependant que Futurity Oils a cédé 17 cents à 47.

Le mouvement industriel a été de 89,100 actions et celui des mines et prétrélorées de 886,000.

L'indice composite a haussé de 0.43 à 150.43.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIÉE

Table of stock market data for New York, including columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

INDICES à MONTRÉAL

Table of market indices for Montreal, including Merc, 134.04, 134.04, 134.04, 134.04.

INDICES à TORONTO

Table of market indices for Toronto, including Merc, 150.43, 150.43, 150.43, 150.43.

Indice Dow Jones

Ouv. Haut Bas Fer. D.H. 30 Ind. 852.61 862.30 855.53 854.33 +0.26

Bourse de Toronto

L'amélioration des cours, évidente en fermeture

TORONTO PC — Les hausses s'inscrivent en hausse hier après avoir été maintenues à la baisse durant les deux journées précédentes.

Le virement a été de 2,687,000 actions au regard de 2,594,000 mardi.

Parmi les titres de premier choix, Alcan a gagné 7-8 à 34 7-8 et Walkers 1-2 à 29-1-8.

D'autre part, Canadian Breweries a cédé 1-8 à 6-5-8 sur un déplacement de 22,995 actions et Levy 3-4 à 18-1-2.

Aux valeurs spéculatives, Provo a haussé de 17 cents à \$3.10 sur un déplacement de 242,913 actions.

Silver Eureka a haussé de 54 cents à \$2.09 et d'Eldon de cinq cents à 77 sur un déplacement de 73,225 actions.

Parmi les métaux non ferreux, Labrador Mining a gagné 1-4 à 27-1-2 et Brunswick 7-8 à 13-7-8 cependant que Rio Algom a cédé 1-4 à 26-1-2.

Les gains avaient prédominé sur les pertes dans la proportion de 246 contre 162.

Denrées alimentaires

Cours des denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture.

OEUFS: prix moyens en carton une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants: extra gros 82.7, A-gros 80.2, A-moyens 49.0, petits 37.8.

BEURRE: arrivages courants 82.58, 93.59. FROMAGE: livré à Montréal, cire, arrivages courants, québécois blanc en gros 42, coloré 42-1-4.

POMMES DE TERRE: prix de gros Québec, \$2.00 à \$2.25 les 50 livres, \$2 à \$3 les 10 livres; Ontario \$2.65 à \$2.75 les 75 livres, 45 à 50 les 10 livres.

Titres au comptoir

Table of over-the-counter securities, including Allied Towers, 145 1/2, and others.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including Blue Bon, 320 1/2, and others.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZIL, HEBERT CARDINAL & CIE Lucien Dahmé, C.A.

276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 - 845-4194

PROVOST & PROVOST ROGER PROVOST, C.A.

928 est, boul. St-Joseph 526-1661

VIAM & ROBIN LUCIEN D. VIAM, C.A.

4926 ave. Verdun, Verdun 769-3871

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX et Associés E. H. Knight & Co.

360, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL, 842-4691

INDICES à NEW YORK

Table of market indices for New York, including Merc, 309.13, 309.13, 309.13, 309.13.

Indices des Obligations à New York

Table of bond market indices for New York, including 10yr, 20yr, 30yr.

AVIS DE DIVIDENDE

INTERNATIONAL PAINTS (CANADA) LIMITED

Un dividende semi-annuel de 8% pour les six mois terminés le 30 juin 1966, a été déclaré sur les actions privilégiées participantes de la Compagnie, 8% cumulative, payable le 12 août 1966, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 3 août 1966.

J. K. Mutch secrétaire Montréal, Québec, le 25 juillet, 1966.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE

CONTEZ-NOUS VOS CORVEES, nous nettoyeurs, maisons, bureaux, fenêtres. Dem. ou journée complète.

AUTOS A VENDRE

"Valiant" 1962, Sedan 4 portes, 1ère main, excellent état mécanique, peinture neuve.

A VENDRE

SOLDES D'ÉTÉ. Dior, Balmain, modèles originaux, Perle, Neuf, vêtements originaux, robes, blouses, chandails.

MAISON A LOUER

A LOUER: maison de chambres; aire de jeux; terrain à prix modéré; vendeurs, maison occupée, Tél. 874-7774.

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions - 5% - sur propriété - R.A. 8-4332 - JNO

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites ajuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple dextre style.

DROLET TAILLEUR

Habits et costumes sur mesure 351 est, rue GUIZOT 888-2532

TERRAINS A VENDRE

Domaine à St-Bruno Ambiance, terrain à prix modéré, services - À 15 minutes de Montréal. Répondre à Case 117 Le Devoir.

Grand choix de terrains au bord du LAC NOTRE-DAME

5 m. de rivage superbe. Domaine entièrement privé et seulement 54 m. de Montréal. Routes ouvertes à l'année.

SKI NAUTIQUE PECHE A LA TRUITE SPORTS D'HIVER

Réglements de construction. Grands terrains à prix modéré et termes faciles. Pour plus d'information, s'adresser à: Marcel JEANNOTTE, 387-9412 - 331-9757.

VACANCES Manoir des Falaises, Pointe-au-Pic, voisin manoir Richelieu, panorama mer, Pension Gourmets Pêche, piscines, transformations en villas, familles, groupes, Chalets, hôtel, plusieurs places libres: 688-8100, 5-9-66

La Dominion Textile aux députés Allard et Fréchette :

Une campagne de votre part ne pourra que prolonger la grève

La compagnie Dominion Textile vient de faire parvenir à tous ses employés en grève la copie d'une lettre qu'elle a adressée hier aux deux députés de Sherbrooke, MM. Maurice Allard, représentant à la Chambre des Communes, et Reynald Fréchette, représentant à l'Assemblée législative, en réponse à la lettre conjointe que lui avait envoyée les deux parlementaires, le 22 juillet, pour appuyer les grévistes.

"Nous déplorons tout acte qui vise à se servir de la grève comme ballon politique. Ce n'est pas à un moyen de terminer la grève, que la grève est le service de relations industrielles de la compagnie, M. F. P. Brady, dans un préambule à l'attention des grévistes.

La lettre qui est signée par le président, M. F. R. Daniels se veut une mise en garde aux deux députés :

Messieurs,

Nous répondons par la présente non seulement à votre lettre du 22 juillet, mais également aux remarques injustifiées faites par M. Allard à la radio, le 25 juillet.

Vos soi-disant "études sérieuses" de l'industrie ont certainement produit des résultats curieux.

Notre Société a investi \$9 millions pour moderniser la filature de la rue Pacifique, et l'an dernier elle recevait le public de Sherbrooke. A cette occasion, les digitaires et tous les médiums d'information ont joué cet investissement qui fournissait aux ouvriers du textile de Sherbrooke les facilités leur permettant d'être compétitifs avec ceux de l'étranger.

Vous étudiez ont-elles été assez approfondies pour vous apprendre qu'au moment de la grève les employés de la Dominion Textile gagnaient 8 cents en plus de l'heure que la moyenne pour tout l'industrie manufaciurière de Sherbrooke? Si vous tenez compte de notre offre pour une convention de 3 ans, et que vous ajoutez 37 cents à 40 cents de pourcentage en plus, comment pouvez-vous de bonne foi parler d'"attitude rigide et avare"?

Vous étudiez ont-elles été assez approfondies pour vous apprendre qu'au moment de la grève les employés de la Dominion Textile gagnaient 8 cents en plus de l'heure que la moyenne pour tout l'industrie manufaciurière de Sherbrooke? Si vous tenez compte de notre offre pour une convention de 3 ans, et que vous ajoutez 37 cents à 40 cents de pourcentage en plus, comment pouvez-vous de bonne foi parler d'"attitude rigide et avare"?

Nous n'en tenons pas compte, mais vous parlez d'employés qui doivent "courir" pour maintenir l'allure requise par le système au bon. Ceci n'est pas le cas.

Notre système au bon a été étudié par plusieurs sociétés indépendantes d'ingénieurs industriels et nous pouvons affirmer sans aucune restriction que ce système exige tout simplement qu'un employé travaille à une allure régulière et raisonnable.

Si vos remarques sur les conditions de travail s'appliquent aux tâches, est-ce que vos études vous ont appris que les propositions faites par les ingénieurs indépendants, choisis par le gouvernement, avaient été refusées par ceux de la C.S.N.?

Vous parlez de salaires "d'avares". Est-ce que vos études révèlent que les employés de la Dominion Textile recevaient avant la grève 22 cents en plus de l'heure que la moyenne canadienne pour cette industrie et 14 cents en plus que la moyenne au Québec; que les employés dans les autres usines de la Société Dominion Textile, qui ont signé tout récemment des nouvelles conventions de travail d'une durée de trois ans, et cela sans grève, gagnent déjà des salaires très près de la moyenne payée au Québec par toute l'industrie, l'industrie lourde y compris?

Vous prétendez, d'après vos études, que notre Société est la cause de la prolongation des négociations. Avez-vous assisté à une assemblée de négociations pour vous rendre compte du changement continu dans l'attitude du Syndicat lorsque le règlement d'une clause semblait assurée? Avez-vous étudié la déclaration publique d'un représentant de la C.S.N. à l'effet que les membres établiraient un nouveau record pour la durée de la grève?

Est-ce que ceci vous fait croire que la Société prolonge la grève?

"Les chances d'un règlement ne pourraient être que retardées si votre menace, faite publiquement, d'entreprendre une "campagne" était prise au sérieux par le syndicat. Ceci prolongerait sans raison les difficultés financières de nos employés et des communautés. Voilà votre responsabilité morale et sociale."

La lettre fait ainsi allusion à la menace de MM. Allard et Fréchette d'entreprendre une campagne d'information dans le Québec et le pays si la compagnie ne change pas d'attitude d'ici le 1er août.

Voici le texte de la lettre du président de la Dominion Textile :

Vous notez, avec raison, que depuis plusieurs années, la Société a fait des profits. Est-ce que vos études vous ont révélé que ces profits par dollar de vente sont inférieurs à la plupart de ceux réalisés par les grandes industries canadiennes; qu'ils ont permis à la Société de se moderniser et de protéger les emplois de ses salariés? Avez-vous noté que même si les dividendes ont baissé au cours des difficiles années '50, les gains n'ont pas cessé d'augmenter en dépit de la mauvaise condition des affaires?

Vous prétendez, d'après vos études, que notre Société est la cause de la prolongation des négociations. Avez-vous assisté à une assemblée de négociations pour vous rendre compte du changement continu dans l'attitude du Syndicat lorsque le règlement d'une clause semblait assurée? Avez-vous étudié la déclaration publique d'un représentant de la C.S.N. à l'effet que les membres établiraient un nouveau record pour la durée de la grève?

Est-ce que ceci vous fait croire que la Société prolonge la grève?

Le syndicat des infirmières-cadres veut être reconnu par les hôpitaux

"L'absence de convention collective pour les infirmières cadres rend plus difficile le recrutement du personnel dirigeant de chacun des départements dans les hôpitaux. Quoique travaillant pour le même employeur, le gouvernement du Québec, les salaires des infirmières-cadres varient d'hôpital à l'autre, ce qui est sans contredit un illogisme flagrant," déclare un communiqué émis hier par l'exécutif du syndicat des infirmières (cadres) affilié à la C.S.N.

"L'administration hospitalière nous avertis alors qu'elle portait la demande à l'attention du conseil d'administration de chacun des hôpitaux, qui l'étudierait. Depuis, aucune nouvelle.

"Le syndicat des infirmières (cadres) - (CSN) qui groupe 172 infirmières réparties dans 12 hôpitaux de la région de Montréal espère qu'à la suite du règlement des conflits actuels, les administrations concéderont à traiter avec lui et accepteront le syndicalisme chez leurs employées.

"Ce sera là une occasion de voir si les administrateurs d'hôpitaux peuvent prendre une décision sans faire face à une menace de grève", déclare l'exécutif du syndicat.

Par ailleurs, le syndicat des infirmières (cadres) - (CSN) accorde son entier appui aux grévistes des hôpitaux, est tout à fait d'accord avec les demandes des syndiqués et leur souhaite un règlement favorable.

"Si nous n'avons pas fait la grève", déclare l'exécutif, "c'est parce que nous considérons qu'un minimum de personnes doit rester en place pour aider aux services d'urgence et de plus, en ce qui nous concerne, la grève aurait été illégale. Nous prétendons donc régler nos problèmes en suivant les moyens légaux."

La sécurité, il ne faut même pas en parler puisque l'infirmière-cadre est à la merci des caprices de l'administration qui peut décider de renvoyer toute personne de cette classe d'employés sans que cette dernière puisse faire appel à qui que ce soit, poursuit la déclaration qui relate les derniers événements dans ce secteur.

Au cours de janvier dernier, le syndicat prenait contact avec les administrations hospitalières en leur demandant de négocier une convention et en leur produisant un projet syndical de convention, relate le communiqué.

Etude sur la croissance de la population canadienne-française

Pour la première fois, un projet de recherche sur la croissance de la population canadienne-française débutera à l'automne et s'étendra sur une période de trois ans. Le directeur en est le docteur A. Demirjian, D.D.S., professeur agrégé au département de biologie dentaire de la faculté de chirurgie dentaire de l'Université de Montréal. Le projet s'intitule: "Etude épidémiologique de la santé bucco-dentaire et de la croissance crânio-maxillo-faciale et somatique de l'enfant canadien-français". Cette étude se divise en trois parties.

La première est l'épidémiologie des maladies bucco-dentaires; la deuxième est la croissance et le développement de l'enfant, en général et au point de vue dentaire; et la troisième partie est l'étude du milieu socio-économique.

Plusieurs professeurs participent aux recherches. Notamment le docteur Georges Poirault, professeur agrégé au département de pédiatrie de la faculté de médecine dentaire, les docteurs Jean Benoit, professeur agrégé et Jacques Gomis, professeur assistant, au département d'anthropologie de la faculté de sciences sociales, économiques et politiques et M. Jacques St-Pierre, directeur du centre de calcul. Ces travaux de recherches ont été rendus possibles grâce à un octroi du ministère fédéral de la santé et du bien-être social. Le département de l'hygiène publique de la ville de Montréal prendra part à ces travaux par l'intermédiaire du docteur A. Paquin, surintendant de l'hygiène de l'enfance à la ville de Montréal, qui fera les examens médicaux des enfants.

Afin de permettre cette étude, 200 enfants garçons et filles entre 6 et 12 ans, seront choisis dans les écoles de la ville de Montréal. Ces enfants seront tous d'origine canadienne française.

La première est l'épidémiologie des maladies bucco-dentaires; la deuxième est la croissance et le développement de l'enfant, en général et au point de vue dentaire; et la troisième partie est l'étude du milieu socio-économique.

Plusieurs professeurs participent aux recherches. Notamment le docteur Georges Poirault, professeur agrégé au département de pédiatrie de la faculté de médecine dentaire, les docteurs Jean Benoit, professeur agrégé et Jacques Gomis, professeur assistant, au département d'anthropologie de la faculté de sciences sociales, économiques et politiques et M. Jacques St-Pierre, directeur du centre de calcul. Ces travaux de recherches ont été rendus possibles grâce à un octroi du ministère fédéral de la santé et du bien-être social. Le département de l'hygiène publique de la ville de Montréal prendra part à ces travaux par l'intermédiaire du docteur A. Paquin, surintendant de l'hygiène de l'enfance à la ville de Montréal, qui fera les examens médicaux des enfants.

Afin de permettre cette étude, 200 enfants garçons et filles entre 6 et 12 ans, seront choisis dans les écoles de la ville de Montréal. Ces enfants seront tous d'origine canadienne française.

La première est l'épidémiologie des maladies bucco-dentaires; la deuxième est la croissance et le développement de l'enfant, en général et au point de vue dentaire; et la troisième partie est l'étude du milieu socio-économique.

Plusieurs professeurs participent aux recherches. Notamment le docteur Georges Poirault, professeur agrégé au département de pédiatrie de la faculté de médecine dentaire, les docteurs Jean Benoit, professeur agrégé et Jacques Gomis, professeur assistant, au département d'anthropologie de la faculté de sciences sociales, économiques et politiques et M. Jacques St-Pierre, directeur du centre de calcul. Ces travaux de recherches ont été rendus possibles grâce à un octroi du ministère fédéral de la santé et du bien-être social. Le département de l'hygiène publique de la ville de Montréal prendra part à ces travaux par l'intermédiaire du docteur A. Paquin, surintendant de l'hygiène de l'enfance à la ville de Montréal, qui fera les examens médicaux des enfants.

Afin de permettre cette étude, 200 enfants garçons et filles entre 6 et 12 ans, seront choisis dans les écoles de la ville de Montréal. Ces enfants seront tous d'origine canadienne française.

La première est l'épidémiologie des maladies bucco-dentaires; la deuxième est la croissance et le développement de l'enfant, en général et au point de vue dentaire; et la troisième partie est l'étude du milieu socio-économique.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS OTTAWA, ONTARIO

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au sous-directeur, Bureau 188, immeuble Bureau-Ottawa, et portant la mention "Soumission pour Aéroport — Bagotville", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le 23 août 1966, pour la construction d'une aérodrôme et d'ouvrages connexes à l'aéroport du Saguenay (Bagotville), Bagotville (P.Q.).

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au Bureau de l'acheteur régional, ministère des transports, pièce 162, immeuble de l'Administration régionale, aéroport international de Montréal, Dorval (P.Q.), et en obtenir des exemplaires sur dépôt d'un chèque de \$100 pour chaque jeu, établi à l'ordre du Recteur général du Canada. Les plans et devis seront également en montre aux Bureaux d'Examen des soumissionnaires de Montréal et de Québec.

Le chef des achats et des contrats

J.-G. SAINT-LAURENT

21 juillet 1966

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No. 716,117

ARMAND NADEAU, chauffeur, des cités et districts de Montréal, en sa qualité de tuteur à sa fille Jacinthe, des cités et districts de Montréal,

Demandeur

- vs -

HENRI GERMAIN BINDER, technicien, autres cités et districts de Montréal et y résidant au no. 1226 Avenue Fort, Apt. 28, maintenant de lieux inconnus,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur HENRI GERMAIN BINDER de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 22ème jour de juillet 1966.

Député-Protonotaire MARIO DUCLOS

GILLES I. BEAUPRE, Avocat, 1155 ouest, Boul. Dorchester, Montréal, P.Q. Procureur du demandeur.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR DE MAGISTRAT

Pour le district judiciaire

FORNEY ARC WELDERS LIMITED, corporation dûment incorporée en vertu de la loi, avec siège social et place d'affaires, située en la cité de Montréal, district de Montréal,

demanderesse

contre

LAURENTIDE SERVICE STATION INC., corporation dûment incorporée en vertu de la loi, avec siège social au no. 200 boul. des Laurentides, dans la municipalité de Pont-Viau, district de Montréal,

défendresse

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné à la défendresse de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 25 juillet 1966.

WILFRED LEFEBVRE

député-greffier

BRISSETTE & ST-JACQUES, Avocats, 3, ouest, rue St-Charles, Longueuil, Qué. Procureurs de la demanderesse.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No. 715,647

DAME DORIS ELIZABETH BRAZILL VOL (divorcée d'Albert Georges McEllin) épouse de HENRY VOL, partie aux présentes aux fins d'autoriser son épouse, et sa qualité de tutrice à son enfant mineure, Sandra McEllin,

Demanderesse

- vs -

ANDREW HARASIMOVITCH, journaliste, des cités et districts de Montréal, résidant à 686, 6e Ave. Lachine,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur ANDREW HARASIMOVITCH de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 22e jour de juillet 1966.

MARIO DUCLOS

Député-Protonotaire

COHEN & AYOUN, Avocats, Suite 200, 1255 Phillips Square, Montréal. Procureurs de la demanderesse es-qual.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No. 716,038

ROBERTA RUTTENBERG, épouse commune en biens de Craig Campbell,

Demanderesse

ET

CRAIG CAMPBELL, analyste, tant personnellement que par son épouse le cas échéant, tous deux domiciliés et résidant dans la Ville de Dorval, district de Montréal,

Demandeurs

- vs -

DOUGLAS WALL, autrefois domicilié à Deux-Montagnes, district de Terrebonne, et étant maintenant domicilié et résidant dans la ville de California, un des États-Unis d'Amérique,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur DOUGLAS WALL de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 25e jour de juillet 1966.

Député-Protonotaire MARIO DUCLOS

ADDESKY KINGSTONE & ZERBIAS, avocats, Suite 400, Edifice Shell Tower, 1255 rue Université, Montréal 2, Qué. Procureurs de la demanderesse

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente daté du 21e jour de juillet 1966 à La Banque Toronto-Dominion de toutes dettes actuelles et futures payables à W.R. Brock Limited, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 21 juillet 1966 sous le numéro 152861. Date le 27e jour de juillet 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente daté du 21e jour de juillet 1966 à La Banque Toronto-Dominion de toutes dettes actuelles et futures payables à Irberville-Williams Ltd., a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 21 juillet 1966 sous le numéro 152861. Date le 27e jour de juillet 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente daté du 21e jour de juillet 1966 à La Banque Toronto-Dominion de toutes dettes actuelles et futures payables à Irberville-Williams Ltd., a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 21 juillet 1966 sous le numéro 152861. Date le 27e jour de juillet 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CITE DE WESTMOUNT

Avis est par les présentes donné qu'un bureau de re-habitation a été établi par la Cité de Westmount, située au 1051 Avenue Greene.

Ce bureau de re-habitation a pour but d'assurer une sécurité adéquate, aux familles qui seront déplacées par suite de la construction de la route Trans-Canada. En aidant ces familles à se trouver une seconde habitation, la Cité de Westmount considérera seulement les demandes faites par les familles demeurant dans le secteur, et ce à partir de cette date.

Ce bureau de re-habitation sera ouvert aux heures suivantes :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 10:00 a.m. à 5:00 p.m. Mercredi : 2:00 p.m. à 9:00 p.m.

Les résidents désirant de l'aide pour la location d'un nouveau logement, sont priés de s'inscrire au bureau de re-habitation, avant le vendredi 19 août 1966. Les demandes ne seront plus acceptées après cette date.

Les résidents ne pouvant aller s'inscrire sont priés de téléphoner à 937-4109, afin de prendre les arrangements nécessaires.

N. T. DAWE, Directeur du plan de rénovation urbaine.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES GPE-66-11167

pour 10h.30 a.m. (h.a.s.) le mardi 16 août 1966

Poste Chomedey

INSTALLATION DE L'APPAREILLAGE ELECTRIQUE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement de \$25 NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats, Bureau No 809, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de treize mille dollars (\$13,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. Les co-sécétaires, B. Lacasse - W. E. Johnson

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No. 11,593 ex parte

DANIEL BOCQUE, agent d'affaires, domicilié à 9128, 15e avenue, Ville St-Michel, district de Montréal,

demandeur

- vs -

GERARD GAUDET, gérant de magasin, autrefois domicilié à 3360 est, rue St-Catherine, district de Montréal, et présentement de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur LEO PAUL BARKIN, Maskinongé, Cité de Maskinongé, P.Q.

AVIS

AVIS est donné à M. GERARD GAUDET, défendeur, selon jugement de la Cour supérieure pour le district de Montréal, dans le dossier No. 11,593 ex parte, en date du 22 juillet 1966, que l'avis de 60 jours tel que requis aux articles 1040A et suivants du Code civil de la Province de Québec a été déposé au Bureau du Protonotaire. Le dit avis de 60 jours concerne un emplacement situé en la Ville de Rossford, comté de Laprairie, connu comme étant les lots numéros 104-45, 105-35, 106-36, -07-76 Des Plan et Livre de Renvoi officiels de la paroisse de Laprairie de Magdeleine. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 7375, rue Mariette. Selon cet avis, si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours de la date du dernier des Avis au défaut décrit dans ledit Avis ci-haut mentionné LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.

Montréal le 25 juillet, 1966

Pierre ROCH, Député-Protonotaire

Me Rosaire PIOTTE, 2350 Manella, Ville Mont-Royal. Avocat de la demanderesse.

APPEL D'OFFRES AHI-66-11170

pour 10h.30 a.m. (h.a.s.) le mardi 23 août 1966

Des soumissions cachetées doivent être adressées en deux (2) exemplaires aux soumissionnés, 21ème étage, 75 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 1, P.Q. à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à la date ci-haut mentionnée, relativement à la vente de :

Un immeuble de forme triangulaire situé en la ville de Montréal, en front de la rue de Louvain entre le boul. Christophe-Colomb et l'avenue Papineau, étant une partie du lot numéro 332-101 au plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Réculet, division d'enregistrement de Montréal, contenant une superficie de 99,919 pieds carrés.

MISE A PRIX \$97,000.00 incluant les taxes d'améliorations locales.

VENTE AU COMPTANT Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt au montant de \$9,700.00, cheque visé, payable à l'Hydro-Québec. Ce dépôt est restitué après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication, ce cheque sera remis au soumissionnaire à moins qu'il ne soit l'adjudicataire.

Les formules de soumissions et les autres documents établissant les conditions de la vente, peuvent être obtenus gratuitement de l'Hydro-Québec, inclusivement, de 8h.30 a.m. à 4h45 p.m. aux endroits suivants :

Direction des Contrats, Bureau No 809, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, P.Q.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec. L'Hydro-Québec ne considère aucune des soumissions dont le prix offert sera inférieur à la mise à prix. La plus haute soumission ou toute autre ne sera pas nécessairement acceptée.

Les co-sécétaires, B. Lacasse - W. E. Johnson

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No. 716507

EUGENE O. WALTON, agent d'assurance, personnellement et en sa qualité de gardien pour ses enfants mineurs SHERAN WALTON et STEPHEN WALTON, domicilié et résidant à 511 Westwood Drive, dans la Cité de l'Indépendance, dans l'état du Missouri, un des États unis d'Amérique,

demandeur

contre

DAME REGINA DUNLAP, épouse de Eugène O. Walton, et ce dernier pour l'autoriser aux fins des présentes, domiciliée et résidant à 511 Westwood Drive, en la Cité de l'Indépendance, dans l'état du Missouri, un des États unis d'Amérique, demandeurs

vs

KEN HANNA, exécutif, de la Ville de Brossard dans le district de Montréal, résidant à 8899 rue Arthur,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur KEN HANNA de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 27ème jour de juillet 1966.

MARIO DUCLOS

député-protonotaire

DOHENY D'AY, MACKENZIE & LAWRENCE, Avocats, 1203 Edifice IBM, 5 Place Ville-Marie, Montréal

VILLE DE MONTRÉAL

BUREAU DU METRO AVIS DE SOUMISSION METRO

AMENAGEMENT DES SURFACES AUX ABRORDS DES ACCÈS ET AUTRES BATIMENTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL CONTRAT C-10

Des soumissions cachetées, en deux copies, adressées au Comité exécutif de la Ville de Montréal, seront reçues à l'Hôtel de Ville, nombre 42 en la Ville de Montréal (Canada), pour l'aménagement des surfaces aux abords des accès aux stations et autres bâtiments du Métro de la Ville de Montréal.

Les soumissions devront être expédiées par courrier recommandé et déposées, ou reçues à un bureau de poste en la Ville de Montréal, Canada, le ou avant le 8 août 1966. L'exemplaire de la poste faisant foi et celui seront déposés aux bureaux du greffier de la Ville, à l'Hôtel de Ville, le mardi 29 juillet 1966.

Les soumissionnaires pourront se procurer le dossier de soumission, y compris la formule de soumission officielle et les enveloppes spéciaux à utiliser obligatoirement pour l'envoi de la soumission, en s'adressant au Bureau du Métro, Edifice Jacques-Viger, 708 est, rue Craig, chambre 301, Montréal (Canada). Le dossier de soumission sera remis gratuitement, en argent ou sous forme de cheque visé, tiré sur une banque canadienne, payable à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal pour une somme de cent mille dollars (\$100,000.00), en monnaie légale du Canada, qu'il sera demandé d'exécuter aux fins précitées.

Ce dépôt sera remboursé si celui-ci n'aurait retourné les plans et les documents de la soumission dans un délai de TRENTE (30) jours après la date d'ouverture des soumissions. Les plans et documents, une fois établis, devront être accompagnés d'un cheque visé, tiré sur une banque canadienne, payable à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal pour une somme de cent mille dollars (\$100,000.00), en monnaie légale du Canada.

Le Comité exécutif ne s'engage pas à accepter la plus haute soumission ni aucune des soumissions reçues et le soumissionnaire ne pourra contester, pour quelque motif que ce soit, le choix du Comité exécutif.



Quatre représentants de la Palestre Nationale seront de l'équipe du Canada aux Jeux de l'Empire qui auront lieu au début d'août en Jamaïque. Ce sont, à gauche, sur la vignette, Chun Hon Chan et Pierre St-Jean, haltérophiles, Al Décarie, instructeur de l'équipe de boxe du Canada et directeur de la Palestre, et à l'extrême-droite, Carl Schwende, escrimeur. On aperçoit également, au centre, M. Luc Despatie, président de la Commission sportive de la Palestre, et M. Yves Gauthier, vice-président à l'exécutif.

Les Braves resteront à Atlanta!

La cour suprême du Wisconsin a renversé la décision du juge Roller

MADISON, Wisconsin — La cour suprême du Wisconsin a accordé les Braves à Atlanta hier, maintenant ainsi une décision voulant que le baseball ne soit pas soumis aux lois anti-trusts.

En raison de cette décision, Milwaukee, où l'on a enregistré une série de records dans les majeures pendant la période de 13 ans qui a suivi le déménagement des Braves de Boston, devient la première ville importante américaine à être privée d'une franchise des majeures dans les temps modernes.

Même si elle reconnaît que le baseball est un monopole, la cour suprême prétend qu'il ne peut être soumis aux lois d'État et décide subseqüemment que la poursuite doit être renvoyée.

La décision, à 4 contre 3, précise que l'État du Wisconsin ne peut mettre en vigueur sa propre loi anti-trust contre un sport pratiqué d'un océan à l'autre.

Une poursuite fédérale anti-trust est en suspend depuis l'an dernier dans une cour du district de Milwaukee.

La décision annuelle celle du juge Elmer W. Roller, de Milwaukee, voulait que la ligue Nationale et ses membres aient violé la loi du Wisconsin en transférant les Braves de Milwaukee à Atlanta l'an dernier.

Le juge Roller avait ordonné à l'équipe de retourner à Milwaukee à moins que la ligue n'approuve un plan d'expansion qui aurait assuré la ville du Wisconsin d'une franchise majeure en 1967.

L'ordonnance avait été retardée en attendant l'appel à la Cour suprême de l'État.

William Stafford, conseiller spécial du Wisconsin, ignorait si l'État allait en appeler à la Cour suprême des États-Unis.

DECISION
L'opinion majoritaire voulait que le baseball soit un monopole, mais que le silence du Congrès à appliquer les lois anti-trusts à ce sport semblait vouloir signifier "qu'on devait observer le "statu quo" jusqu'à ce que le Congrès décide si l'intérêt public exige un autre contrôle."

L'opinion cite la décision de la Cour suprême en 1922 voulant que le baseball ne soit pas un genre d'affaires soumis aux lois anti-trusts, rappelant les décisions subséquentes qui n'ont pas voulu s'opposer à ce précédent.

L'opinion majoritaire ajoute également que, si un État légiférait sur le baseball, les autres pourraient faire de même, ce qui résulterait dans une série de poursuites judiciaires.

La majorité des juges de la Cour supérieure ne pouvait convenir de la raison principale de sa décision, mais croyait que la décision du juge Roller devait être renversée.

Warren Giles, président de la ligue Nationale, s'est dit très reconnaissant à Cincinnati.

Le président John Doyle, du comté de Milwaukee, a déclaré que la décision "l'avait pris complètement par surprise et qu'il n'en était guère heureux."

Le maire Ivan Allen, d'Atlanta, s'est exclamé: "Quelle bonne nouvelle. Nous sommes fiers des Braves d'Atlanta et nous pourrions maintenant nous en tenir à gagner des jouets de baseball et devenir ainsi vraiment la terre de liberté et la demeure des Braves."

REACTIONS
Selon Emanuel Celler, président de la Chambre des représentants, le baseball est un monopole fédéral, si bien qu'une poursuite anti-trust fédérale devait être intentée depuis longtemps.

"Le côté affaire du baseball domine de beaucoup son côté sportif, qui est devenu secondaire. Lorsque la Columbia Broadcasting System a acheté les Yankees de New York, elle ne l'a pas fait dans le but d'aider les amateurs de sport, mais en recherchant le profit des détenteurs de parts."

Par contre, les directeurs du baseball organisé et ceux d'Atlanta étaient très heureux de la décision tandis que ceux de Milwaukee n'en étaient guère satisfaits.

"Je suis naturellement très heureux de la décision de la Cour suprême du Wisconsin," a déclaré le commissaire du baseball William D. Eckert à New York.

Pittsburgh reprend le 1er rang!

SAN FRANCISCO — Une erreur commise à la neuvième manche par Jim Davenport et un simple de Bill Mazeroski, ont permis hier après-midi aux Pirates de Pittsburgh de battre les Giants 5 à 3 pour ainsi les reporter au sommet du classement de la ligue Nationale devant San Francisco.

Don Clendenen, qui a gagné un circuit dans la partie, s'est rendu au premier but sur un coup retenu, à l'ouverture de la neuvième reprise. Sur un mauvais lancer du troisième but Davenport au premier cousin, Clendenen s'est rendu au second cousin. Jim Pagliaroni a copié un ballon sacrifice et fut déclaré sauf lorsque Davenport vit la balle lui échapper des mains. Puis Mazeroski suivit avec un simple et finalement Danny Mota termina le pointage avec un ballon sacrifice.

REACTIIONS
Selon Emanuel Celler, président de la Chambre des représentants, le baseball est un monopole fédéral, si bien qu'une poursuite anti-trust fédérale devait être intentée depuis longtemps.

"Le côté affaire du baseball domine de beaucoup son côté sportif, qui est devenu secondaire. Lorsque la Columbia Broadcasting System a acheté les Yankees de New York, elle ne l'a pas fait dans le but d'aider les amateurs de sport, mais en recherchant le profit des détenteurs de parts."

Par contre, les directeurs du baseball organisé et ceux d'Atlanta étaient très heureux de la décision tandis que ceux de Milwaukee n'en étaient guère satisfaits.

"Je suis naturellement très heureux de la décision de la Cour suprême du Wisconsin," a déclaré le commissaire du baseball William D. Eckert à New York.

Les entraîneurs sont compréhensifs

Reprise définitive des courses le 1er août?

La direction de la piste Blue Bonnets a reçu hier un vote de confiance de la part des propriétaires et entraîneurs au sujet de la situation qui prévaut actuellement à l'hippodrome du boulevard Décarie.

On sait que la piste a dû fermer ses portes, parce que la Western Tote Company n'est pas encore parvenue à régulariser le mutuel, défectueux depuis le début du meeting. Il s'est produit une certaine agitation chez les horse-men qui ont été convoqués hier à rencontrer les dirigeants de Mont-Royal Jockey Club.

Sydney J. Langill, président du comité exécutif du Mont-Royal Jockey Club, a adressé la parole à plus de 200 propriétaires et entraîneurs, à la cafétéria de la tribune populaire. Il les a assurés que selon "toutes probabilités" Blue Bonnets pourrait reprendre ses activités lundi. Il les a chaleureusement remerciés de leur compréhension. "Les techniciens sont d'avis que tout est prêt pour la découverte du "meeting", qu'ils ont découvert le "bobo". Mais il est inutile de reprendre notre activité sans la parfaite assurance que les machines ne flancheront pas de nouveau", a dit M. S.J. Langill. "Nous attendons une réponse définitive aujourd'hui. Nous faisons appel à votre patience et votre compréhension."

James Carson, président de la HBPA (Horsemen's Benevolent and Protective Association)

Webb est arrivé à Blue Bonnets à la tête d'une escorte de 25 chevaux et il a fait l'acquisition d'une dizaine de têtes depuis, dans le New Jersey. Maxwell a abondé dans le même sens. Il compte lui aussi plus de 25 chevaux à B.B.

Tout porte à croire que la direction saura dès aujourd'hui à quel s'en tenir, et de façon définitive et que le "meeting" de 65 jours courts, interrompu samedi soir, reprendra le 1er août.

Les cyclistes en auront plein les jambes en fin de semaine. Trois courses sont en effet à l'affiche.

SAMEDI: Pour juniors, séniors B et étudiants. Critérium: Saint-Marcel des Carrières, 30 milles. Dans le cadre des courses préparatoires au Tour cycliste du comté de Portneuf, 1966 organisée par Yvon Guillois. Départ à 10h. 30 p.m. face à l'hôtel Royal à Saint-Marcel des Carrières. Contrôle ouvert à 3 heures. Examen des bicyclettes à 4.00 heures p.m.

DIMANCHE: Pour séniors: Québec-La Malbaie (93 milles) sur route. Organisée par l'UCQ et Pierre Gagné, directeur de l'UCQ. Départ à 10h. 30 face à Duplain Sports, 3358 Mgr-Gauthier, Giffard. Contrôle ouvert à 9.00 a.m., fermé à 10.10 a.m.

DIMANCHE — Juniors et séniors B. Course officielle sanctionnée. Critérium de la traversée Moisson à Roberval, 45 milles. Organisée par la Corporation des habitans de galeité de Roberval et André Létourneau, directeur de l'UCQ. Départ à 2.00 p.m. face au collège Saint-Georges, à Roberval. Contrôle ouvert à 12h. 30 p.m.

AU GOLF

Nouveau record de participation

Une inscription-record de 766 golfeurs, une des plus fortes jamais enregistrées pour un tournoi dans la province de Québec, a forcé les organisateurs à changer l'ordre de jeu du tournoi pro-amateur O'Keefe au Club de golf Granby-St-Paul, en fin de semaine.

Le principal changement annoncé est celui qui obligera les golfeurs de la classe "C" à jouer à compter de 7.00 a.m., samedi et de la classe "A" masculine, dimanche à 7.00 a.m., suivie par les pros à 12.22 p.m. Selon Yvon Bonin, gérant de la promotion des ventes chez O'Keefe, l'inscription totale de 766 golfeurs, 84 dames, 184 hommes, classe A et 304 de la classe B, 108 de la classe C et 86 professionnels, établit un nouveau record de participation pour un tournoi au Québec, ce qui nécessita un changement afin de permettre à tout le monde de jouer.

Yvon Bonin ajoutait: "Nous avons essayé de faire le moins de changements possible afin d'incommoder le plus petit nombre de personnes et nous espérons que tous ceux qui se sont inscrits pourront quand même participer au tournoi malgré ce changement oligatoire."

Un duel: Rissegger-Bigras
Les enthousiastes de golf peuvent s'attendre à voir de l'ancien champion de Québec, d'ajouter Bonin, faisant remarquer que cette inscription-record comprend les noms de tous les pros du Québec qui se sont distingués à l'Omniun du Québec en fin de semaine dernière, de même que les gagnants des autres tournois O'Keefe de cette année.

Le concours régional qui aura lieu demain à Belle-Vue fournira une dernière fois aux golfeurs de la métropole une occasion de tenter une position dans les essais Willingdon qui seront joués à Hillside, samedi après-midi, et à Summerlea, dimanche.

41 joueurs ont mérité des invitations aux essais, une compétition de 54 trous, qui décidera de la composition de l'équipe québécoise qui jouera dans les rencontres inter-provinciales à Summerlea les 8 et 9 août.

Au gagnant à Belle-Vue, la 42e position aux essais sera décernée, et le premier joueur dans le tournoi régional, demain, à Royal Québec, méritera la 43e et dernière invitation.

Parmi ceux favorisés pour remporter la victoire à Belle-Vue, on compte: François Crevier de Saint-André, Ralph Griffiths du Club Drummondville, et Gordon Linn de Candiac.

Seulement 30 des 38 voitures enregistrées à la Kawartha 250 prendront le départ samedi dans la première grande course canadienne pour voitures de série depuis quatre ans. La course aura lieu à Mosport.

Le directeur de la course, George Grant, a annoncé que 38 formules d'inscription ont été reçues, mais le United States Auto Club, qui sanctionne la manifestation, n'autorise que 30 participants.

Cette limite devrait conférer une importance plus grande encore aux épreuves de qualification de demain puisque cette course de 250 milles offre des bourses de \$22,000, dont un premier prix de \$3,200 et le trophée Coca-Cola Ltée.

Coupe Canada : 38 pays!

TOKYO. — La 14e Coupe Canada de golf, qui aura lieu à partir du 11 novembre prochain sur les links du Yomiuri Country Club, dans la banlieue ouest de Tokyo, sera disputée par 38 pays.

Le total des prix attribués à cette épreuve s'élève à 8,000 dollars, dont 2,000 au vainqueur du trophée international individuel et 2,000 à l'équipe victorieuse de la coupe.

Les noms des concurrents seront annoncés au début du mois de septembre.

Un grand de l'auto décédé

MODÈNE. — Le pilote italien Nando Righetti est mort hier, à Modène, à l'âge de cinquante-six ans, des suites d'une longue maladie.

Righetti avait commencé à courir en 1930, sur un Stanguellini sport 750 cc. Il fit partie de l'équipe "Alfa-Romeo" d'Alfa-Romeo, remportant à deux reprises les mille milles avant la dernière guerre mondiale. Après la guerre, il courut toujours pour Alfa-Romeo, aux côtés de Fangio et de Farina. Il s'adjoignit notamment le Grand Prix de Marseille (1948). A Marseille encore, l'année suivante, il sort miraculeusement indemne d'un accident, sa voiture s'étant engouinée en contrebas de la piste. Il entre en 1949 dans l'écurie Ferrari conduisant la première Ferrari en compétition après la fin de la guerre, une 2.000 cc sports. Il s'était retiré il y a une dizaine d'années, mais continuait à exercer des fonctions officielles dans le monde des courses automobiles.

Départ non regretté

NEW YORK. — M. Anthony Petronella, président de la commission des classements de la World Boxing Association, a annoncé hier à New York qu'il avait décidé de prendre sa retraite à dater du 1er septembre.

Schollander sera présent

LOS ANGELES (Californie). — L'équipe sud-africaine de natation entamera sa tournée américaine demain à l'occasion de la réunion de Los Angeles (bassin de 50 mètres — eau douce en plein air) à laquelle participeront les meilleurs nageurs et nageuses de la côte ouest des États-Unis.

Dans les épreuves masculines, les courses de nage libre retiendront particulièrement l'attention alors que chez les dames les épreuves en dos s'annoncent comme devant être les plus disputées.

Le 400 mètres nage libre (samedi) qui réunira Don Schollander lequel retrouve sa forme olympique, Mike Burton, Greg Charlton, Greg Buckingham, Mark Spitz et le Sud-africain Geoff Grylls sera le "clou" de cette grande réunion avec le 100 mètres dos féminin où Cathy Ferguson aura l'occasion de se mesurer aux Sud-africaines Karen Nuir et Ann Fairlie, cette dernière ayant récemment battu le record du monde de l'Américaine (1'07"4).

Don Schollander qui a retrouvé tous les moyens qui firent de lui un quadruple champion olympique à Tokyo, sera la grande vedette de ces trois jours au cours desquels les records du monde sedont en danger.

Smith, favori à Beloeil

M. Ron Robinson, l'un des directeurs de la Fédération canadienne du Canada (C.B.F.) est venu de Toronto à Beloeil spécialement pour confirmer avec M. Pierre Beauchemin, directeur des courses pour la province de Québec, d'intéressantes participations aux régates qui se dérouleront sur la rivière Richelieu, samedi et dimanche.

Dans la classe 266, le nouveau trophée perpétuel DOW sera disputé par le "Fleur de Lys" de Marcel Laberge (Ste-Foy, Qué.), champion canadien; "Gravy II" de Gérard Patry (Mont-Royal); "Miss Québec" (autrefois célèbre sous le nom de "L'Escapade", propriété de Jean Piquetta de Beloeil; "Canada Maid" d'André L'Heureux (McMasterville); "Troquois Chief" de Gordie Reed (Kenmore, N.Y.), l'un des gagnants à Valleyfield. D'autres inscriptions sont attendues dans cette classe, comme dans toutes les autres.

Dans la classe 280, on est assuré de la participation de Bud Schroeder (Niagara Falls), gagnant à Valleyfield, avec "Honey". Le fils de Bud conduira un autre bateau appartenant à la famille. Sont également inscrits: "Meet Ball" de Jean Ehler (Montréal); et "Miss St-Félicien" de Claud eGranger (St-Félicien, Qué.).

On est également assuré de la participation de trois conducteurs de Québec et de Toronto, l'Hydroplane Club enverra au moins deux solides concurrents. "Ski Boat" du champion canadien Cyril Smith (Clarkson, Ont.) est déjà arrivé à Beloeil. Ron a également confirmé que le Toronto Hydroplane Club aurait quatre participants dans la catégorie des 48 po. cu.

Pierre Beauchemin, pour sa part, s'est dit assuré qu'une quarantaine de bateaux au moins composeront les quatre classes hors bord.

Le bruit ne dérangera personne au Circuit, en fin de semaine

Des courses privées, organisées par l'ACAM (Association des coureurs automobile de Montréal) se tiendront la fin de semaine au circuit du Mont Tremblant à St-Jovite à la place des courses MMRC qui figurerait au programme. Ces courses sont dans le cadre du CASO et seront valables pour le championnat régional du Québec et la trophée Alitalia 1966; c'est la troisième des cinq courses qui comptent pour le championnat.

VENTE DE JUILLET

BAS PRIX DE VENTE TYPIQUES

Chaussures de qualité choisie Rég. 39.00 **29.95**
 Qualité hors série et chaussures d'été Rég. 29.95 **23.95**
 Qualité Bond St. Rég. 22.95 **17.95**

Pantoufles, modèles discontinués — rabais de 1/3
 Formes de souliers, broches, nécessaires, rabais de 20%
 S.V.P. pas d'échange ni de remboursement

Dack's

Bottiers des Canadiens les plus élégants

3 MAGASINS A MONTRÉAL 5125, boulevard Décarie
 1025 ouest, à Queen Mary
 rue Sainte-Catherine à Peel 1235, carré Philippe

OUVERTS JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9H.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION
 Brevets d'invention
 MARQUES DE COMMERCE
MARION, ROBIK & ROBIK
 ci-devant
 Marion & Marion
 2100, rue DRUMMOND
 MONTRÉAL, 25 - 288-2152

ELECTRICIEN
 Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
 Entretien — Réparations
 RA. 1-9630
 6305, 25 ave. Rosemont

DACTYLOGRAPHES
ATTENTION
 Nos bureaux, magasins, ateliers et salons de cours sont démontés à 714 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG VOU Y TROUVEZ: dactylographes, machines à calculer, à photocopier à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage, spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme.

TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
 STATIONNEMENT
 Notez notre nouveau téléphone: 861-5771

Lisez et faites lire
 "Le Devoir"

ASSURANCES

EN ASSURANCES
 POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER
 FIEZ-VOUS TOUJOURS A:

Horace Labrecque & Fils Limitée

(fondée en 1911)

1411, RUE CRESCENT, MONTRÉAL — Tél.: 849-2371
 Courtiers d'Assurance Agréés

ACHETEZ AVANT LE 1er AOÛT

Votre PASSEPORT

PASSEPORT POUR LA TERRE DES HOMMES

expo67

PASSPORT TO MAN AND HIS WORLD

PASSEPORTS POUR ADULTES	"JEUNESSE" (13 à 21 ans)	ENFANTS
PRIX EN 1967	MAINTENANT	
\$ 2.50 (1 jour)	\$ 1.80	\$ 1.80
\$12.00 (7 jours consécutifs)	\$ 6.50	\$ 5.75
\$35.00 (saison)	\$20.00	\$17.50
		\$10.00

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7H. A 8H.

devenez BILINGUE pendant vos vacances.

Cours de 5 à 12 jours — Succès garanti.
 Prenez rendez-vous pour une leçon-test gratuite.
ECOLES BERLITZ — LANGUES VIVANTES
 MONTRÉAL 288-3111

Aussi: Québec — Toronto — Ottawa — Vancouver
 839-6141 934-7773 322-3943 485-9331

Fidel Castro: nécessité d'une révolution en Amérique latine

LA HAVANE — S'en prenant avec son franc-parler habituel aux "pseudo-révolutionnaires théoriciens" d'Amérique latine, à l'URSS sans la nommer et proposant des volontaires pour le Vietnam, Fidel Castro, en grande forme, a fait mardi soir une rentrée fracassante sur la scène internationale dans un discours de 2h30 prononcé à l'occasion du treizième anniversaire de l'as-

saut à la caserne de Moncada, point de départ de la révolution cubaine.

Après un bref bilan de satisfaction concernant la situation à Cuba, Castro a souligné la nécessité d'opérer une révolution en Amérique latine, "où des conditions existent, mais où de pseudo-révolutionnaires théoriciens sans conviction freinent les efforts de ceux qui ont déjà pris les armes". Cette partie du discours a pris l'allure d'un véritable appel et d'un cours de stratégie révolutionnaire à l'usage de l'Amérique du Sud, qui demeure toujours le centre d'intérêt du leader cubain.

Castro a fait l'éloge des mouvements révolutionnaires du Guatemala, du Venezuela et de la Colombie, puis a évoqué les "gerilles" du Brésil et d'Argentine, promettant un triste sort au maréchal Castelo Branco et au général Onganía.

Cuba, seul pays socialiste du continent américain, a déclaré le chef de la révolution cubaine, est tenu dans un ostracisme presque total par les gouvernements latino-américains.

Et parmi les gouvernements latino-américains, le gouvernement chilien du président Frei bête noire de Castro, subi les attaques les plus vives. Le Chili, a dit Castro, a refusé de renouer les liens normaux avec Cuba et de lui vendre des aliments, s'associant ainsi au blocus nord-américain.

Paul-Henri Spaak se retire de la vie politique

BRUXELLES. — Après 34 ans de vie politique active, M. Paul-Henri Spaak, 67 ans, a décidé de renoncer à son mandat de député socialiste. Né le 25 janvier 1899 à Schaerbeek, dans l'agglomération bruxelloise, celui que l'on peut considérer comme l'homme politique belge le plus marquant de ces dernières décennies, aura collectionné tout au long de sa vie politique tumultueuse toutes les gloires et tous les honneurs: il fut tour à tour président de l'Assemblée des Nations unies, secrétaire général de l'OTAN, premier ministre ou chef de la diplomatie belge. Brillant avocat, orateur fougueux et homme dont la rondeur et le caractère tantôt jovial tantôt hongrois faisaient le bonheur des caricaturistes, occupé depuis plus de 40 ans une place unique sur la scène politique belge.

Farouche partisan de l'intégration européenne, son action déterminante lui valut de se voir décerner en 1957 le prix Charlemagne. Ses prises de position, résolument anti-gaullistes en matière de politique étrangère, lui avaient attiré des critiques au sein même de son parti, le parti socialiste, avec lequel il se trouva de plus en plus souvent en désaccord en matière de politique intérieure depuis sa démission du poste de secrétaire général de l'OTAN en 1957.

Santé Cet antagonisme latent avec les responsables de son parti, joint à un état de santé compromis par de fréquents accès de goutte, "ce mal des hommes d'Etat" comme il aime lui-même à le rappeler, l'aurait prévenu son retrait imminent de la vie politique.

Application du programme d'austérité

Premières victoires pour Harold Wilson

LONDRES — Par 325 voix contre 246, la Chambre des Communes a accordé hier soir sa confiance au gouvernement, en rejetant une motion de censure conservatrice qui mettait en cause la capacité de l'administration travailliste à diriger les affaires économiques.

Le vote est intervenu au terme d'un débat de deux jours, par moments très animé et dont la phase finale en particulier a été marquée par de vifs échanges entre les partisans et les adversaires du gouvernement.

Clôturant le débat, M. George Brown, ministre des affaires économiques, dont l'intervention était attendue avec curiosité, a reconnu que les difficultés de la Grande-Bretagne et les mesures d'austérité empêcheraient provisoirement l'expansion économique qu'il aurait souhaitée. "Je serai absolument franc, a-t-il dit, le taux de croissance économique que nous nous étions fixé et sur lequel nous avions fondé nos prévisions pour 1970 ne peut pas être atteint."

Le premier ministre adjoint, provoquant des rires et des sarcasmes sur les bancs conservateurs, a affirmé néanmoins que le gouvernement s'en tenait toujours au plan national de développement économique dont il poursuivait l'application. Prenant la défense de la politique des prix et des revenus, M. Brown a affirmé qu'elle était indispensable si la Grande-Bretagne voulait augmenter ses exportations et adhérer un jour au Marché commun européen.

Plus tôt, M. Harold Wilson avait remporté une autre victoire dans la bataille pour l'application de son programme d'austérité: par 20 voix contre 12, le Conseil général du Trade Union Congress (TUC) a décidé d'accorder son soutien conditionnel aux me-

asures déflationnistes et au blocage des salaires. Il l'a fait dans un esprit de résignation, après avoir formulé des réserves sérieuses et posé des conditions, en particulier en ce qui concerne les travailleurs les moins payés. Les termes mêmes du communiqué dans lequel l'organisme exécutif de la centrale ouvrière a annoncé sa décision, à laquelle se sont opposés pendant près de cinq heures douze de ses membres, pour la plupart appartenant à la gauche du mouvement syndical, reflètent parfaitement le peu d'enthousiasme des leaders ouvriers à l'égard des mesures annoncées le 20 juillet.

Un argument de taille semble toutefois avoir pesé sur la décision du TUC: en l'état actuel des choses, les mesures gouvernementales constituent un moindre mal, leur rejet par les syndicats contraindrait M. Harold Wilson à imposer l'austérité par des législations sévères et des mesures plus draconiennes. Il pourrait en résulter un chômage de plus d'un million et demi de travailleurs au lieu des quelque 400 ou 450.000 prévus.

En tout état de cause, disent les leaders du TUC, un gouvernement travailliste n'aurait pas eu recours à une mesure aussi énergique que le blocage des salaires si la situation économique ne l'y avait pas expressément contraint.

Toute la difficulté consistait maintenant à amener les quelque 170 syndicats affiliés au TUC à coopérer avec le gouvernement et à se plier aux recommandations de leur centrale. Il ne fait pas de doute que plusieurs d'entre eux, tels que celui des transports que dirige l'ancien ministre Frank Cousins, s'y refuseront. Les risques d'une fissure au sein du TUC apparaissent donc réels.

Ordre du jour de la prochaine Assemblée de l'ONU

NATIONS UNIES — Le secrétaire de l'ONU a publié hier l'ordre du jour provisoire de la 21^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 septembre.

Cet ordre du jour comprend 80 questions dont notamment la conclusion d'un accord international concernant l'exploration de la lune et des autres corps célestes, proposé par l'Union soviétique, l'établissement d'une convention sur la liberté de l'information, la création d'un poste de haut-commissaire aux droits de l'homme, et, entre autres, la question du Sud-Ouest africain qui connaît un regain d'actualité à la suite de la décision de

la Cour Internationale de Justice.

L'ordre du jour comporte également sous le numéro 18 la question de "la nomination d'un secrétaire général des Nations unies"; question qui sera rapidement résolue si U Thant se représente.

Il est probable que cet ordre du jour s'augmentera encore d'un certain nombre de questions proposées à la dernière minute par les pays membres, comme celle de l'admission de la Chine populaire à l'ONU.



WASHINGTON — L'identité du pilote américain récemment évadé d'un camp nord-vietnamien a été révélée mercredi par le département de la Défense.

Il s'agit du lieutenant Dieter Dengler, 28 ans, né en Allemagne et domicilié à Pacifica, en Californie.

Dieter Dengler, précise le Pentagone, reçoit actuellement des "soins médicaux".

Le département de la Défense a également indiqué que l'identité du pilote n'avait pu être rendue publique jusqu'à présent pour "des raisons de sécurité".

RIO DE JANEIRO — "Les élections prévues pour cette année ne seront pas ajournées" a déclaré mardi soir à la presse, M. Carlos Medeiros da Silva, ministre de l'Intérieur, démentant ainsi ceux qui prétendaient une telle intention au gouvernement brésilien.

Sur le plan extérieur, le Congrès national et les assemblées législatives seront élus au suffrage universel et que le président de la République et les gouverneurs de douze Etats brésiliens seront choisis au scrutin à deux tours.

HANOI — Plusieurs personnalités indonésiennes auraient décidé de former un gouvernement indonésien en exil et d'en fixer le siège dans un îlot inhabité de l'Indonésie, apprend-on dans les milieux afro-asiatiques d'Hanoi.

Trois personnalités indonésiennes rebelles, résidant toutes à Pékin, animeraient ce gouvernement, ajoute-t-on: deux ex-ambassadeurs indonésiens à Pékin et à Hanoi, MM. Xwoto et Sukrisno, et le chef communiste indonésien Aditoro.

NORFOLK, Virginie — Le commandement tactique aérien des Etats-Unis a confirmé officiellement mercredi qu'un avion avait été heurté en plein vol par une souris.

La rencontre inattendue s'est produite à environ 1.000 pieds dans le ciel allemand, selon le pilote de l'appareil d'une escadrille stationnée temporairement en France.

L'avion s'apprêtait aux préparatifs d'atterrissage lorsqu'un aigle transportant une souris dans ses serres est apparu face à l'appareil. Au moment où la collision semblait inévitable, l'oiseau a gagné de l'altitude tout en laissant tomber sa proie qui a subi l'impact.

La représentante de la gent trotte-menne n'a pas survécu mais elle n'a pas endommagé l'avion.

PARIS — On dément catégoriquement à l'ambassade de Chine des informations selon lesquelles l'ambassadeur, M. Huang Chen et l'attaché culturel, M. Szu Ma Wen-Een, auraient été l'objet de sanctions pour avoir pris position dans la "révolution culturelle" actuellement en cours en Chine, en faveur de personnalités épurées dans cette campagne.

"Ces nouvelles, dit-on à l'ambassade de Chine, sont tout à fait fausses et entièrement dénuées de fondement. Ce sont des rumeurs répandues par des éléments de la clique de Tchong Kai-Chek."

LUSAKA — Le transport ferroviaire du cuivre zambien vers les ports du Mozambique, via la Rhodesie, a repris mercredi.

Un porte-parole des chemins de fer rhodésiens a déclaré à Lusaka que deux compagnies minières zambiennes avaient reçu l'autorisation d'acheminer chacune 5.000 tonnes de cuivre par la Rhodesie vers Beira et Lourenco Marques. Le trafic avait été interrompu en juin dernier à la suite d'un litige financier entre la Zambie et la Rhodesie.

PARIS — La construction automobile française a battu, en juin dernier, ses propres records, tant dans le secteur de la production que dans celui des exportations.

C'est ainsi que la production des voitures particulières et commerciales s'est élevée à 181.925 unités contre 130.359 en juin 1965, celle des autocars à 269 contre 264 et celle des véhicules utilitaires à 22.904 contre 18.036.

Les immatriculations, en France, ont augmenté de 22% au cours du premier semestre pour les voitures françaises contre 5% seulement en faveur des marques étrangères. Pendant la même période, la production totale française pour tous les types de véhicules a augmenté de 34,1% (1.101.644 unités contre 821.719 pour le 1^{er} semestre 1965).

LE CAIRE — La désignation de M. Sadik el Mahdi à la tête du nouveau gouvernement soudanais ne met pas fin à la crise du parti majoritaire "Oumma", estime-t-on au Caire.

L'ancien premier ministre, M. Mohamed Ahmed Mahgoub, mis en minorité lundi à l'assemblée constituante, compte encore de nombreux partisans hors du Parlement, et notamment parmi les dirigeants de la secte "Ansar", qui constitue la base populaire du parti.

Le Marché commun européen aborde une nouvelle étape

PARIS — Le Marché commun, conçu par les "Six" en 1957 dans le traité de Rome, a dépassé avec l'accord survenu dans la nuit de mardi à mercredi, l'âge de la puberté. Tous les observateurs des affaires communautaires sont d'accord à ce sujet: il est certain maintenant qu'il atteindra sa maturité entre le 1^{er} juillet 1968 et le 1^{er} janvier 1970.

Les longues négociations des six derniers mois ont abouti, en effet, dans la nuit du 26 au 27 juillet à des conclusions définitives. L'Europe agricole est née après cinq ans de gestation dans un long et difficile accouchement. L'union douanière industrielle sera complétée au 1^{er} juillet 1968. Dans un peu moins de deux ans, en conséquence, les produits industriels et agricoles circuleront librement dans un marché de 180 millions de consommateurs, où les frontières douanières seront abolies et la production agricole sera réglementée d'une manière à peu près uniforme.

Sur le plan extérieur, le Marché commun est prêt maintenant à négocier à Genève un abaissement des tarifs douaniers du monde libre dans le "Kennedy Round".

C'est pas seulement une union douanière ou une zone de libre-échange que consti-

tue le Marché commun. Ce qui fait son originalité, ce sont les politiques communes que le traité de Rome a prévues. La vie matérielle de l'Europe des "Six" doit se faire d'après des règles communes. Le Marché commun agricole est la première et peut-être la plus importante de ces politiques communes. Elle est réalisée, comme l'union douanière, avec un an et demi d'avance sur le calendrier du traité de Rome. Mais pour que le Marché commun soit vraiment libre, il reste beaucoup à faire. Toutes les politiques communes (transports, énergie, fiscalité, etc.) ne seront pas réalisées avant le 1^{er} janvier 1970, fin de la période transitoire de 12 ans. Il n'y aura pas non plus, prochainement, de monnaie commune. Mais, d'ores et déjà, sur le plan financier, un point important a été acquis: en raison de la fixation

des prix communs de l'Europe agricole, aucun des Etats membres ne pourra plus procéder unilatéralement à une dévaluation de sa monnaie.



LEDUC — A Granby, le 27 juillet 1966 à l'âge de 66 ans, est décédé le docteur Philippe-A. Leduc, vice-président et gérant général du conseil d'administration du journal La Voix de l'Est Limitée, époux de Laurette Girard, demeurant au 184 rue Dufferin. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 juillet. Le convoi funéraire partira du Salon Girardot et Ménéard Limitée, no 170 rue Dufferin à 9h45, pour se rendre à l'église St-Benoit où le service sera célébré à 10 heures. De là au cimetière Notre-Dame de la rue Dufferin. Lieu de sépulture: Tarente et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Heures d'ouverture:
Lundi au samedi
9 A.M. à 6 P.M.

PECK'S

SHERBROOKE PRES GUY

NOTRE SEULE ET UNIQUE

VENTE

DE L'ANNEE

**AUBAINES SPECIALES SUR
LONG JEU MICROSILLONS**
REG. \$3.98 à \$6.98
POUR SEULEMENT **\$1.98**

**10% à 50% de RABAIS
SUR EQUIPEMENT DE
HAUTE FIDELITE ET STEREO**

Peck offre à nouveau cette année des réductions exceptionnelles sur platines, bras, tables tournantes, "tuners", amplificateurs, haut-parleurs, chambres acoustiques et meubles de style fabriqués par des manufacturiers de grande renommée tels que:

Dual	Uher	Concord
Garrard	Cipher	Thorens
Wharfedale	Trio	KLH
Fisher	Dynakit	Scott
Tannoy	Ampex	Sherwood
Roberts	Leak	Marantz
Acoustic Research		Sony

30%
sur tout notre stock de disques
(20% seulement sur disques importés)

20% à 50%
sur bandes magnétiques

également à prix réduits

CLIMATISEURS • TELEVISEURS • RADIOS TRANSISTORS •
MAGNETOPHONES • TOURNE-DISQUES STEREO PORTATIFS • MEUBLES
POUR EQUIPEMENT STEREO • HUMIDIFICATEURS

Plan budgétaire si désiré

TREVOR PECK CO. LIMITED

1498 ouest, rue Sherbrooke — — — 937-2325
Le Centre Haute-Fidélité de Montréal



Soyez dans le vent!



une petite Canadienne, ça c'est bon!